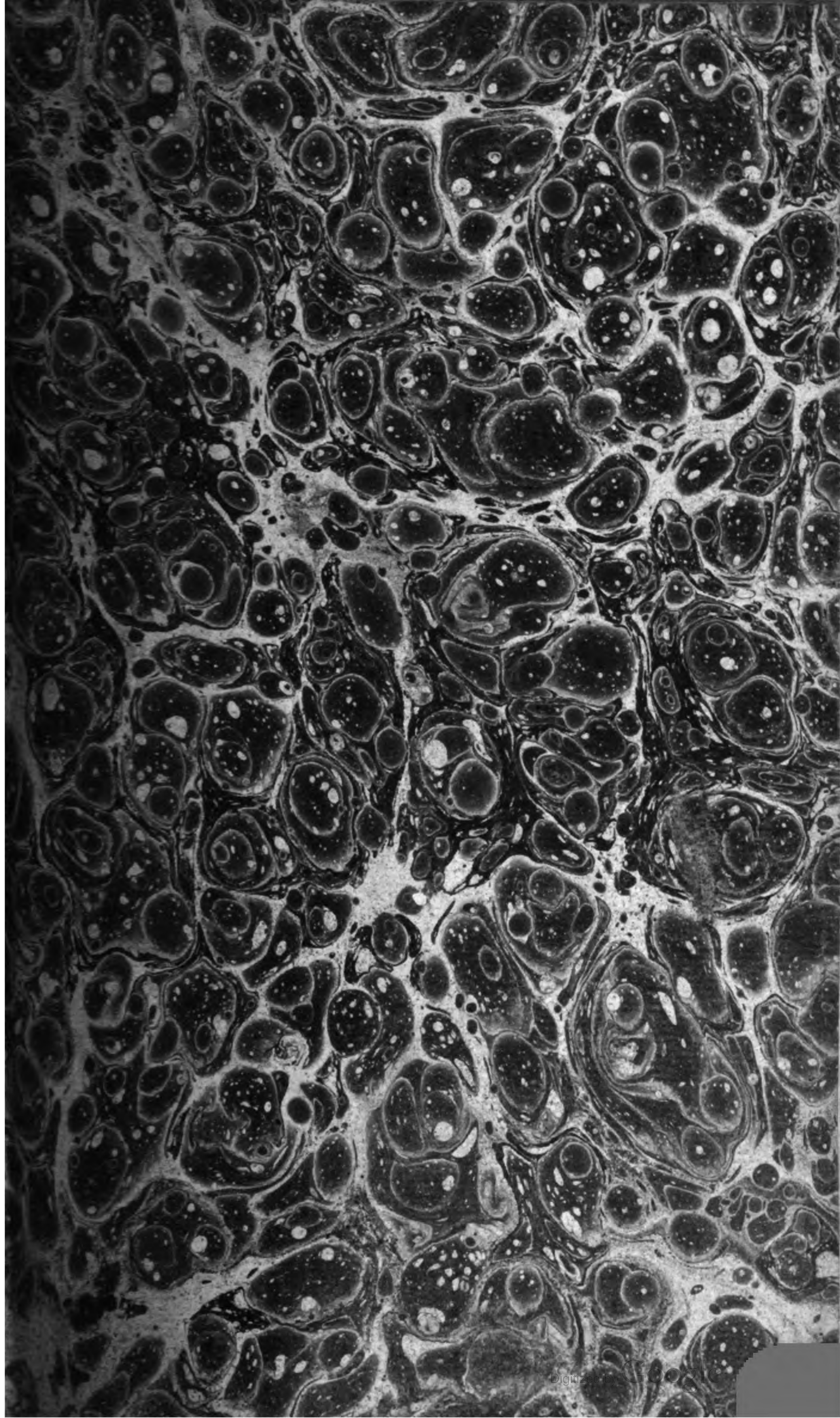



Livres
Snodgrass



SUPPLÉMENT

AUX VIES

DES HOMMES ILLUSTRES

DE PLUTARQUE.

TOME XII.

ON SOUSCRIT A PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE

HÔTEL DES FERMES, RUE DU BOULOY, N° 24.

CHEZ { BOSSANGE PÈRE, RUE DE RICHELIEU, N° 60.
PEYTIEUX, PASSAGE DELORME.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE, HÔTEL DES FERMES.

SUPPLÉMENT

AUX VIES

DES HOMMES ILLUSTRES

DE PLUTARQUE.

NOUVELLE ÉDITION,

AVEC UN CHOIX DE NOTES DES DIVERS COMMENTATEURS, ET UNE NOTICE SUR PLUTARQUE

PAR M. CORAY.

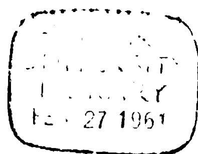
TOME DOUZIÈME.



PARIS,

CHEZ P. DUPONT, LIBRAIRE.

1826.


27 1961

VIE DE CARACALLA.

SOMMAIRE.

I. Antonin-Bassien, dit Caracalla, et Géta son frère succèdent à Sévère. IV. Leur haine réciproque. V. Ils se déterminent à partager l'empire en deux. VI. Discours de Julie aux deux frères pour les dissuader de ce partage. VII. Caracalla assassine Géta. VIII. Il se retire au camp des soldats prétoriens. IX. Il pille les temples de Rome pour payer les soldats. XI. Il fait mourir un nombre prodigieux des amis de Géta. XII. Il fait massacrer le peuple, pour faciliter le chemin à sa voiture. XIII. Il visite la Germanie. XIV. Il se fait nommer Alexandre. XV. Il passe en Asie. XVI. Il va à Alexandrie. XVII. Il fait massacrer toute la jeunesse de la ville. XIX. Lettre de Caracalla au roi des Parthes pour lui demander sa fille en mariage. XXI. Artabaze, vaincu par les importunités de Caracalla, lui accorde sa fille. XXIV. Mort de Caracalla. XXV. Macrin nommé empereur par l'armée.

De l'an 964 *à l'an* 970 *de Rome; après J.-C.* 217.

VIE DE CARAÇALLA[1].

I. Après la mort de l'empereur Sévère en Angleterre, ses deux fils Bassien et Géta succédèrent également à l'empire, continuant l'un envers l'autre leur haine et discorde, qui augmenta grandement, avec l'envie que chacun d'eux avait de demeurer seul successeur des états du père, sans avoir considération à fraternité et proximité de sang. Bassien, le plus âgé des deux et le plus cauteleux et fin entrepreneur, commença à pratiquer et gagner le cœur des principaux capitaines de l'exercite (armée) par paroles, promesses et présens, afin de les induire à se faire nommer seul empereur et chasser son frère Géta; à quoi ne voulurent entendre les gens de guerre; mais, pour toute réponse, lui firent dire, tant en général qu'en particulier, que, puisqu'ils étaient tous deux fils de Sévère et frères, et nommés empereurs par leur père, et confirmés par l'exercite par serment de fidélité prêté dans les mains de leur seigneur Sévère, ils ne pouvaient ni ne devaient contrevenir à la volonté de leur maître, et moins au serment prêté. Bassien, ne pouvant obtenir ce qu'il cuidait de ses capitaines, accorda du différent qu'il

[1] Antonin-Bassien, fils de Sévère, surnommé Caracalla, par sobriquet, à cause d'une certaine espèce d'habit gaulois qu'il porta lui-même et fit porter à ses soldats.

avait avec les Anglais, pour s'en aller à Rome à la plus grande diligence qu'il serait possible. Cependant Géta, averti que son frère mettait extrême sollicitude à obtenir seul l'empire, dressa toutes les menées qu'il put pour l'empêcher; en tant qu'en peu de jours on ne voyait que secrètes pratiques, divisions et monopoles chez l'un et chez l'autre. Bassien et Géta étaient frères de père et non de mère; car Bassien était fils de la première femme de Sévère, et Géta de la seconde femme qui avait nom Julie, femme de bonne noble maison romaine, et qui avait bon nombre de parens, qui employèrent tous efforts à cuider faire amis les deux frères et pacifier ces troubles tant dommageables au bien public; mais leur travail fut vain et n'y surent oncques remédier.

II. A tant départirent les deux frères de Bretagne dite Angleterre, divisés de train et volonté, et firent porter avec eux les cendres de leur père, qui furent reçues aux bonnes villes par où ils passèrent avec honneur et révérence très-grande. Durant le tems de leur retour ils avaient au long du chemin si mauvaise opinion l'un de l'autre, que jamais ne logèrent ni mangèrent ensemble, craignant d'être surpris ou empoisonnés, mais avaient toujours logis aux villes en quartiers éloignés et séparés. Chacun de son côté envoya messagers et lettres à Rome gagner le devant et s'emparer d'amis et de faveur, tant du sénat que du peuple, bien connaissant que longuement ne pouvaient être conjoints à l'empire, et fallait que

bientôt l'un en demeurât seul seigneur. Le jour qu'ils entrèrent en Rome, le peuple sortit hors pour les recevoir, et fut l'entrée mêlée de tristesse et de joie; de tristesse pour la mort et funérailles de Sévère; de joie, pour voir ses enfans vifs et nouveaux empereurs. A l'entrée de Rome marchaient les deux frères d'un rang à cheval, vêtus de pourpre en même parure, et les suivait le sénat à pied, et quatre des plus anciens sénateurs, tête nue, portaient sur les épaules en une capse (urne) de Licorne, garnie d'or et pierreries, les cendres de Sévère. Le peuple accourait à la file, hors la ville, faire la révérence et baiser le bord des habillemens des nouveaux empereurs; puis se prosternait devant les cendres de Sévère et l'adorait. Entrés en la ville furent conduits au temple de Marc-Aurèle, où, arrivés au-devant de son sépulcre, comme de personne par sainteté déifiée, se jetèrent de genoux en terre et l'adorèrent, et là, tout auprès avec larmes, mirent les cendres de leur père. Un peu de tems avant que Sévère allât au second voyage de la Grande-Bretagne, il avait commencé à faire édifier au champ de Mars un sépulcre très-somptueux, où, entre autres choses admirables, avait fait mettre sept grandes colonnes avec leurs soubassemens et chapiteaux, auxquels étaient entaillées par grand artifice partie de ses guerres, victoires et faits illustres; mais fortune voulut que plus tôt s'achevât sa vie que ce tant magnifique œuvre.

III. Faites les obsèques de Sévère par Bassien et

Géta, ses fils, et à la mode antique son corps consacré, on mit son ame au nombre des dieux, chose que les Romains n'observaient à autres qu'aux empereurs; et l'ordre qu'on y gardait était tel. Lorsqu'un empereur était mort, le sénat déterminait s'il méritait être nombré entre les dieux, ou si, après l'avoir enseveli, on l'oublierait et le laisserait sans honneur comme un autre homme. Et, s'il avait été tyran et mal vivant, le sénat ne se trouvait jamais aux obsèques; et au contraire, s'il avait bien vécu et aimé le bien public, les sénateurs y assistaient vêtus de deuil, et consacraient le corps. Pour cette consécration on enterrait premièrement le corps du prince mort sans aucune cérémonie, puis contrefaisaient une image de bois, la plus approchante du naturel qu'il était possible, représentant le prince maigre, malade et pâle, et la mettaient sur un échafaud au milieu de la plus grande salle du palais royal, vêtu des plus riches habits qu'on se pouvait aviser. A la gauche de cette image étaient assis les sénateurs par ordre, et du côté droit un nombre des plus nobles matrones de Rome vêtues de blanc, qui était couleur de deuil entre les Romains. Cette compagnie y venait chaque jour au soleil levant, et n'en bougeait jusqu'au soir sans parler l'un à l'autre, et à peine s'osaient regarder, et ne faisaient autre contenance que de pleurer ou soupirer. D'heure à autre allaient et venaient médecins visiter l'image, et la pansaient et tâtaient le pouls comme si c'eût été l'empereur vivant et malade, et disaient aux sé-

nateurs et matrones qui la gardaient que le patient ne vivrait plus guère, et qu'il était hors d'espérance de guérison, dont les gardes jetaient cris, pleurs et gémissemens merveilleux. Cette façon de faire durait huit jours consécutifs; le septième jour les médecins donnaient prédictions qu'il ne pouvait plus durer, et le huitième disaient à haute voix que le bon empereur était mort. Et lors les plus anciens des sénateurs prenaient cette image sur leurs épaules et la portaient au lieu appelé la Place vieille, et la passaient par la voie sacrée, qui était une rue où n'osait passer personne, fors ceux qui portaient les empereurs morts et les prêtres. Au milieu de cette Place vieille y avait un trône de pierre, fait de degrés aux environs, montant en pyramide. Au plus haut était posée l'image de l'empereur, et tous les degrés pleins de jeunes garçons et jeunes demoiselles des meilleures maisons de Rome, qui chantaient vers lugubres et funèbres, et divers cantiques en la louange du défunt. De là portaient l'image en grande pompe au champ de Mars, auquel était érigé un autre échafaud fait de bois fort sec, et au-dedans force huiles et soufre avec grande quantité de myrrhe, encens et autres drogues aromatiques et sentant bon. Tout le dehors était peint ou tapissé richement, et y étaient portraites ses victoires et gestes mémorables. Le corps figuré était mis au plus haut, assis en une chaire, les plus apparens Romains, les deux consuls et le successeur de l'empire environnaient à cheval cet échafaud plusieurs fois,

marchant par ordre; puis faisaient attacher subtilement au fin bout du plus haut de ce trône un aigle en vie. Après que tous les états, tant de la police que de la guerre, avaient fait leur tour et montre, celui qui devait succéder à l'empire, avec une torche qu'il tenait allumée en sa main, mettait le feu au trône, qui en un instant brûlait jusqu'au haut, même le filet où était attaché l'aigle, qui s'envolait en l'air jusqu'à perte de vue, et lors le peuple criait à haute voix que c'était l'ame du bon empereur qui montait au ciel habiter avec les dieux. Cette cérémonie était observée à Rome à tous ceux qui par vertu méritaient être mis et relatés au nombre des dieux; et, depuis que cette forme de consécration était décernée à quelqu'un, on lui pouvait porter honneur et vénération après sa mort, et lui offrir sacrifices comme aux autres dieux.

IV. Après que Bassien et Géta eurent mis fin aux funérailles de leur père, tous deux allèrent loger au palais impérial, et pour ne se pouvoir accorder du logis, le partirent en deux, et chacun prit portiers, gardes et officiers à part, non sans crainte d'être surpris l'un de l'autre, se voyant tant près logés, et tant éloignés de volontés. Ceux qui avaient affaires d'importance à la cour, et ne pouvaient être dépêchés; obstant la dissension des deux frères, fallait que s'adressassent à leur mère, qui, après avoir demandé séparément le vouloir de l'un et de l'autre, le rapportait au sénat pour en déterminer : autrement, si elle n'eût été médiatrice,

les affaires allaient en confusion et sans être entendues. Les deux empereurs ne sortaient jamais ensemble du palais, si n'est pour aller au sénat ou au temple de Marc-Aurèle. Et leur père Sévère leur avait commandé par testament, que chacune semaine ne fissent faute d'aller offrir sacrifices en ce temple, en recordation du vertueux et très-saint fondateur.

Bassien et son frère Géta étaient de nature tant maligne, qu'ils n'avaient autre soin et sollicitude que de faire tromperies et songer malices, et pratiquer nouvelles inventions, comme l'un jeterait l'autre hors la grace et faveur du peuple : de sorte que la conduite de l'empire ressemblait mieux une confusion ou petite guerre civile, qu'une république bien ordonnée. Le peuple montrait plus d'affection à suivre le parti de Géta, parce qu'il était affable et gracieux, jeune, beau, et au demeurant superbe; et Bassien au contraire noir, colère, mal gracieux, dissimulateur et menteur assuré.

V. Enfin, ne pouvant mettre ordre à joindre leurs divisions et partialités, avisèrent entre eux secrètement de partager l'empire en deux parties égales, par royaumes, provinces et villes, et que le nom d'empereur demeurât entier autant à l'un comme à l'autre. Bassien prenait pour sa part l'Europe, et Géta l'Asie et partie de l'Afrique, et était leur fin et intention que, le partage fait, après qu'ils auraient moyen de lever argent et gens de guerre, que l'un priverait l'autre de sa part et de

la vie, s'il pouvait. Sur cette délibération envoyèrent quérir leur mère Julie et les plus anciens officiers et serviteurs de la maison de leur feu père Sévère, auxquels Bassien fit entendre que son frère et lui étaient d'accord de tous leurs différens, et bons amis, moyennant partage de l'empire fait entre eux, par lequel l'Europe et le siége de Rome lui demeurait, et son frère avait l'Asie, et son principal siége à Antioche. Disait aussi Bassien que tous leurs meubles seraient divisés en trois portions, les deux à eux, et la troisième pour leur mère Julie. Avec ce que tous sénateurs, capitaines, citoyens de Rome et autres, pourraient à leur volonté et plaisir, ou demeurer à Rome avec lui, ou suivre son frère en Asie. Ceux qui écoutaient, quand Bassien parla de ce partage, n'y prenaient aucun goût ni contentement, voyant apertement que ce n'était que le chemin de faire ouverture à guerres immortelles, comme du tems de Pompée et Jules-César, d'Auguste et Marc-Antoine.

VI. Toutefois nul des assistans n'osa contredire à Bassien, et feignit chacun de le trouver bon, sinon sa mère Julie, qui, connaissant que ce partage n'était que dissimulation, en visage triste et les larmes aux yeux, commença à dire à ses deux fils: « Bien vous puis nommer mes fils, ô fils de mon cœur, puisque toi, Géta, es produit de mes propres entrailles, et toi, Bassien, nourri en mes bras près de mon cœur; et te jure par les dieux immortels que la nourriture que j'ai faite de toi en la compagnie de Sévère, ton feu père mon mari, ne

me cause moins d'amour envers toi que la propre nature envers Géta. Tu sais, Bassien, que dès qu'il plut à monseigneur ton père de me prendre à femme, et que je vins en son palais, combien que pour ton regard j'eusse nom marâtre, si est-ce que l'effet et œuvres ont toujours été de mère. Géta a eu titre de fils naturel, et toi de fils bien aimé, et comme tel t'ai entretenu selon mon pouvoir: tant que je peux dire que lorsque l'un sortit de mon ventre, l'autre entra en mon cœur. Ne vous ébahissez, mes enfans, si me voyez fondre en larmes et soupirer jusqu'à perdre le parler; car si pouviez aussi aisément voir mon triste cœur comme voyez mes yeux tant humides, non moins de sang verriez sortir de l'un que de larmes de l'autre. Si feu monseigneur et mari, votre père, voyait ce que je vois, il désirerait n'être jamais né, et beaucoup plus ne vous avoir engendrés, puisque n'avez voulu croire vos amis, obéir à votre mère, ni accomplir ce qu'il vous avait par testament commandé. Pourquoi êtes-vous tant ambitieux et insatiables? Qu'est-ce, mes enfans? veut l'un de vous usurper ce que justement est laissé à deux? Ne suffit-il ce grand, riche et florissant empire, qui contient le plus beau du monde, partagé à deux? Voulez-vous contrevenir à la volonté des dieux, qui vous a procréés frères pour l'administration de si grand bien, et non pour être divisés et ennemis? Ne savez-vous que votre père, pour vous laisser l'empire entier, vainquit et fit mourir Julien, Pescennius et Albinus, qui l'usur-

paient partagé en trois? et maintenant, après qu'il est réuni, vous le voulez de nouveau diviser et ruiner? Ne savez-vous que les princes qui ont les volontés unies n'ont besoin de faire partage des terres? N'avez-vous pas ouï dire que les princes, pour acquérir honneur et défendre leur bien (qui sont deux choses de singulière recommandation), prennent les armes et font la guerre? Si ainsi est, et votre question vient pour raison des biens et états, ne vous a laissé votre père seul plus que ne auraient tous les seigneurs du reste du monde? Si votre mécontentement provient de l'honneur, en est-il de plus grand qu'être empereur de Rome? O dieux immortels, je vous invoque et supplie humblement de n'avoir égard aux jeunesses de ces deux jeunes princes mal avisés, mais seulement aux grands services que leur père vous a faits, et aux larmes que la pauvre mère jette; ou autrement, si par là ne vous plaît d'être propices, la mémoire de monseigneur Sévère est en danger d'être perdue avec la grandeur de l'empire. Si nous pensions, mes fils, que la division qu'avez faite des terres de l'empire fût occasion que dorénavant vous vous aimassiez et entretinssiez comme frères, moi et toute Rome le trouverions très-bon; mais que profitera d'avoir divisé l'empire en deux parts, si vous autres mêmes êtes divisés en cent mille? Si voulez être aimés des dieux et obéis des hommes, accordez-vous, et satisfaites par ce moyen à la volonté et commandement de votre père, à la prière de votre mère, et au singulier

désir de vos amis, et qui plus est, à l'utilité de la république et soulagement de ce grand empire. Avisez, mes enfans, que vous êtes encore jeunes et peu expérimentés à la conduite des grandes affaires, et que la jeunesse vous provoquera à beaucoup de vices; et faute d'expérience vous peut laisser tomber en diverses nécessités. Devez aussi considérer que vos cœurs sont sujets à passions, et qu'avez en vos maisons et suites grand nombre de flatteurs et mensongers, qui sont deux choses grandement dommageables aux princes, car les passions sont cause de beaucoup d'injustice, et le mensonge et flatterie causent méconnaissance : la passion et colère empêchent le jugement, et le mensonge nie ou dissimule vérité. Si vous regardez que vous êtes hommes et moi femme, vous jugerez incontinent que le dire d'une femme est peu de chose; mais s'il vous souvient que je suis votre mère et qu'êtes mes fils, vous estimerez mon conseil bon, et excuserez le nom de femme pour titre de mère. Si aimiez l'heureuse mémoire de votre père comme il vous aimait chèrement, votre pauvre mère ne serait aujourd'hui en peine de vous mettre d'accord; car si étiez vrais héritiers de son honneur et vertu, peu auriez de sollicitude à vous débattre des biens et états. Si ne vous voulez pacifier pour l'amour des dieux, pour l'égard du bien public, pour le commandement de votre feu père, abaissez au moins vos cœurs aux prières de votre mère, et pensez que beaucoup de gens voient vos dissensions, mais moi seule les pleure.

Contre tout droit, contre le testament de votre père, le consentement de votre mère, le conseil de vos amis, au déçu du sénat, avez entre vous partagé l'empire, ne considérant la désolation qui provient de division et partage, et ne faisant conscience d'affaiblir et mettre en pièces ce qui uni était invincible et perdurable. O dieux immortels, pourquoi avez-vous appelé monseigneur Sévère, pour me laisser en tant de travaux et angoisses? O dieux, puisqu'il vous plut me donner deux fils, pourquoi ne me donnâtes deux cœurs, ou plusieurs pour souffrir tant d'adversités? O mes fils, combien que non fils de mon conseil, si vous êtes miens par naturelle et légitime génération, pourquoi êtes-vous bâtards et étranges par désobéissance? Je ne sais pour conclusion autre chose que vous dire, si n'est que puisque vous êtes deux, et je n'ai qu'un cœur, je consens que le tiriez de mon corps, et le partagiez entre vous comme avez partagé l'empire; et je vous jure que vous trouverez dedans amour et peine : amour que je vous ai porté comme mère affectionnée, et peine extrême et inestimable que vos dissensions et volontés égarées y ont causée. »

VII. Pitié grande était d'ouïr lamenter l'impératrice Julie, et encore plus grande de la voir remplir l'air de soupirs, et la terre de larmes. Ayant mis à fin sa remontrance, se leva de son siége et prit de sa main droite Bassien, et de la gauche Géta, pour les approcher, faire embrasser, et réconcilier : et fit joindre de si près les vi-

sages de ses enfans, et le sien entre deux, que l'un et l'autre fut mouillé de larmes de la mère. Beaucoup de Romains qui avaient ouï parler Julie si sagement, et voyaient le piteux spectacle, pleurèrent amèrement, sans dire un seul mot. Cependant ces deux princes étaient tant passionnés de haine et fureur, et tant aliénés de leur sang naturel, que lorsque la mère parlait à eux, chacun jugeait facilement à les voir qu'ils ne pensaient aucunement à ce qu'elle disait, qui se connut en ce que les lamentations et soupirs ne les émurent à compassion lors, ni depuis profitèrent les persuasions et remontrances, et continua l'invétérée et maligne inimitié, jusqu'à faire état de corrompre par faveur et deniers les gardes et cuisiniers l'un de l'autre, pour surprendre de trahison ou empoisonner. Bassien, voyant qu'il ne pouvait parvenir par ce moyen secret à faire mourir son frère Géta, qui était aimé et suivi de plusieurs Romains, une nuit comme il pensa que chacun dormait le plus, alla secrètement au palais de sa mère, où Géta faisait sa demeure : et les trouvant qui reposaient ensemble[1], ému de fureur bestiale, donna tant de coups de dague à son unique frère Géta, jusqu'à ce qu'il vit qu'il n'avait plus de mouvement.

VIII. La mère éperdue, voyant ainsi occire son

[1] Le 5 des calendes de mars, l'an de Rome 965; ce qui répond pour nous au 25 de février dans les années où le mois n'a que vingt-huit jours, et au 26 dans les années bissextiles, où le mois de février a vingt-neuf jours. B.

fils entre ses bras, s'élança plusieurs fois de tout le corps pour cuider sauver Géta : mais Bassien ne cessait pourtant de frapper, jusqu'à ce que sa mauvaise volonté fût accomplie. Ainsi demeura Géta mort, et la mère blessée en une main, et ensanglantée par toute sa personne. Elle eut telle constance en cette grande et subite adversité, et dissimula sa douleur avec telle assurance de visage et contenance, qu'on ne l'ouït oncques plaindre de la mort de son fils Géta, qui mourut en l'âge de vingt-deux ans. Bassien en l'instant sortit à la cour du palais, criant à haute voix : « A l'aide, « trahison, trahison : mon frère Géta m'est venu « assaillir jusqu'en mon lit pour me tuer, et sans « ce que me suis jeté en cette cour par une fenê« tre, j'étais mort. » Lors commanda aux gens des gardes qu'on le mît vitement hors le palais, et qu'on le conduisît au mont Célius, où était le quartier et logis des compagnies prétoriennes. Ceux qui entendirent le tumulte et la voix de Bassien cuidèrent, de prime arrivée, qu'il fût vrai que son frère Géta l'eût voulu tuer. A tant fut mené Bassien sur la minuit vers les gens de guerre, qui, oyant l'effroi, accoururent au-devant avec grand nombre d'autre peuple, qui conjecturèrent incontinent qu'il y avait désordre et sédition entre les frères, ou avec leur mère. Dès que Bassien se vit parmi les capitaines et autres membres de l'exercite (armée), commença le genou à terre à louer Dieu et sa bonne fortune, qui l'avaient sauvé des mains de son frère qui l'avait voulu tuer, et

ramené entre les mains de ses amis et compagnons : et en reconnaissance de la bonne volonté qu'il disait leur porter, et pour témoignage de sa libéralité, fit départir aux prétoriens grandes sommes de deniers : et outre la solde ordinaire, leur fit donner provision de blés pour un an, à eux et leurs familles.

IX. Le lendemain, la nouvelle divulguée par toute Rome, et la vérité du fait de la traîtreuse mort de Géta, les amis de Géta, qui étaient en grand nombre, se mirent en devoir de prendre les armes, pour cuider faire à la chaude de Bassien comme il avait fait à son frère. Mais bientôt furent par les bandes prétoriennes rompus et défaits. La plupart des Romains conçurent dès-lors mauvaise opinion de Bassien, et ne se pouvaient taire de détester en public et privé ce tant cruel fratricide, commis au sacré palais et entre les bras de la mère. Trois ou quatre jours après que Bassien se vit assuré des gens de guerre, et ceux de la faction de Géta vaincus, et que la témérité lui succédait en prospérité, alla d'audace par tous les temples de la cité, et emporta en un jour tous les plus riches joyaux que ses prédécesseurs princes y avaient donnés en cinq cents ans. Ce trésor fut départi entre les capitaines et soldats, qui, se voyant riches et favoris de l'empereur, allaient par Rome faisant bravades, tuant leurs ennemis, saccageant leurs maisons, et mettant à mort plusieurs familles, jusqu'à chercher à détruire toute une race et parenté, afin qu'il n'en

fût plus de mémoire. Beaucoup d'illustres Romains déterminèrent de faire mourir Bassien, pour le méchant commencement qu'il donnait à son empire : toutefois après qu'ils virent ceux de l'exercite tant déréglés, et qu'il était à craindre, s'il n'y avait empereur, que les gendarmes missent à sac toute la ville, retardèrent pour un tems leur entreprise. Bassien, emparé des trésors, vengé de ses ennemis, et accompagné des principaux chefs des prétoriens, délibéra d'aller au Capitole parler au sénat, faire les excuses de la mort de son frère, et s'insinuer en la grace des sénateurs.

X. Ce que fit le lendemain, où le sénat assemblé, et lui assis au siége impérial, faisant chacun silence, parla ainsi : « Combien que je sois encore bien jeune, ô mes pères sénateurs, et peu expérimenté à l'intelligence de beaucoup de choses, si est-ce que je connais évidemment combien le peuple romain me hait, et est déplaisant de me voir tenir ce lieu, et aurait de joie à ma mort, comme il a de déplaisir en ma vie. Comme les princes sont le miroir où chacun regarde, aussi sont leurs œuvres incontinent vues et jugées, et provient de ce que le bien qu'ils font est loué de plusieurs, et le malfait vitupéré de tous. Ceux qui font jugement des faits des princes ne sont toujours si justes que leurs sentences soient conformes à justice ; car la louange est quelquefois donnée par flatterie, et le blâme par malice ou envie. L'un des plus grands travaux que nous ayons aux principautés est que ceux qui parlent

de nos vies et de nos faits en parlent, non selon que vivons, mais comme nous les traitons; parce que si les honorons et agrandissons, ils nous nomment non princes libéraux, mais dieux: et si les méprisons et châtions, ne sommes hommes, mais bêtes ou furies infernales. Souventefois advient que châtions quelques-uns, non tant de notre mouvement et volonté, comme pour satisfaire au devoir impérial. Et tout ainsi que par rémissions et pardons agrandissons notre clémence, aussi est-il convenable que par rigueur notre justice soit crainte. Plusieurs jugent et blâment les vices des princes, lesquels, si étaient en leurs lieux, non-seulement seraient vitupérés, mais bientôt privés de leur état; parce que savoir bien et sagement commander n'est bien qui nous provienne de nature, mais faut que soit grace infuse des dieux. Or pour remettre notre propos, je vois tout le peuple scandalisé de moi sans occasion; car je jure par tous les dieux que si la vérité des choses dont on me donne la coulpe était assez entendue, on verrait facilement que suis innocent de ce que témérairement on présume; mais la fortune m'est tant adverse, et le commun peuple tant inconstant, qu'on tait de moi ce que tous les jours je fais en public, et m'accuse-t-on de ce qu'oncques ne fut en ma pensée. O dieux justes, je vous invoque et produis à témoins, qui avait plus d'envie, ou Géta de me tuer, ou moi de le faire mourir? Vous savez bien qu'ainsi que je me reposais seul à ma chambre en mon lit, Géta mon frère entra l'épée

nue au poing, pour me tuer de trahison, si promptement je n'eusse pris armes pour me défendre. Donc puisqu'il fut agresseur, et il a plu à la fortune que le combattant j'aie vaincu, pourquoi est-ce que les Romains mal informés me blâment? Quel plus grand témoignage voulez-vous de mon innocence, qu'étant lui assaillant, et moi défendant, il a été du plaisir des dieux que lui aie fait ce qu'il me voulait faire? Personne ne se doit persuader, qui ait tant soit peu de jugement, que par envie ou préméditée malice j'aie tué mon frère; car vraisemblablement je l'eusse fait en secret, et hors le palais royal, comme chacun sait que j'en avais les moyens. Je ne veux et ne puis nier que ne dusse traiter, aimer et honorer Géta comme frère; mais je ne veux confesser que fusse obligé d'endurer trahison et injure de lui; parce que comme il est honnête à la grandeur des princes de pardonner les fautes aux hommes de basse condition, aussi leur est indécent de souffrir outrages de leurs égaux et semblables. On a vu par le passé en celui-ci et autres empires venir deux frères ou plusieurs en succession, qui, pour ne se pouvoir compatir et accorder, se sont fait la guerre et entretués à raison de ce que tels états ne demandent ni compagnon ni frère. Regardez de Romulus et Rémus, de Tibère et Germanicus, de Titus et Domitien, de Marcus et Lucius, et autres plusieurs frères, qui eurent tant de passions et controverses au régime de l'empire, qu'on peut dire d'eux qu'ils furent plutôt ennemis mortels que frères

confédérés de nature. Vous, mes pères conscrits, rendez hardiment graces aux dieux, qui vous ont gardé incolume et sain votre prince, et délivré du danger de mort, et leur a plu que votre secret ennemi et le mien soit en lieu qu'il méritait. O que les faits des dieux sont grands, incompréhensibles et occultes, qui font toutes choses pour le mieux, et pour les faire redonder au profit de l'homme! Comme Jupiter, premier et souverain des dieux, entretient en soi la souveraineté et seigneurie des cieux, ainsi veut-il qu'en terre n'y ait qu'un qui ait le gouvernement de l'empire, et serait chose monstrueuse de voir deux personnes au régime de cet état, non moins que deux têtes en un corps. Selon qu'avons lu aux gestes des anciens, et pu voir de notre tems par exemples, il n'est rien plus convenable à l'empire Romain que d'être gouverné d'un seul; car la plupart des guerres et dissensions survenues ici et ailleurs ont presque toutes pris leur source à la pluralité des gouverneurs. Dont provinrent les guerres de Sylla et Marius, de César et Pompée, d'Auguste et Marc-Antoine, de Galba, Othon, Vitellius et Vespasien, et puis peu de tems entre Sévère, mon feu père, et Pescennius et Albinus? Toutes ces calamités sont venues en la misérable république de ce que plusieurs en ont affecté désordonnément le régime. Posé le cas que par testament mon père eût commandé que moi et mon frère Géta eussions la succession de l'empire par indivis, si est-ce que beaucoup de gens, et des assistans mêmes, savent trop

mieux que ce fut par l'importune instance et prière de Julie ma marâtre. Puis vous entendez qu'en ces actes plus faut considérer ce qui se devait faire, que ce qui a été fait. D'ailleurs pour le respect que devez avoir à l'empire, et pour partie de la charge qui est appuyée à vos prudences, vous n'aurez égard aux calomnies de mes malveillans, ni au délit qu'ils me pourraient imposer faussement. Mais en toute tranquillité m'entretiendrez comme votre bon frère et compagnon, qui ne désire autre chose que la prospérité de vous, de vos familles, et de la république. »

XI. Les sénateurs ne firent aucun semblant de lui faire réponse ni congratulation, et à peine le regardaient au visage : car communément le cœur ne daigne voir par les yeux, ses fenêtres, ce qu'il hait. Quoique le peuple et sénat montrassent affections troublées, non pourtant laissa Bassien d'entreprendre et exécuter les cruautés de long-tems conçues en son esprit, et commença à faire occire inhumainement tous les serviteurs, domestiques et amis de son feu frère Géta, jusqu'à prendre vengeance des amis de ses amis : de quoi les Romains furent grandement scandalisés. Fit aussi mettre à mort peu de tems après les sénateurs et autres magistrats qui avaient suivi la partialité de Géta, et les préteurs, questeurs, capitaines et gouverneurs de provinces, en quelque part de l'empire qu'ils fussent, pour peu de conjecture qu'il eût qu'ils eussent favorisé le parti de son frère. Aussi fit tuer Lucille, noble et ancienne matrone ro-

maine, sœur de l'empereur Commode et fille du grand Marc-Aurèle, laquelle les empereurs et illustres Romains avaient toujours aimée et servie comme mère et honorée comme impératrice; de sorte que son palais était privilégié et révéré comme un temple. L'occasion de la faire mourir fut parce qu'elle était allée au palais consoler Julie de la déplorable mort de son fils Géta. Semblablement fit mourir plusieurs vierges vestales, accusant les unes de rompue virginité, les autres de trop sévèrement gardée pudicité, mesurant le songé forfait à sa bestiale volonté. Fit aussi occire Lætus, et Rufus chevalier africain, son cousin germain, et l'invita à souper pour lui faire trancher la tête. Pompéianus, homme vaillant et expérimenté aux armes et lettres, fut par son commandement assailli et tué en chemin : et faisait courir bruit par Rome que les larrons l'avaient assassiné. Papinien, jurisconsulte le plus renommé du monde en conseil et doctrine, et qui accompagnait le plus souvent Bassien, venant un jour du sénat et ayant fait compagnie à l'empereur, comme il avait de coutume, jusque dans son logis, un bourreau aposté par Bassien d'une hache lui coupa la tête. Et peu après disait Bassien, se moquant, qu'il était marri qu'on ne l'avait décollé d'une épée, non d'une hache. Fit aussi tuer le bon Pétrone, qui avait tant louablement exercé durant quarante ans les états de consul, sénateur, édile, préteur et flamen, en tant qu'il avait mérité titre de bon. Salmonicus Sérénus, jurisconsulte et orateur très-facond

(éloquent), et Élius Pertinax, fils à l'empereur Pertinax et vrai héritier des vertus de son père, furent occis en un même jour. Commanda semblablement tuer un autre Romain qui avait nom Chilon, fort homme de bien, parce qu'il avait toujours procuré paix entre Bassien et Géta : mais, averti que les satellites venaient en sa maison pour le tuer, se jeta nu par une fenêtre et se sauva. Il envoya gens en Sicile pour faire occire sa première femme, fille à Plautien, qui avait été auparavant envoyée là en exil. Et, pour mieux exécuter sa cruelle volonté, fit faire curieuse et diligente cherche en Rome et par tout l'empire de tous ceux qui, par consanguinité, affinité ou autrement, étaient ou pouvaient être du sang impérial, et les fit mettre à mort, tant hommes que femmes, cuidant par-là détruire, abolir et perdre du tout la racine et mémoire du noble, antique et généreux sang romain. La boucherie était telle que, n'ayant loisir d'enterrer les corps des morts, on était contraint de les brûler par les places ramassés à monceaux.

XII. Non-seulement était ce maudit empereur cruel et inhumain, mais se prisait de l'être, et ne prenait plaisir de parler d'autre chose, et alléguait les exemples de Sylla, de Brutus, de Catilina, de l'un et de l'autre Gracchus, de Domitien et Commode, et de telles pestes de la république. Un jour qu'on faisait la fête des jeux du Cirque à Rome, ainsi que Bassien y allait en un chariot mené de quatre chevaux, ne pouvant passer à son

aise par la grande multitude du peuple qui était parmi les rues, prit tel dépit et colère, qu'en l'instant manda venir les gens de guerre de ses gardes, et leur commanda de tuer sans aucun respect tous ceux qui empêchaient son chemin. Le pauvre peuple, plus apprêté à regarder la fête qu'à se défendre, était misérablement occis sans en rien avoir forfait, et voyait-on le sang innocent des Romains teindre le pavé; et, pour quinze ou vingt, qui pouvaient avoir donné empêchement au passage du chariot, il en fut tué plus de sept mille. Le peuple romain, pour en faire court, ne buvait, mangeait, dormait, négociait qu'en crainte perpétuelle, attendant d'heure à autre d'être plus tôt tués qu'accusés; ne voyant loi, honneur, ni mansuétude naturelle quelconque qui retardât ce cruel tyran d'exécuter ses méchantes volontés.

XIII. Depuis que l'empereur Bassien eut fait mourir son frère Géta et pris vengeance de ses ennemis, et fait cruellement occire ses propres amis, entreprit un voyage en la Germanie-basse [1], avec délibération de visiter par le menu ces provinces, et réformer l'état des gens de guerre qui déjà, par cessation de guerroyer, était adonné à voluptés pernicieuses. Tout un été demeura au long de la rivière du Danube, ne faisant autres actes que chasser, pêcher et jouer, si n'est que quelquefois allait aux siéges de la justice ouïr plaider, et lui-même prononçait les sentences. Il prit en fantaisie de choisir tous les plus beaux et plus forts jeunes

[1] L'an de Rome 966.

hommes de l'Allemagne pour être de la garde de son corps; dont les Romains eurent grand mécontentement, estimant qu'il n'avait plus guère de fiance en eux. Souventefois laissait ses habits romains et allait par les villes vêtu à la mode germanique; et, afin de mieux ressembler, portait la chevelure longue et testonnée, chose qui déplaisait fort aux Romains. Il devint si peu soigneux et curieux de son boire, manger, vêtir, reposer et autres actes de sa santé, même au travail, qu'il en faisait moins de compte que le plus petit soldat de son camp. S'il fallait fossoyer, remparer ou démolir, il y était des premiers, usant le plus souvent de même pain et viande que les pionniers, et couchait comme les autres sur la terre; de sorte que tant s'en fallait qu'il se fît servir à la régale, que bien souvent méprisait ce qui était nécessaire à sa propre nourriture. Commanda que personne ne l'accompagnât en lieu qu'il allât, si expressément ne le commandait, et que personne ne le nommât empereur ou seigneur, disant qu'il se contentait d'être appelé compagnon et frère; et tout cela faisait pour se montrer constant et endurci aux travaux, et humain et traitable envers chacun.

XIV. Il était tant amateur de la renommée d'Alexandre-le-Grand que, passant par Macédoine, renouvelait édifices, statues et peintures faites en son honneur, et ne voyoit aucun temple ni autre lieu publiq de magnificence où ne fît tailler ou peindre les statues et trophées des victoires

d'Alexandre. Mais il s'oublia grandement, en ce que par toute l'Asie faisait dresser grands colosses d'un corps ayant deux têtes, l'une représentant Alexandre et l'autre Bassien. Le peuple se moquait partout de l'audace et folie de cet étourdi, qui s'osait comparer avec celui qui entre les hommes n'avait eu pareil. Cependant Bassien s'enivra tellement de son propre amour et de l'opinion qu'il avait d'être conféré avec Alexandre, qu'il commanda qu'on ne le nommât désormais en tous actes et titres qu'Alexandre; et fit porter aux capitaines de son exercite le nom qu'avaient jadis les principaux chefs de guerre d'Alexandre. Voulut que son armée fût divisée en trois, dont l'une se nommât Macédonique, l'autre Lycaonique, et la troisième Spartaine, en mémoire que les plus vaillans hommes de ces trois nations suivirent Alexandre en toutes ses guerres.

XV. De Macédoine Bassien prit son chemin vers Pergame, fameuse cité d'Asie, pour voir le temple d'Esculape, père de la médecine, et coucha plusieurs nuits dedans, faisant croire que le dieu Esculape lui révélait divers oracles concernant le gouvernement du bien public et l'entretien de sa santé. De Pergame s'en alla à Ilion, ville capitale du pays de Troie, où furent les guerres des Grecs et Troyens, laquelle trouva non-seulement détruite et ruinée, mais le lieu où elle était semé de blé. Il lui prit fantaisie de faire enterrer en ce lieu quelqu'un, comme on y avait autrefois enterré Patrocle; et, pour satisfaire à sa volonté, fit em-

poisonner un sien grand favori, nommé Festus, et le fit là ensevelir en la manière que les Grecs mirent en sépulture Patrocle. Durant les obsèques de ce Festus, Bassien, qui accompagnait le deuil, tenait en ses mains une retombe (coupe) de verre pleine de vin, et, buvant d'autant à tous, invitait chacun à faire le semblable, comme pour moquerie et du défunt et des assistans. Devant que Bassien allât en Allemagne, comme dit est, il passa la Gaule transalpine, où fit mourir beaucoup d'hommes de maison et de réputation, et entre autres le proconsul de Narbonne, vieillard de grande autorité; de quoi le peuple gaulois conçut contre lui haine et indignation bien grande. Passant une fois de Germanie en Asie par mer, la tourmente le molesta de telle sorte que, sa nef rompue en plusieurs pièces, à peine fut sauvé en un esquif. Dont, depuis mémoratif de ce péril, disait : « Je ne sais qui est celui si fou, qui a du pain et de l'eau, et une pièce de gros drap pour se couvrir en terre, et se va mettre au danger de la mer, et fût-ce pour être empereur. »

XVI. Après que Bassien eut visité la plupart de l'Asie, s'en retournant par la Bithynie vint en Antioche, où fut reçu avec triomphe et grandes cérémonies. De là prit chemin vers la cité d'Alexandrie[1], qu'il désirait singulièrement voir pour récordation du grand Alexandre, qui en fut fondateur. Comme les citoyens surent que l'empereur venait, lui dressèrent solennelles fêtes et magni-

[1] L'an de Rome 968.

fiques entrées, autant ou plus superbes qu'ils eussent oncques auparavant fait à prince grec ou romain : parce qu'ils avaient oüi dire que Bassien était bien fort amateur de la mémoire d'Alexandre. On envoya bien deux journées au devant réparer les chemins, ponts et passages. Le jour de l'entrée, tous les habitans sortirent de la ville le recevoir en ordre et parade, accompagnés de divers instrumens de musique. Aussitôt qu'il fut dans la ville, mit pied à terre, alla aux temples, et y offrit somptueux sacrifices. Signalément sur le sépulcre du grand Alexandre, devant lequel, usant de magnificence impériale, se dépouilla d'une riche robe qu'il portait, d'un accoutrement de tête fort riche, de chaînes et anneaux, et mis les genoux en terre, donna et offrit tout devant le sépulcre. Incrédible fut le plaisir que les Alexandrins eurent de voir un prince romain vivant faire tant d'honneur à leur prince grec, de si long-tems auparavant mort : et par ce respect portaient grand honneur à Bassien, qui faisait toute cette parade avec dissimulation, non pour complaire aux citadins, mais pour s'assurer d'être le plus fort, et depuis faire mourir ceux qu'il voudrait.

XVII. De long-tems Bassien portait haine à ceux d'Alexandrie à occasion de ce qu'on lui avait rapporté qu'ils se moquaient de lui, tant par paroles, que par comédies qu'ils représentaient, taxatives de ce qu'il se comparait à Alexandre, et se nommait Achille et Hercule, et aussi de ce qu'ils lui imputaient la traîtreuse mort de son frère

Géta : chose que Bassien avait plusieurs jours dissimulée pour s'en venger à un. Advint que la fête de l'entrée faite, Bassien commanda que tous les braves jeunes hommes qui étaient en la ville fissent une montre en ordonnance de guerre hors les murs de la ville, disant qu'il avait envie de les voir, et faire habiller et marcher à l'antique, comme les capitaines d'Alexandre, et autres renommés princes grecs. Chacun à ce commandement ému de soudaine gloire, et curieux de la nouveauté, sortit à la campagne, de sorte qu'en peu d'heures toute la jeunesse d'Alexandrie se trouva en ordre au lieu destiné. Bassien sortit hors la ville d'un autre côté, avec tout son exercite en armes, et arrivé au lieu où se devait faire la montre, commanda que ceux de la ville passassent devant lui un à un, pour les armer et équiper à son aise. Ainsi que ces pauvres Alexandrins marchaient désarmés comme brebis, le méchant empereur fit signe aux siens de marcher contre les autres, et de les tuer : ce qu'ils exécutèrent avec telle furie et cruauté qu'en moins de deux heures toute la campagne fut couverte de morts et de sang, et fut telle la plaie sur la désolée cité qu'il n'y avait habitant qui ne fût tué ou pleurant les tués. Le lieu où ce pauvre peuple fut meurtri était une grande plaine au long d'un fleuve, où fut si grande la boucherie et le sang répandu, que ce fleuve en demeura rouge tout le lendemain. Les Alexandrins ne se pouvaient excuser qu'ils n'eussent tort d'avoir médit et s'être moqués de l'em-

pereur : car combien que du mal ne se puisse dire que mal, si est-ce qu'on doit épargner les princes, des faits et œuvres desquels avons licence de juger en nos cœurs, mais non de leur reprocher par parole. Si la faute des Alexandrins fut grande, sans comparaison plus grande et exécrable fut la cruauté de l'empereur, qui devait faire tout le contraire de ce qu'il fit : parce que les excellens et héroïques princes doivent châtier leurs sujets à onces, et pardonner à livres et sans mesure.

XVIII. Peu semblait de chose à Bassien d'avoir saccagé, pillé, brûlé et ruiné la ville d'Alexandrie, et les circonvoisins, ayant considération à son inclination mauvaise et perverse : pour à laquelle donner continuation, imagina de faire un autre acte de cruauté et trahison tant hors de raison et méchant, que ceux qui en virent depuis l'exécution estimèrent la précédente en comparaison de cette seconde bien petite. Ainsi qu'aux vertueux une vertu provoque l'autre, de même aux mauvais un vice amène l'autre : de manière qu'il y en a qui viennent à telle profondité de péchés et forfaits, que plus n'en peuvent sortir. Or advint que Bassien, étant bien avant en l'Asie, eut envie de faire guerre, et rapporter victoire des Parthes : et n'ayant la hardiesse de les assaillir à guerre ouverte, brassa contre eux une secrète trahison, qui fut de tant plus vilaine et mal entreprise qu'il n'en avait occasion aucune : car lors les Romains et les Parthes étaient amis et confédérés.

XIX. Sans communiquer l'affaire à nul de ses

conseillers et capitaines, Bassien envoya une solennelle ambassade avec présens riches à Artaban roi des Parthes, et de sa propre main lui écrivit une lettre en cette teneur : « Bassien Antonin, unique empereur des Romains, au grand roi Artaban modérateur des Parthes, salut et bonne fortune : Les très-illustres et renommés Romains mes prédécesseurs, comme chacun sait, passèrent souvent d'Occident en Asie, non pour autre fin que pour faire la guerre, et rapporter victoires de ce grand pays, dont tu es maintenant roi : mais moi, désirant tout le contraire, je m'approche des Parthes pour te demander paix, telle qu'elle puisse être assurée et perpétuelle : car comme dit le proverbe, Mieux vaux guerre que feinte paix. Nous avons ouï dire et lu de nos antécesseurs qu'ils tenaient n'être moyen au monde plus grand de faire que les ennemis deviennent véritablement amis, que par mariages et alliances, parce que si ceux qui se marient joignent inséparablement leurs corps, aussi font les parens et amis les cœurs. Combien que la coutume ait été à Rome que les empereurs le plus communément épousassent filles romaines extraites de sénateurs, consuls, ou autres antiques familles, si est-ce que me voyant prince, et fils de prince, pour ne déroger à l'état, si mes fortunes ne l'empêchent, je ne me marierai oncques qu'à fille de prince. Point ne me semble convenable que celui qui est vassal et sujet ait tel crédit que de faire d'un prince souverain son gendre : avec ce que les femmes nées princesses,

qui sont mariées à leurs semblables, sont des peuples plus aimées et honorées, et les enfans qui en proviennent plus révérés et estimés. L'empire des Romains et le royaume des Parthes sont pour le jourd'hui les deux états du monde les plus fameux : et posé que plusieurs fois l'un ait guerroyé l'autre, et qu'il y ait eu divers succès de victoires, tant y a que l'un n'a jamais entièrement subjugué l'autre. Or je suis prince et empereur pacifique des Romains, et toi des Parthes. Si toi et ton conseil l'avisez, je demanderais volontiers ta fille en mariage; et si elle m'est accordée, ce sera faire de deux empires par guerre divisés une concorde et confédération profitable à tout le monde. Je ne te demande ta fille en mariage pour beauté corporelle : chacun sait que l'empire de Rome en a grand nombre d'aussi belles ; ni pour les richesses, car j'en ai, graces aux dieux, autant ou plus que prince qu'on sache nommer ; ni pour m'agrandir de terres et vassaux, en ayant assez : mais je désire singulièrement que de capitaux ennemis soyons faits amis immortels, et que toute discorde et mémoire des choses d'hostilité soit à notre endroit abolie et morte. Ne pense pas que ce que je t'écris soit pour t'induire à me donner quelque faveur ou secours pour vaincre quelques ennemis, qui se soient révoltés contre moi : car tu pourras entendre par ces miens ambassadeurs que t'envoies que mon feu père me laissa les sujets à l'empire tant obéissans, que depuis ils n'ont seulement de franche volonté fait ce que j'ai commandé, mais aussi demandé nouveaux

commandemens. Si en ce que je t'écris as crainte qu'il y ait déception, je teprie de penser qu'il n'y a que moi en danger d'être déçu, et est la raison, que tu ne mets à l'aventure qu'une fille et j'y mets ma personne, ma réputation et mon honneur, même en ce que je le fais au-dessus du sénat et peuple romain. Je ne t'en dis autre chose pour le présent, sinon que je te prie prendre en gré les présens que mes ambassadeurs te donneront, et croire ce qu'ils te diront de ma part. »

XX. Dès que le roi des Parthes eut lu les lettres et entendu les ambassadeurs de l'empereur Bassien, fit réponse en cette sorte : « Artaban, roi de l'antique royaume des Parthes, à Bassien Antonin, unique empereur des Romains, salut et prospérité. Je rends grace aux dieux immortels, avant toutes choses, de ce qu'ils ont mis en ton cœur ce dont tu nous écris et nous mandes par tes ambassadeurs, chose qui ne provient du conseil des hommes qui veulent toujours guerre, mais de la seule volonté des dieux qui sont auteurs de paix. En ce que mandes que tes prédécesseurs sont venus souvent en ce pays pour faire la guerre aux Parthes, considère que l'ambition qui les aiguillonnait à nous faire une guerre injuste les a conduits jusqu'à voir souvent pertes grandes et de réputation et d'honneur. Quant à ce que me demandes par ta lettre et messagers, je suis obligé par beaucoup d'occasions à te l'octroyer, et ne le voudrais dénier pour la vie, même que le titre de paix est tant désirable de toute personne capable de raison,

que, mon honneur sauvé, je ne le saurais refuser. Tu dis que l'alliance du mariage est grand moyen de réconcilier amis, je le concède : mais la règle n'est tant générale qu'on ne voie souvent dissensions intestines entre proches parens. Mon bisaïeul était beau-père du roi Arsacide ; néanmoins l'un tua l'autre en bataille. Entre vous autres mêmes, Pompée, qui avait épousé la fille de Jules-César, fut vaincu et ruiné par son beau-père, entant que l'alliance n'empêcha qu'ils n'eussent entre eux grande guerre. Le prince qui craint les dieux et qui n'est mutin de nature ne peut trouver plus prompt et meilleur moyen de paix, que d'être en repos en ses terres et ne chercher rien de l'autrui par ambition et curiosité. On offrait à mon père de plusieurs étranges pays mariages opulens et nobles, à quoi ne voulut oncques entendre, et me disait qu'il avait vu de son tems beaucoup de provinces et royaumes perdus pour avoir pris étrangères alliances par mariages, qui fut l'occasion qu'il ne voulut permettre que je fusse marié de nation étrange, et me dit sur l'heure de son trépas, entre autres saintes admonitions, que ne mariasse mes enfans hors ce royaume. J'ai eu trois fils qui me sont morts, et ne me reste qu'une fille en laquelle est toute mon espérance, et, s'il plaît aux dieux, et mes fortunes le permettent, je lui voulais pourchasser mari naturel et originaire de cette province, qui succédât à mon royaume et états, l'aimant trop mieux orné de vertus et bonnes mœurs que de richesses. A ce que mandes, que

l'empire des Romains et royaume des Parthes se pourraient commodément unir, tu as raison en ce que dis, si tant facile était l'exécuter comme le promettre. Comment est-il possible joindre et confédérer deux nations tant étranges en conditions, tant différentes en façon de vivre, distinctes en langage, séparées de distance et régies sous diverses lois? Puisqu'entre vous et nous nature a mis tant de mer, tant de terre et tant de montagnes, comment de corps tant lointains et séparés se pourraient joindre les esprits? Les dieux, qui par leur bonté pourvoient aux nécessités des hommes, ne nous ont sans cause éloignés les uns des autres : par ainsi folie serait cuider unir ce qu'à juste occasion ils ont divisé. Si d'aventure tu as besoin de gens pour la conduite de ta guerre, d'argent ou de vivres, je t'en enverrai volontiers, pourvu qu'établissions entre nous une bonne et assurée paix, qui redonde au soulagement de nos sujets, avec serment solennel que soyons désormais amis et frères par alliance d'armes. Quant à ma fille unique, que demandes en mariage, je ne te la puis octroyer étant tout résolu de ne la marier à prince étranger, quel qu'il soit. J'ai reçu de bon cœur les dons et présens que m'as envoyés, et t'en remercie : je t'en renvoie d'autres non tant riches et magnifiques, si est-ce que par iceux connaîtras que les rois des Parthes ont des trésors acquis et grandeur de courage à les dépenser. Non autre chose, sinon que les dieux te soient en garde et que de moi et toi puissions voir bonne fortune. »

XXI. Ayant Bassien reçu cette lettre, montra grand signe de mécontentement de ce que le roi des Parthes lui refusait sa fille en mariage : ce nonobstant ne cessa d'en écrire encore et renvoyer ambassades et présens, pour impétrer par importunité ce que par volonté ne pouvait obtenir. Le roi Artaban, se voyant pressé et de langage et de profuse libéralité, pensa que ce grand empereur demandait sa fille à bonne fin, et se laissa vaincre à l'opinion de ses amis, qui en l'instant lui conseillèrent de prendre l'alliance d'un si grand siegneur ; lui remontrant qu'à faute de ce faire pourrait irriter celui qui de son propre mouvement demandait amitié et association. Divulguée la nouvelle par toute l'Asie que la fille du roi des Parthes se mariait avec l'empereur des Romains, Bassien sous cette couverture dressa son chemin vers la cité, où le roi faisait le plus de sa résidence, et passant par bonnes villes de ce pays, tant s'en faut qu'on lui fit résistance aucune, que chacun le recevait honorablement et en grande pompe, sous ombre du futur mariage. Lui de sa part faisait de grands biens aux peuples qui le recevaient, couvrant parlà la malice déjà conçue en son cœur.

XXII. Arrivé Antonin à la cité de Parthénia [1], capitale de la province, et en laquelle le roi était, on dressa entrée magnifique, et alla le roi même au-devant de son futur gendre, en aussi bonne délibération de le traiter en bon ami et allié, que Bassien de le ruiner, comme traître et infidèle.

[1] L'an de Rome 969.

Avec le roi marchaient tous les grands seigneurs de sa maison et de tout le pays, avec les bourgeois et plus honorables et riches citadins, avec tel ordre et parure, qu'ils montraient combien leur prince était grand et obéi, et ses sujets riches et obéissans. Ainsi comme les Parthes commencèrent à se joindre avec les Romains pour les saluer et recevoir avec infini nombre d'instrumens de guerre et de musique, Bassien donna signe aux siens de courir sus à ce peuple, avec telle furie et cruauté, qu'en moins d'une heure tout fut passé au fil de l'épée. Le roi voyant le désordre, monta sur le cheval d'un sien page, et, parce que l'heure était déjà tarde, se sauva de vitesse. Les Romains entrèrent en la cité, tuant ce qu'ils rencontraient, et saccagèrent le palais royal et meilleur de la ville, puis y boutèrent le feu avec insolence indigne d'hommes, non que de Romains. Voilà comme il vainquit les Parthes, ou, à mieux dire, les vendit et trahit inhumainement. Bassien, ayant parachevé ce bel œuvre, écrivit au sénat qu'il avait réduit à l'obéissance des Romains toutes les meilleures provinces d'Orient, ou par intelligences, ou par force d'armes, se vantant que nul de ses prédécesseurs ne l'avait égalé en victoires. Le sénat, ignorant encore la trahison faite aux Parthes, fit feux de joie, processions et triomphes, et dressa statues en plusieurs lieux de Rome en l'honneur des victoires d'Antonin Bassien. Mais peu de tems après que les Romains surent la vérité de la trahison et de cette défaite tant cruelle et bestiale, ils n'en

eurent moins de regret et honte que les Parthes de perte.

XXIII. Bassien, sorti de la terre des Parthes, vint à la province de Mésopotamie; et parce que c'était sur l'automne, et le pays était bon pour la chasse de la grosse bête, fit là quelque séjour. Il y avait en son armée deux capitaines qui avaient la surintendance de tout le reste, desquels l'un avait nom Audentius, l'autre Macrin. Audentius était peu expert à manier les affaires politiques, mais bien entendant l'art militaire, preux et hardi; et Macrin, au contraire, grand embrasseur et conducteur d'affaires forenses et publiques, et aucunement remis et froid aux entreprises des armes. Bassien portait faveur à Audentius, et voulait mal à Macrin, et ne cessait de mal dire de lui aux autres capitaines, l'appelant couard, vicieux et gourmand, le menaçant que sitôt qu'il serait à Rome, lui ôterait la charge qu'il avait. Macrin, qui était sage, docte, et savait dissimuler à point quand on lui disait que l'empereur médisait de lui : « En « cela, répondait-il, fait monseigneur Bassien of« fice de bon maître, qui me corrige comme bon « père, non comme ennemi. » Cependant Macrin avait déjà conçu telle haine contre lui, que le succès montra depuis combien elle était grande. Advint que comme Bassien était naturellement curieux de savoir secrets, non des hommes seulement, mais des esprits par enchantemens et magie, se craignant de mourir par surprise et trahison, communiquait tous les jours avec devins et magiciens,

s'enquérant d'eux combien devait vivre, et comment mourir. Et voyant que cette canaille de sorciers, par flatterie, lui promettait toujours heureuse vie et honorable fin, se douta qu'ils faisaient office plus de mensongers que de pronostiqueurs, et les chassa de sa maison. Lors écrivit à Maternien, l'un de ses gouverneurs de Rome qu'il aimait sur tous autres, une lettre de sa main, par laquelle lui mandait qu'il s'enquît à Rome, avec sollicitude et diligence, de tous les augures, enchanteurs et magiciens, combien de tems il devait encore vivre, de quelle mort mourir, et qu'il sût, s'il était possible, s'il y avait aucun qui pourchassât d'être empereur après lui. Maternien exécuta promptement sa charge, et pour la malveillance secrète qu'il portait à Macrin, écrivit à Bassien qu'il avait trouvé pour toute résolution que, s'il voulait impérer longuement, fallait faire mourir Macrin. Quand le courrier qui portait cette nouvelle arriva, Bassien montait à cheval pour aller à la chasse, et ne pensant que ce fût la réponse de ce qu'il avait écrit, commanda à Macrin d'ouvrir le paquet, et lui rapporter de voix ce qu'il contenait à son retour de la chasse; et s'il était besoin qu'il y pourvût cependant. Macrin, ayant lu les lettres, même celle que Maternien écrivait de le faire mourir, estima une grande fortune que ce secret lui fût tombé entre mains, estimant que si Bassien eût lu cette lettre première, il eût été tué sur-le-champ. Lors craignant que Maternien n'écrivît encore un coup même chose, délibéra

de prévenir, et faire à Bassien ce qu'il lui voulait faire.

XXIV. Entre ceux qui avaient la garde du corps de l'empereur Bassien, y avait un soldat qui se nommait Martial, duquel le frère peu avant avait été pendu par le commandement de Bassien, sans occasion. Dès que Macrin eut pensé que la mémoire de la récente mort du frère était encore bouillante au cœur de Martial, il ne cessa de le pratiquer par tous moyens qu'il put pour le rendre son ami intime et familier, et à ce l'incita par beaucoup de bienfaits et présens; et aussitôt qu'il le connut être gagné et fort indigné contre Bassien, lui persuada facilement de le tuer; ce que Martial accepta volontiers, et promit de le faire. Étant Bassien en une cité de Mésopotamie nommée Carruca, alla visiter le temple du dieu Lunus, qui était distant de la cité en tour une lieue, advint qu'en chemin lui prit envie d'aller à ses affaires, et pour ce faire mit pied à terre et s'égara de sa troupe un peu loin dans une épaisse saussaie, accompagné d'un seul page. En cet instant Martial, qui ne cherchait que l'occasion de se venger et tenir ce qu'il avait promis à Macrin, entra dans ladite saussaie, où ayant trouvé l'empereur baissé pour faire sa naturelle nécessité, d'un coup de lance le perça à travers le corps, et le cousit contre terre [1]. Le coup fut si mortel que, sans se mouvoir, par-là où entra la pique sortit la vie. Martial, laissant l'empereur mort et le page

[1] L'an de Rome 970.

tant éperdu qu'il ne savait que dire, monta à cheval pour fuir; mais la garde impériale, qui était près, voyant encore sa lance sanglante, lui coururent sus, et le tuèrent. Voilà quelle fut la fin du malheureux empereur Antonin Bassien, qui justement fut puni comme il advient à telle sorte de tyrans, et comme les dieux le permettent.

XXV. Au même jour que l'empereur Antonin Bassien naquit, au même fut-il tué, à savoir le huitième d'avril, après le quarante-troisième an de son âge, et sixième de son empire. Le premier qui arriva au lieu où il fut tué fut Macrin, lequel pleura sa mort si dissimulément, comme s'il en eût été innocent. L'aventure fut grande pour lui de ce que Martial fut occis avant déceler l'entreprise, et chacun cuidait que Martial n'eût tué l'empereur pour autre respect que pour venger la mort de son frère. L'histoire dit que Némésien et son frère Apollinaire, et Martius Agrippa, étaient de la conjuration, pour mécontentement qu'ils avaient des cruautés et inhumanités de Bassien. Macrin, le lendemain que l'empereur fut tué, fit brûler le corps; et mettre les cendres en une capse (urne) d'or, et les envoya à Julie, marâtre de Bassien, qui était lors en Antioche : laquelle, voyant son fils mort, but un peu de poison, dont le jour même mourut.

Étant les choses en cet état, nouvelles vinrent à l'exercite des Romains qu'Artaban, roi des Parthes, venait à la suite de Bassien, pour venger l'injure qui lui avait été faite, et avait fait serment

solennel avec tous ses capitaines et chevaliers de ne s'en retourner vifs en leurs pays, sans premièrement avoir fait mourir Bassien. Les Romains se trouvèrent confus et étonnés, tant pour se voir en pays étranger, hors d'espoir d'être secourus, que pour la nouvelle mort de leur prince : et d'autre part leurs ennemis étaient près. Et par commune délibération créèrent empereur Audentius, homme d'honnête vie, et de longue main expérimenté aux guerres. Mais il ne le voulut accepter, s'excusant qu'il était vieux et maladif, et remontrant que cette élection ne pouvait porter sinon travail à lui, et dommage à la république. L'exercite romain demeura deux jours sans empereur, et jusqu'à ce qu'au refus d'Audentius, Macrin fut nommé empereur, plus par nécessité que par commun accord des gens de guerre, ne pouvant plus longuement être sans chef, parce que l'ennemi était près, et ceux qui méritaient l'empire, loin.

XXVI. En ce que dessus avons fait mention de Julie, marâtre de Bassien, est à noter qu'elle étant veuve et retirée au palais royal, Bassien la vit en été un jour de fête à demi-nue, et épris d'amours lui dit: « S'il était permis de renoncer ce mot de marâtre, que je te dois, je te tiendrais volontiers pour amie bien aimée. » « Si tu le veux, répondit-elle, tu le peux. Car que n'est-il permis à l'empereur qui donne lois aux autres, et n'y est en rien sujet? » La demande prompte qui trouva réponse de même causa que Bassien coucha avec

sa belle-mère, et ajouta aux précédens crimes cet inceste inhumain.

Bassien fut naturellement enclin à mauvaises complexions, et si son père était cruel, il le fut au double : au reste intempéré au boire et manger, et encore plus licencieux au parler. Dès ses jeunes ans, n'était aimé ni des siens, ni des étrangers, excepté des bandes prétoriennes, pour la tolérance qu'il leur donnait à mal faire. Il fit certains édifices en Rome notables et beaux, en spécial des thermes et bains qu'il appela de son nom, tant magnifiques en matière et manufacture, qu'ils excédaient les plus riches structures de Rome. Fit aussi une porte qui se nomma Sévériane, en mémoire de son père, en laquelle fit sculpter les victoires de son père, tant celles qu'avait eues devant l'empire, comme après. Il fut le premier qui porta à Rome l'image de la déesse Isis, et fit en son honneur construire un temple, et y établit prêtres. Il ne laissa aucuns fils légitimes, ni autres, fors Héliogabale, qu'il eut par inceste d'une cousine de Julie sa marâtre et sa femme, comme dirons en l'histoire suivante.

VIE D'HÉLIOGABALE.

SOMMAIRE.

I. Naissance d'Antonin Varius, surnommé Héliogabale. II. Crédit de Mésa. III. Elle envoie Antonin au temple du dieu Héliogabale, dont il devient prêtre, et porta depuis le surnom. IV. Macrin élu empereur. V. Sa mauvaise conduite. VII. Mésa forme le projet d'ôter l'empire à Macrin pour le donner à Héliogabale. VIII. Héliogabale proclamé empereur. X. Lettre de Macrin à Mésa. XIII. Fier et singulier propos qu'elle envoie tenir de sa part à Macrin. XIV. Défaite et mort de Macrin. XVI. Lettre de Mésa au sénat. XVII. Le sénat confirme l'élection d'Héliogabale. XVIII. Mauvaise opinion qu'Héliogabale fait concevoir de lui. Mésa se retire en Phénicie. XIX. Débauches d'Héliogabale. XX. Sa vie et ses goûts bizarres et ridicules. XXI. Lettre de Mésa a Héliogabale. XXII. Diverses lois d'Héliogabale. XXIII. Ses mariages. XXV. Comment il célébra et termina les jeux du cirque. XXVI. Cruauté atroce d'Héliogabale. XXVII. Loterie bisarre qu'il établit à Rome. XXVIII. Infamies d'Héliogabale. XXXIII. Énormité et ridicule de son luxe. XXXIX. Il associe son cousin Alexandre à l'empire. XXXV. Il fait préparer de riches instrumens pour sa propre mort. XXXVIII. Il bannit tous les sénateurs de Rome. XXXIX. Il est tué. XL. Le seul empereur à qui on n'ait pas donné la sépulture.

De l'an 957 *à l'an* 975 *de Rome; après J.-C.* 222.

VIE D'HÉLIOGABALE[1].

I. La seconde femme de l'empereur Sévère avait nom Julie, qui fut mère de Géta, et marâtre de Bassien. Cette Julie, lors qu'elle se maria avec Sévère, mena avec soi à la cour et palais impérial une sienne sœur aînée nommée Mésa, jeune dame assez belle, mais au reste prompte d'esprit, et fine et caute à l'intelligence et conduite d'affaires. Cette Mésa avait avec soi deux de ses filles, jeunes demoiselles, appelées l'une Sémiamira, l'autre Mamméa, qui naquirent au palais de l'empereur Sévère, et se nourrirent depuis en la cour de Bassien son fils. Les historiographes qui ont écrit de ce tems ne font aucune mention qui fut mari de Mésa, ni père de Sémiamira et Mamméa, et par ainsi se présume qu'elles fussent conçues en adultère, ou que le père fût homme de basse condition. Mésa demeurant au palais de Sévère avec ses deux jeunes et belles filles, Bassien fils de Sévère eut accès à Sémiamira, et eut d'elle un fils, qu'on appela Antonin Varius. Et afin que Julie sa tante ne le sût, et que la jeune demoiselle ne fût diffamée, l'aïeule donna si bon ordre à couvrir ce fait, qu'il ne fut oncques nouvelles au palais ni ailleurs que la demoiselle eût été grosse ni enfanté, mais fut baillé

[1] Qui impéra l'an du monde quatre mille cent octante un, (4218, après J. C. 218), et de notre seigneur Jésus-Christ, deux cent dix-neuf. *Allègre.*

l'enfant à nourrir secrètement. L'antique race de Mésa était d'une ancienne cité de Phénicie, nommée Émésa, près laquelle avait été autrefois une cruelle bataille entre les Rhodiens et les Phéniciens. Dont par résolution cet Antonin Varius, depuis Héliogabale, fut de la partie du père fils à Bassien, et de la mère fils à Sémiamira, conçu en adultère, comme dit est.

II. Depuis que cet enfant eut cinq ans, on le mena au palais, où se nourrissait avec sa mère et aïeule, sans que du vivant de Bassien on osât dire qu'il fût sien, pour cause de Julie, qui abusait de Bassien son beau fils. Mésa était femme tant pleine d'astuce et sage, que du tems de Sévère elle gouvernait paisiblement, et commandait à tous, et non moins en l'empire de Bassien, vers lequel avait si grand crédit et faveur, qu'il ne dépêchait rien sans elle à Rome : et si la faisait conduire avec soi hors Rome pour le conseiller aux guerres. Cette femme était libre au parler, et moins prudente à la conservation de sa chasteté, qu'il n'appartenait à femme étant en si haut lieu : mais au demeurant elle usa de son crédit avec tel heur, qu'en quinze ou seize ans elle fut riche jusqu'au comble : avec ce qu'elle sut très-bien employer à son profit la grandeur de l'impératrice Julie sa sœur. La seconde fille de cette Mésa, nommée Mamméa, eut à mari un consul Romain, et eurent un fils appelé lors Alexius, qui depuis fut Alexandre l'empereur : en manière que Mésa vit sa sœur impératrice, et deux de ses neveux (petits-fils) empereurs.

III. Elle, craignant que Julie ne s'aperçût quelque jour qu'Antonin Varius était fils à Bassien, délibéra de l'envoyer avec le fils de Mamméa en son pays de Phénicie, pour les faire nourrir et endoctriner. Il y avait en cette province un somptueux temple dédié au dieu Héliogabale, qui était de magnifique architecture, sans statue ou peinture quelconque dedans, fors une pierre de porphyre au milieu, faite en pyramide, en laquelle étaient gravées les figures du soleil et de la lune, si menu qu'on les perdait presque de vue. Ceux de ce pays avaient opinion que ce temple n'était fabriqué de main d'homme, mais que les dieux avaient envoyé cette pierre tant belle des cieux : qui était occasion qu'on y offrait grands sacrifices et dons précieux, et y allait-on par dévotion de diverses parties de l'Asie. Il y avait en ce temple non-seulement prêtres, mais un grand nombre de philosophes, afin que les uns sacrifiassent, et les autres endoctrinassent, et y avait assez bien pour subvenir à la nourriture de tous. Quand Héliogabale eut quatorze ans, et son cousin Alexius douze, leur aïeule Mésa les mit en ce temple pour apprendre les coutumes et cérémonies de sacrifier, et étudier aux bonnes lettres : ils étaient vêtus là-dedans comme les prêtres, de longues chemises de lin, frangées d'or, robes longues jusqu'en terre, boutonnées par-devant et par les manches, et un chapeau grand et pointu, couvert de soie, les pieds découverts dessus, anneaux de plomb aux petits doigts, et d'or aux pouces : et tenaient telle règle, qu'ils man-

geaient seuls, et couchaient seuls en leurs chambres. Et parce qu'Antonin fut prêtre du dieu Héliogabale, qui vaut autant à dire comme prêtre du soleil, depuis on le nomma Antonin Héliogabale, et porta toujours, voire étant empereur, l'habit sacerdotal, et se faisait payer tous les ans de sa portion de la rente du temple où avait pris l'habit. Héliogabale était de moyenne stature, cheveux roux, visage blanc, bouche petite, peu de chevelure, et barbe épaisse, et les jambes un peu courtes. Étant ainsi jeune, beau, et représenté à l'avantage par ces habits de prêtre, encore qu'on ne sût d'où il était, si est-ce que le voyant, on présumait qu'il était extrait de noble sang et de haut lieu.

IV. Après que Martial eut tué l'empereur Bassien par le conseil du capitaine Macrin, qui dès-lors usurpa le lieu et titre d'empereur, combien que les gens de guerre l'élussent, et que le sénat depuis confirmât cette élection, ce ne fut pour bonne volonté qu'ils portassent à Macrin, mais seulement pour l'incroyable plaisir que les uns et les autres avaient d'être dépêchés de Bassien : car la joie que chacun eut de la mort de l'un fut si grande, qu'on n'eut loisir de penser si l'autre serait bon ou mauvais. Onze jours après que Macrin se vit empereur, donna une bataille à Artaban, roi des Parthes, qui le vint assailler pour venger l'injure que Bassien lui avait faite, où fut combattu à telle outrance d'une part et d'autre, et à perte si égale, qu'on ne put juger du premier jour vers qui inclinait la

victoire, jusqu'au lendemain, que les Romains connurent que les ennemis leur avaient cédé la place, mais de bien peu. Artaban ce pendant certioré (assuré) de la mort de Bassien, et mitigeant par ce moyen sa juste colère, fit paix avec les Romains, et s'en retourna en son pays. Macrin, voyant le roi des Parthes retiré, et qu'il n'y avait plus personne qui osât dresser guerre en toute Asie, se retira en Antioche, où au lieu de pourvoir au fait de son état, et réformer les gens de son exercite, il s'adonna tellement à vices et voluptés, qu'il ne faisait autre chose que se parfumer, oindre, baigner, paillarder, et gourmander, et ne voulait ouïr parler d'autre chose. Quand il sortait hors la cité pour faire montre, ou visiter son exercite, ne portait autres armes qu'une baguette à la main : ce que les Romains estimèrent grande injure, à cause que les bandes romaines avaient de long-tems observance entre eux que nul n'osait passer entre leurs bannières, ni parmi eux, qui ne fût armé de quelques armes : et disait cette loi que le prince ne devait jamais entrer au sénat avec armes, ni aux exercites sans elles, parce qu'au sénat se traitaient choses de paix, et au camp choses de guerre.

V. Macrin oyait dire que le bon empereur Marc-Aurèle parlait peu, et en voix basse, et répondait à ceux qui avaient affaire à lui en peu de paroles : ce que Macrin imitait assez bien pour la parole ; mais aux faits c'était un autre Néron. Il ne permettait qu'aucun d'Antioche, ni d'Asie, entrât en son palais, le servît ou parlât à lui : mais soupçonneux

de tous étrangers, ne voulait voir que ses domestiques. Il devint tant superbe et arrogant, que quand les plus grands et plus anciens de ses capitaines parlaient à lui le genou à terre, ne leur commandait de se lever, comme soulaient faire les autres empereurs par courtoisie. Les deniers qui provenaient de ses états, ou qui lui étaient donnés par les bonnes villes d'Asie, étaient aussitôt dépensés que reçus, en jeux, banquets et passetems, tant que ceux de l'exercite demeuraient malcontens à faute de paiement. Chacun commença à murmurer, et petit à petit à se mutiner, de voir ce nouvel empereur si mal ménager. Lui pour complaire à ceux d'Asie, ou à mieux dire, pour son plaisir, allait toujours vêtu à la mode d'Asie, et se faisait le service de sa maison de même, méprisant les coutumes des Romains : dont aucuns de ses principaux capitaines reçurent fort grand ennui de se voir vilipendés, pour imiter un peuple étranger. Les Romains, comme avons dit, n'avaient nouvelle de guerre en toute Asie, ni en tout le Levant, ni par mer ni par terre : parquoi délibérèrent s'en aller à Rome ; mais Macrin ne leur voulut donner congé, craignant que s'en allant malcontens, ne se joignissent avec le sénat pour le priver de l'empire. Macrin prit mauvais conseil, qui ne s'en alla plus tôt à Rome, et qu'il ne salaria mieux ses gendarmes : parce que souvent plus de dommage est au prince de laisser ses gens de guerre malcontens, que de voir l'ennemi armé à la porte. En peu de tems ceux de l'exercite conçurent haine mortelle

contre leur prince, le voyant tyranniser avec si grand orgueil et présomption, que personne ne le pouvait supporter, tant était ambitieux et intolérable. Si était-il pourtant courageux, vaillant, et expert à conduire les guerres : et est à penser qu'avec ses conditions bonnes et mauvaises n'eût été privé de l'état d'empereur, sans les énormes vices auxquels s'adonna demeurant en Asie.

VI. Au tems que Macrin résidait en Antioche, la plus grande part des légions romaines furent envoyées en Phénicie, à cause que cette province était lors fort fertile, et exempte de guerre. Nous avons déjà dit qu'il y avait en ce pays un temple consacré au dieu Héliogabale, superbe en édifice, et servi d'un grand nombre de prêtres et de philosophes. Les capitaines romains allaient souvent visiter ce temple, les uns pour le voir, et les autres prier les dieux et offrir sacrifices. Il y avait en ce lieu deux jeunes cousins germains, qui se nourrissaient là pour étudier aux bonnes disciplines, l'un nommé Héliogabale, l'autre Alexius, qui combien que de profession et d'habillemens représentassent deux prêtres, on jugeait ce néanmoins à leur gravité et contenance qu'ils étaient princes, ou descendus de princes. Leur grand'mère Mésa fut tant secrète et prévoyante, que ces jeunes princes avaient déjà quinze ans que personne ne savait encore qui était leur père, et moins qu'elle fût leur aïeule ; et disait à tous que c'étaient deux pauvres orphelins, fils d'aucuns ses serviteurs, qu'elle nourrissait pour aumône. L'une des plus

grandes fautes que Macrin fit sur l'usurpation de l'empire, fut de chasser de la cour la grande matrone Mésa, non qu'il eût crainte que d'elle lui pût provenir aucun dommage; mais de son propre mouvement commanda absenter celle que ses prédécesseurs avaient aimée et honorée comme mère, comme celle qui durant l'empire de huit empereurs, par l'espace de cinquante-sept ans, n'était bougée de la maison impériale; où s'était comportée si vertueusement, et tiré tant de biens de son crédit, qu'on estime le bien qu'elle emporta plus que celui que Macrin trouva quand fut empereur.

VII. Mésa ainsi désavancée s'en alla en son pays de Phénicie, où étaient ses deux neveux, Héliogabale et Alexius, et un grand nombre de soldats romains malcontens et pirement payés, qui avec Mésa commencèrent à minuter une future ruine à Macrin, l'accusant déjà publiquement d'avoir conjuré à la mort de l'empereur Bassien, et occupé l'empire qu'il tyrannisait, et y versait très-mal. Ce bruit se publia avec telle célérité, qu'en ce pays le peuple se mutinait déjà, et désirait prendre les armes pour mettre Macrin hors de l'empire, et de la vie ensemble. Grand fut le plaisir que la matrone Mésa avait de voir la plupart de l'exercite pratiqué et bandé contre son ennemi, qui lui donna moyen de penser qu'il était tems de conduire la fortune, et s'évertuer à mettre l'empire en ses mains, étant les choses en trouble et disposition de pouvoir exécuter de grandes menées. Pour à quoi parvenir, envoya en grand secret quérir

six des principaux capitaines de l'exercite romain, gens vaillans et d'autorité, auxquels fit déclaration que son neveu Héliogabale était fils du feu empereur Bassien et Sémiamira sa fille, et que pour crainte de l'impératrice Julie, elle l'avait tenu caché, et fait nourrir en ce temple secrètement; et disant cela, les fit entrer en une garde-robe, où leur montra d'or et d'argent trésor infini, et fait serment solennel en leur présence, que s'ils veulent entendre à faire son neveu Héliogabale empereur, elle départira volontiers et libéralement tous ces deniers à eux et aux autres capitaines romains; et particulièrement promet à ces six que si par leur moyen son neveu est empereur, ils auront les états plus honorables et lucratifs qu'ils pourront souhaiter. Ces capitaines induits des admonitions et offres de Mésa prirent l'affaire en main, et de l'un à l'autre donnèrent entendre comment Héliogabale était fils de Bassien leur seigneur, et que son aïeule Mésa pourchassait l'empire pour lui; et fut chacun très-aise de la nouvelle, partie pour se venger du tyran Macrin, partie pour avoir portion de ce grand trésor.

VIII. Parce que le temple où se nourrissait Héliogabale était hors la cité, ils conclurent avec Mésa que la nuit après les bandes prétoriennes iraient au temple prendre Héliogabale, afin que sur le point du jour le portassent en la cité pour le saluer empereur: à quoi ne faillirent. Et droit à l'aube du jour le prirent au milieu d'eux: et le conduisant parmi la ville, criaient à haute voix

que c'était le fils de l'empereur Bassien, et qu'il lui ressemblait du visage, et d'une verrue qu'il avait en la main. Les gens de guerre et le peuple prirent grand plaisir à voir Mésa et son neveu tant disposé et beau. Cependant les deniers que Mésa avait promis se payèrent, et incontinent trompettes sonnèrent, et dressèrent étendards; et marchant par ordre parmi la cité, conduisant Héliogabale crient: « Vive Héliogabale Auguste empereur, fils « à Bassien Auguste: vive, vive, Héliogabale notre » seigneur et prince naturel. » Les plus anciens capitaines et soldats le portaient sur leurs épaules: et marchait devant lui le panonceau (panache) impérial, et la bannière de l'aigle, et lui couronné à l'impériale, tenant un sceptre à la main, qui étaient tous les vrais signes et marques des empereurs romains. Ainsi que les enseignes de guerre étaient déjà déployées, et que l'exercite avait salué et reçu en empereur Héliogabale, la matrone Mésa, outre ce qu'elle avait déjà donné aux gens de guerre, fit porter en public le reste de ses bagues et meubles précieux, et distribua le tout à l'armée, sans garder une seule bague pour soi. De quoi les Romains furent si contens que publiquement crièrent que toujours mais tiendraient Mésa pour leur patrone et mère, et jurèrent qu'ils ne serviraient jamais autre seigneur qu'Héliogabale, et mettraient hors l'empire le tyran Macrin.

IX. Macrin était en la cité d'Antioche, bien fâché de ce qu'on avait fait nouvel empereur en Phénicie, parce qu'ainsi a été, est, et sera, que

les princes adonnés à vices, lorsqu'ils cuident être en plus grande assurance, c'est alors que les plus grands périls et dangers se couvent et apprêtent contre eux. Héliogabale n'avait encore dix-sept ans, quand fut fait empereur [1]. Quoi sachant, Macrin en Antioche s'en riait comme par moquerie, mêmement de ce que ce nouvel empereur était si jeune, et qu'une femme en avait fait le pourchas (la poursuite). Les gens de guerre qui étaient avec Macrin, dès qu'ils surent qu'en Phénicie on avait fait un autre empereur, et comme à tel déjà baisé la main, prièrent et remontrèrent à Macrin de n'estimer ce fait si peu, mais qu'il avisât avec mûre délibération de conseil d'y remédier, afin que, ce pendant qu'il se moquait, l'autre ne le chassât du lieu là où il était, à bon escient.

X. Lors comme pour mépris, et ne faisant semblant de s'en soucier guère, prit encre et papier, et écrivit une lettre de sa main à la matrone Mésa, en cette teneur : « Macrin Ancius, unique empereur de Rome, à la matrone Mésa, désire peu de salut, et moins de faveur des dieux. J'ai su par deçà qu'en grande offense des dieux, et à notre désavantage et déshonneur, tu as tant osé par ton outrecuidance (présomption) que de pervertir le cœur et fidélité jurée que les gens de guerre qui sont par-delà me doivent, et par pratiques et intelligences illicites tu t'es efforcée de faire élire un autre empereur romain : acte cer-

[1] L'an de Rome 971.

tes digne de toi, qui es femme non-seulement, mais femme ambitieuse, vindicative et pleine de sédition: choses que j'ai connu en toi de longue main, et pour lesquelles je te chassai de ma maison. On m'a dit que l'empereur que cuides (penses) faire est un jeune garçon, prêtre, bâtard et ton neveu, à quoi je ne sais faire autre réponse, si n'est que je te châtierai comme femme, et lui comme enfant, commandant qu'on l'envoye fouetter, et toi filer. Je te jure les dieux immortels, Mésa, que si tu me mets en nécessité de prendre en la main la lance, je te contraindrai de mettre la quenouille en ta ceinture: car aussi est-il plus décent et honnête aux femmes tes semblables d'être à leurs maisons besogner aux ateliers, que suivre les gendarmes pour les mutiner contre leur seigneur. On m'a fait entendre aussi que tu as donné trésors inestimables aux gens de mon exercite, afin qu'ils prissent les armes contre moi, et élussent ton neveu empereur. En ce, comme au demeurant, as montré ta convoitise pleine de rage: car oncques on n'a vu ni ouï parler d'autre que toi qui ait dérobé l'empire pour acheter l'empire. Si mes prédécesseurs qui t'ont nourrie t'eussent connue comme je te connais, ils n'eussent ajouté foi à tes feintes paroles, et moins à tes œuvres, sous la douceur desquelles tu as dérobé leurs biens, et détruit et saccagé leurs maisons. Je t'ai ouï louer d'être née en la maison du bon Marc-Aurèle, et nourrie avec Antonin-le-Pieux, Commode, Pertinax, Julien et Sévère, princes de bonne mémoire:

et pour récompense de bienfaits reçus de cette tant illustre maison, tout à un coup tu la veux perdre, et en éteindre, si tu pouvais, la renommée. Si les dieux et mes tristes aventures permettaient qu'en cette entreprise je perdisse avec l'honneur la vie, la postérité, qui en écrira quelque jour l'histoire, pourra justement témoigner que l'empire vint à moi par élection, et à ton neveu par trahison. Si tu étais femme aimant ton honneur et réputation, tu ne déshonorerais ainsi ta fille Sémiamira publiquement, de laquelle et de Bassien tu dis être descendu Héliogabale que tu fais nommer empereur : parce qu'aux maisons où vertu est en recommandation, et les cœurs généreux habitent, plus s'estime une petite once d'honneur que tous les états et richesses dece monde. Tu n'es pas de celles-là, Mésa, tu n'es pas de celles-là, et le montres évidemment, quand pour te venger de moi, et pour avancer ton neveu bâtard, diffames et lèves faux témoignage à l'empereur Bassien et à sa maison, de dire qu'un tel inceste y ait été commis. Puisque Bassien, Julie, Sémiamira et Sévère sont morts, qu'avais-tu que faire, ô traîtresse Mésa, de maculer l'honneur de tant de morts, pour honorer un seul vivant? Je commence à connaître combien périlleux est que les hommes paisibles aient à démêler négoces avec femmes séditieuses et passionnées comme toi. Si nature ne vous eût faites par sexe imbéciles, et si vous pouviez prendre l'épée au poing pour blesser nos corps, comme diffamez nos bonnes re-

nommées par vos langues serpentines, rien ne serait que femme ne missent en leur sujétion. De cette émotion et trahison, qu'as faite contre moi, j'espère de m'en voir quelque jour vengé, et mon cœur satisfait : car les sages disent que le péché de trahison est si grand que, combien que les hommes le commettent en secret, les dieux ne laissent pourtant de le punir en public. J'entends d'autre part que ton neveu était prêtre au temple du dieu Héliogabale. A ce je ne dis aucune chose : l'injure est faite aux dieux, non aux hommes : mais je t'ose bien dire que puisqu'il était consacré au temple, et dédié au service des dieux, et que tu l'en as sorti, à peine prospérera jamais, d'autant que la raison veut que, pour plaire à la bonté divine, faut de princes faire prêtres, et non de prêtres faire princes. Les dieux immortels ne nous demandent rien, mais s'il advient que de notre propre mouvement leur offrions quelque chose, ils ne veulent qu'elle revienne plus à nos usages : et te prophétise dès à présent que pour avoir mis ton neveu hors du temple, il en perdra l'empire, et ton argent demeurera perdu. La confiance que tu as aux gens de guerre, de leur avoir départi tant d'or, d'argent et meubles précieux, demeurera vaine et sans effet : car les soldats avares et sans considération ont de tout tems coutume de donner l'empire à qui mieux les paye, non à qui mieux le mérite. La chose qui plus me fâche en cette entreprise est que, me connaissant homme et prince, faut que je conteste avec une femme,

et n'y a rien au monde tant honteux comme quand l'homme prend les armes contre celui qui n'a défense que de parole. Mais soit la conclusion, que pour la révérence des lieux où as pris naissance et nourriture, si tu te veux départir de la folie qu'as entreprise, et te réduire à mon obéissance, je te remettrai en tes états à Rome, et trouverai moyen que ton neveu Héliogabale aura un office de consulat. Autrement assure-toi que je dresserai toutes mes forces à t'y contraindre à plus basse condition. »

XI. Quand Mésa reçut la lettre de Macrin, Héliogabale son neveu, et les principaux capitaines de l'exercite étaient présens, qui prirent garde à la contenance et au visage de Mésa, tandis qu'elle lisait la lettre : et fut merveille de sa constance, que combien que cet écrit fût plein de malice et de menaces, oncques ne changea de couleur le lisant, et ne dit un seul mot après l'avoir lu. Héliogabale et ceux qui étaient autour d'elle la prièrent de leur lire cette lettre, ou dire sommairement le contenu : mais elle ne voulut la montrer ni la lire, disant que pour lors elle ferait mal de la publier, et encore plus mal si en tems et lieu ne la leur montrait. Ce fait, se retira en sa chambre, et fit réponse à Macrin en cette sorte : « Mésa de Phénicie, à toi Ancius Macrin salut, et consolation des dieux. Je ne commencerai ma lettre par mauvaises imprécations, comme tu as fait. La bénévolence et civilité ne se doit jamais oublier entre personnes, mêmement nourries en maison

royale, et s'il advient qu'il y ait quelquefois dissension entre elles et débats, si faut-il garder telle honnêteté, qu'il n'y ait paroles injurieuses. Il te devait souvenir, ô Macrin, que j'étais femme à qui tu écrivais, et que tu es homme qui écrivais, et que si tu te sentais en quelque chose offensé de moi, tu t'en devais venger avec les armes, comme courageux et hardi, non avec plume et encre, comme failli et couard. Les armes de la femme sont la langue; et celles de l'homme sont l'épée ou la lance. Et pour ce disait mon seigneur Sévère qu'il était fort reprochable à l'homme de se venger de paroles, et folle entreprise à la femme de prendre les armes. Il me sera force, puisque tu prends mon office, qui est de parler, que je prenne le tien, qui est de combattre : et que toute la gloire qu'as d'avoir fait mourir tant de gens, la perdes toute de mourir entre les mains d'une femme. Tu dis que tu me chassas hors de ta maison et de Rome pour être trop langarde et séditieuse en la république. Je réponds qu'il ne me déplaît pas tant de ce que me mandes, comme de l'occasion que me donnes à te répondre : car je savais bien que ne saurais satisfaire à ta malice, sans faire tort à ma gravité et sobre parole. Si j'étais femme langagère et séditieuse en la république, comme tu dis, à ton avis, Macrin, m'eussent soufferte en leurs maisons Marc-Aurèle, Antonin-le-Pieux et Sévère, mes seigneurs? Au palais des grands princes, et aux bonnes maisons des cités, presque tous vices se couvrent et dissimulent ex-

cepté trop parler et mutination, qui ne se peuvent celer, ni cacher. Je produis et invoque à témoins les dieux qu'ils me punissent, si en cinquante-trois ans que j'ai été au service domestique des empereurs, j'ai méfait à personne ou médit par paroles que ce soit, mais ai vécu aimée de tous, parce que j'aidais à tous. Tu me bannis de ta maison pour avoir plus de liberté d'être vicieux; et savent bien les Romains que sous même toît ne pouvaient habiter mon honnêteté et ta dissolue vie. Tu mandes aussi qu'il faut fouetter mon neveu, comme étant encore enfant, et moi envoyer filer comme femme : assure-toi que j'accompagnerai sa jeunesse de si bon nombre de vieillards, qu'on te fera mâcher le mot : et de moi je te mettrai en tête tant de quenouilles, que j'étonnerai tes lances. Si quand m'as écrit paroles tant injurieuses, il t'eût souvenu qui tu es, et qui je suis, moi fille d'un noble chevalier de Phénicie, et toi fils d'un maréchal de Capoue, tu devais penser que m'envoyant filer ma quenouille je t'enverrais chez toi mener les soufflets. A ce que dis qu'il me serait plus honnête d'être à mes ateliers accoutrer de la toile, que suivre les gens de guerre, pour les suborner contre toi, je te confesse que je l'ai ainsi fait, et te promets que j'ai déjà ourdi une toile, qu'à peine auras-tu moyen d'empêcher qu'elle ne s'achève. Il était besoin, Macrin, que tu susses et pusses plus, pour fouetter mon neveu, et pour me faire filer, car nous avons le pensement bas et humble et la fortune haute : et toi

au contraire, la fortune basse, et le pensement haut. Tu me reproches que j'ai départi mes trésors aux soldats pour faire mon neveu empereur, et que de moi seule se dira que j'ai dérobé l'empire pour acheter l'empire. A ce je réponds que tu dis bien, si comme tu es tyran, tu étais empereur : mais je n'ai acheté l'empire, comme prétends, sinon racheté de toi, qui l'avais usurpé et administré en tyran, et ai opinion que le sacré sénat approuvera mon élection, et te déclarera ennemi public. De dire que j'ai dérobé pour acheter, c'est grande malice et fausseté, car tu sais mieux que tout autre que j'étais tant riche qu'il ne m'était besoin prendre aucune chose du public. Mon patrimoine était grand, mon mari me laissa de grands biens, ma sœur Julie me laissa ses bagues et joyaux, mon seigneur Sévère me donnait ce que lui demandais, et mon oncle le consul Furius me fit son héritière, tant que je ne pouvais être que trop opulente et aisée, pourquoi me vas-tu donc inculper de larcin ? Si j'eusse voulu être telle que tu dis, et prendre à toutes mains des républiques et des princes, j'en avais le moyen : mais j'ai eu toujours devant les yeux l'honneur, qui mande aux princesses et grandes dames de donner beaucoup, et de prendre peu ou rien. Étant l'exercite tant pauvre, désolé et mal payé, si je l'ai secouru au besoin, j'ai fait ce que tu devais faire, si eusses eu le cœur romain, royal et de bonne nature. En outre tu m'écris, qu'étant nourrie en la maison impériale, j'ai commis trahison contre l'em-

pire : je te confesse la nourriture, et nie la trahison, de tant que t'ôter l'empire pour le bailler à mon neveu Héliogabale est le tirer des mains d'un tyran, et le bailler à un empereur fils d'empereur. Tu devrais avoir honte de me nommer traîtresse, étant toi-même le traître, qui notoirement conseillas et commandas à Martial de tuer proditoirement Bassien, qui lors avait résolu de te faire trancher la tête pour tes démérites, si ne l'eusses prévenu. On ne me saurait blâmer de vouloir faire empereur qui le mérite, et ne te saurait-on louer d'avoir occis ton maître et seigneur. Les dieux qui voient totalement mon intention, et les hommes qui avec le tems la sauront, soient témoins qui de toi ou de moi est traître, ou toi qui as tué ton seigneur, ou moi qui ai donné mes trésors pour venger son sang. Serait-ce pas pitié et cas de déploration qu'un nouvel homme, fils d'un maréchal de basse et infime condition, fût subrogé à la place de celui qu'il a occis? Les nations étrangères trouveraient-elles bon que l'empire Romain vînt du meurtri au meurtrier?

« Encore si tu étais d'un sang royal ou autre illustre, et nourri aux affaires d'importance, je t'obéirais la première, et ne voudrais penser ni dire contre toi une seule parole; mais étant, comme tu es, tyran non noble et mal vivant, et ayant, contre la volonté de tous, usurpé l'empire, je m'efforcerai de faire contre toi chose dont les morts seront vengés, et les vivans joyeux et soulagés. Puisque tu m'appelles séditieuse, venons toi

et moi à compte, afin que je sois ouïe à me justifier, comme toi à l'accusation. Si tu te dis être vrai empereur romain, montre la couronne, le sceptre, le manteau impérial, l'aigle et l'anneau; montre qui t'a requis, élu et confirmé; fais foi de l'élection, et je m'accuserai d'être séditieuse. Le meilleur droit que tu y aies est que tu as tué l'empereur, gagné l'exercite, pillé les trésors, et te fis nommer empereur; et n'y pouvant venir par justice ni par ligne, tu l'as occupé par tyrannie. Pour la fin de ta lettre, tu me promets que si veux me réduire à ton obéissance, me remettras à mes biens et honneurs à Rome, et donneras un consulat à mon neveu : je réponds que les choses sont déjà tant avancées qu'il n'est plus tems de capituler appointement, et quand tems serait, tu devrais demander ce que nous offres. Nous en sommes là toi et moi, Macrin, que les dieux, la fortune et les armes, faut que déclarent ta malice et mon innocence, ta tyrannie et ma justice, ta trahison et ma fidélité, ton mensonge et ma vérité, et qu'ils donnent l'empire, non à qui plus le convoite, mais à celui qui mieux le mérite. »

XII. Après que Mésa eut écrit cette lettre et envoyée, elle s'en alla vers les principaux capitaines de l'exercite, et leur montra la lettre que Macrin lui avait envoyée, et la réponse qu'elle avait faite. Quand ils ouïrent que Macrin leur reprochait d'avoir baillé l'empire à qui mieux les payait, non à qui le méritait, ils jurèrent tous qu'ils n'auraient moins de réparation de cette in-

jure que de la tête de Macrin. Cette parole fut depuis le principal motif de la ruine de Macrin et de l'avancement de Mésa. Dont doivent prendre exemple tous princes et grands seigneurs, que quand leurs peuples et vassaux seront altérés et mutinés contre eux, regardent soigneusement, non-seulement ce qu'ils font, mais aussi ce qu'ils disent et écrivent; parce qu'en tems de révolte et trouble, aucunefois plus endommage une parole ou une lettre, qu'en autre tems une notable injure. Mésa, animée des outrages de cette lettre, ne dormait nuit ni jour; et pourvoyant à ce qu'était nécessaire pour la guerre, dépêcha courriers en Italie, parce qu'elle avait résolu de soutenir en Asie avec armes, et en Italie par lettres et promesses; et prévoyant que son ennemi la viendrait assaillir, elle fortifia la ville où elle était d'engins, mines et boulevards, et y mit grande quantité de vivres, si d'aventure le siége y était long, et un bon nombre de gens d'élite pour la défense. Or, quand Macrin reçut les lettres de Mésa, et entendit son intention et cœur obstiné, il cuida forcener de rage de se voir si peu craint d'une femme.

XIII. Il y avait un capitaine nommé Julien, qui avait toute la charge et surintendance de l'exercite de Macrin, auquel donna la charge d'aller en Phénicie avec le plus de gens qu'il put amasser, et lui fit commandement exprès de prendre en vie, s'il lui était possible, Mésa et son neveu Héliogabale, afin qu'il tînt promesse de faire filer elle et fouetter le neveu. Ce Julien, capitaine vaillant et re-

nommé, vint en peu de jours mettre le siége devant là cité où Mésa était, et dans le quatrième jour après son arrivée donna l'assaut, et fut le combat si chaud, qu'ainsi que lui-même dressait une échelle et montait à la muraille, fut tué, et le corps tiré par un créneau, et soudain, par le commandement de Mésa, décollé, et la tête mise en une lance au haut d'une tour à la vue des siens. Le lendemain, Mésa fit appeler les capitaines de Macrin pour parlementer, et leur dit de la muraille en hors : « Mes amis, cette tête que voyez au haut de cette lance est de votre malheureux capitaine Julien; je vous prie me faire tant de bien de dire à votre maître Macrin que cette lance est la quenouille avec laquelle je file, et que cette tête est le peloton de filet que j'ai devidé, et non autre pour le présent. »

XIV. Quand Macrin sut cette nouvelle, on dit qu'il s'écria tout haut : « Je connais maintenant que mes destinées approchent, que mon heure est venue, et faut que ma fortune prenne fin. » Dès-lors son cœur s'affaiblit de telle sorte, que par secrètes intelligences il tâcha de partager l'empire avec Héliogabale. Mais Mésa, prévoyant que le succès de la guerre était prospère pour elle, n'y voulut entendre, et répondit aux messagers envoyés à ces fins, que s'il fallait partager l'empire, ce serait avec quelqu'un qui le mériterait, non avec un traître. Macrin, voyant que ses moyens et paroles ne servaient de rien à pacifier le cœur de cette femme, délibéra d'essayer le but et fin de sa

fortune, et voir si elle meilleurerait en quelque endroit, et fit mettre en armes tout ce qui lui restait de gens de guerre en Antioche pour marcher en Phénicie, avec si bonne intelligence, qu'en peu de jours campa bien près de la ville où étaient Mésa et Héliogabale, lesquels, sachant la venue, lui envoyèrent dire qu'il ne prît la peine de les venir assaillir dans le fort; car dans peu de jours iraient à son devant lui présenter bataille en la campagne. Par ainsi deux empereurs romains furent en Phénicie avec deux fortes armées romaines l'une contre l'autre. A vue d'œil l'exercite de Macrin diminuait, et beaucoup de ses gens se rendaient au camp de l'ennemi, et reconnaissaient Héliogabale pour fils de Bassien et pour empereur. Enfin Macrin, se voyant destitué des siens mêmes et en voie d'être vaincu, s'apprêta pour donner bataille, et monta sur un cheval léger et vite, pour se sauver s'il avait du pis. Le signe donné d'un côté et d'autre, le combat commença furieux et violent; toutefois en moins de deux heures ceux de Macrin perdirent courage et furent rompus; et Macrin, qui s'enfuyait, pris en un petit village, eut la tête coupée [1]. Telle fut la fin du tyran Macrin, qui eut domination en l'empire romain quatorze mois et dix jours; et fut tant vicieux et cruel, qu'on le nomma non Macrinus, mais Macellinus, c'est-à-dire boucher, tant et sans cause avait fait répandre de sang humain.

XV. Mort le tyran Macrin, les deux exercites

[1] Le 9 juin de l'an de Rome 971.

qui étaient contraires se rassemblèrent, et fut tant accorte la matrone Mésa que, combien que contre sa volonté les uns eussent suivi le parti de Macrin, elle ne voulut pourtant les déclarer rebelles et désobéissans, pensant qu'il était tems de gagner le cœur de plusieurs, plus que de venger injures. Et en cè plus qu'en toute autre chose sè montra vertueuse, parce qu'en vérité, lorsque le peuple est mutiné, et en volonté de se révolter, ne se doivent les princes occuper à châtier, mais à réconcilier et apaiser. Tous les capitaines de Macrin qui échappèrent de la bataille, voyant le bon traitement que Mésa leur offrait et faisait, se retirèrent incontinent vers elle, et reconnurent Héliogabale pour leur vrai empereur. De quoi Mésa reçut tant de plaisir et de joie que, combien qu'elle fut de l'âge de soixante - dix ans, on l'eût jugée lors de quarante. Combien qu'elle tînt déjà l'empire assuré pour Héliogabale son neveu, et que l'un et l'autre exercite romain lui obéît, elle ne permit pourtant qu'il s'intitulât seigneur ou unique empereur, jusqu'à ce que le sénat l'eût confirmé et reçu.

XVI. Pourquoi faire dans six jours après, envoya une solennelle ambassade à Rome, et donna secrète charge à ses ambassadeurs de faire secrets présens aux principaux du sénat, avec promesses de leur faire encore mieux, s'il leur plaisait confirmer son neveu empereur, et avoir agréable ce que les gens de guerre avaient fait; et leur écrivit lettre en cette teneur : « Mésa Phénicienne, au

sacré sénat de Rome, salut et grace. A personnes tant illustres et graves en mœurs et doctrine, comme vous êtes, pères conscrits, sera trouvé étrange et nouveau qu'une femme se soit enhardie d'écrire au sénat romain, du fameux nom duquel les dieux s'épouvantent, et les hommes tremblent; mais après que de vos graces aurez entendu l'occasion et le motif qui m'incite, je crois qu'il n'y aura celui de vous qui n'approuve ma hardiesse. Ce que je vous envoie dire par mes ambassadeurs, et vous écris par cette lettre, est affaire qui vous importe, à vous, vos familles, république, et à tout le monde; et vous prie ne l'estimer moins pour provenir d'une femme, parce que comme il n'y a hommes si prudens qui ne faillent quelquefois, aussi ne sont les femmes tant inutiles, que quelquefois ne soient cause de grand bien. Je proteste pour le commencement de cet écrit, et jure par les dieux immortels, et par les sépulcres de mes majeurs, que ce que mes ambassadeurs vous diront en créance, et que je vous écris, est véritable; car non moins est reprochable à dames extraites de bonne part d'être menteuses qu'impudiques. Et me souvient avoir ouï dire à monseigneur l'empereur Marc-Aurèle, qu'en la femme de bien doivent être conjointes vérité et chasteté, et que jamais ne fut que la femme véritable ne fût pudique, et la menteuse au contraire peu chaste. Aucuns des plus anciens d'entre vous peuvent avoir souvenance que quand l'impératrice Julie ma sœur épousa l'empereur Sévère, je vins

avec elle à la cour, où je demeurai long-tems, assez bien venue, et aimée de chacun. En cinquante-trois ans que j'ai servi divers princes, je m'ose vanter de n'avoir offensé sciemment personne, ni donné occasion d'être offensée. Parlant plus particulièrement, je crois que savez que du règne de l'empereur Bassien ma sœur l'impératrice Julie et moi suivîmes Bassien hors Italie; et depuis que le traître Macrin l'eut fait tuer, la défortunée ma sœur en sentit telle douleur, que peu de jours après mourut de pure tristesse, et ne voulut la fortune que mourusse comme elle, pour me garder encore à voir et endurer beaucoup de maux. L'inopinée mort de Bassien, mon seigneur et votre empereur, me fut tant aigre, que si j'eusse eu moyen de le défendre comme de le pleurer, ou de le ressusciter promptement, vous ne fussiez en peine maintenant d'en confirmer un autre. Combien qu'à la vérité Bassien fût jeune et sujet à quelques mauvaises complexions, si était-il patient et corrigible; et crois que s'il fût parvenu à maturité d'âge, facilement eût corrigé les vices de la jeunesse. On voit souvent que l'âge fait porter fruit à qui raison ne peut faire porter feuilles. Il est notoire que Martial le tua par commandement d'Ancius Macrin, homme méchant, de basse condition et de mauvaise vie, qui néanmoins entreprit de vouloir usurper l'empire, nonobstant que chacun le connût infame, idiot, mal proportionné du corps et de l'esprit, et indigne de ce bien. Vrai est que pour faire bonne mine, il jura

dans le sacré temple n'être en rien coupable de la mort de Bassien, et ajouta le méchant le crime d'homicide avec le parjurement. Les dieux qui sont justes à récompenser les bons, et punir les mauvais, voyant l'indigne élection que les hommes cuidèrent faire de ce meurtrier pour être empereur, permirent que mon neveu Antonin Héliogabale et moi nous dressâmes contre lui avec tel succès, qu'il est demeuré vaincu et mort, et l'empereur Bassien vengé. Les exercites qui étaient épars, divisés et mal salariés, sont avec nous réunis, contens et bien payés, et qui mieux est, n'y a nation deçà qui n'obéisse et ne craigne Rome, sous l'espérance que tout le monde conçoit d'un bon futur empereur. Il vous plaira aussi savoir, pères conscrits, que du vivant de Macrin, et après sa mort les gens de guerre de l'exercite élurent et nommèrent pour empereur mon neveu Héliogabale; laquelle élection je confesse avoir pratiquée, procurée et conduite par menées, faveur et argent, et estimais faire acte mémorable de racheter l'empire, et nos libertés ensemble, des mains d'un si exécrable tyran; et si on me veut alléguer que s'il y a achat il n'est louable, je réponds que je l'ai fait publiquement de mes deniers, devant votre exercite, hors Rome, et pour le fils de Bassien qui justement doit succéder aux états de son père. On ne me doit impropérer vente, puisque de mon propre bien j'ai soudoyé votre armée, apaisé l'Asie, fait mourir le tyran, remis l'empire en vos mains, et surtout vengé la mort de Bassien;

pour mettre son héritier en son lieu, pourvu qu'il vous plaise autoriser ce qui en est commencé. Puisqu'il est fils de Bassien, neveu de Sévère, jeune et enclin à vertu, il me semble que nous n'avons failli à l'élire, et vous ne pouvez errer à le confirmer, puisqu'il ressemble au père du visage, et des complexions à l'aïeul. Aussi ne différerez à confirmer notre élection, pour dire qu'il ait été mal nourri et endoctriné; car, comme savez, je l'ai fait nourrir, non en un palais en délices, mais en un temple et religion; non avec hommes profanes, mais avec prêtres, doctes et honnêtes; non dissolu, mais étroitement tenu et corrigé; non accoutumé à répandre sang humain, mais continuellement larmes; et finalement, servant aux dieux, non aux hommes.

Dès ses plus tendres ans, je l'envoyai au temple et l'offris aux dieux, afin qu'il apprît à être mansuet (doux), chaste, peu parlant, sobre et prudent; et si à l'avenir il devient autre, ce sera pour le trop de liberté qu'il aura, non pour la doctrine que je lui ai fait apprendre. Tous vos princes passés furent élus des hommes, mais mon neveu est choisi des hommes et des dieux, parceque je le nourrissais pour offrir sacrifices, et les dieux l'ont pris pour le régime et gouvernement des hommes. Vous autres Romains vous donnez encore louange d'avoir pris de la charrue et du labourage Q. Cincinnatus pour être dictateur; moins de louange ne sera d'avoir pris mon neveu du lieu de religion; de tant que plus excellent est prier continuelle-

ment les dieux, que labourer et suivre les bœufs. Au tems passé à Rome l'empire a été toujours divisé d'avec la prêtrise; maintenant verrez ce que vos prédécesseurs n'ont vu, que l'empereur sera prêtre, et le prêtre empereur; de sorte qu'avec le sacrifice nous réconciliera aux dieux, et avec les armes nous défendra des ennemis. Et devons graces aux destinées qui nous présentent empereur qui saura et prier dieu, et combattre; car, comme savez, on obtient peu de victoires pour le combattre des hommes, mais proviennent de la volonté et disposition des dieux.

« Combien que l'élection de mon neveu n'ait encore été faite que par les gens de votre exercite, si est-il à croire que les dieux l'approuvent, et ne reste que votre bonne confirmation, sans l'autorité de laquelle je ne permettrai jamais qu'il s'ingère d'administrer; parce que je n'estime vrai empereur celui à qui on obéit en Asie, mais celui qu'on aime à Rome. Or, pères conscrits, puisque ce jouvenceau Héliogabale est neveu de prince, fils de prince, frère de prince, et élu prince, il est à présumer qu'il sera bon prince, vu que communément celui-là est tel comme ceux dont il descend. De ma part je vous puis assurer que, tant que je vivrai, je mettrai peine que sa vie soit correspondante à la doctrine que lui ai donnée et fait donner; et si après ma mort advient qu'il soit mauvais, la coulpe n'en pourra lors être mienne, y ayant fait mon devoir. Ne reste pour la conclusion que vous prier d'avoir agréable ce que vos capitaines ont

fait, qui j'espère avec l'aide des dieux sera bon à vous, à la république de Rome, et à tout l'empire.»

XVII. Arrivée l'ambassade de Mésa à Rome, le sénat et le peuple s'ébahirent de ce qui était advenu en Asie, et de l'audacieuse entreprise de Mésa, et aussi de la lettre qu'elle avait écrite. Les états de Rome furent long-tems en altercation sur la réponse qu'on devait faire à cette ambassade, et différèrent à y donner résolution le plus qu'ils purent, jusqu'à ce que les ambassadeurs furent contraints à faire solennelle sommation au sénat de faire quelque réponse à ce qu'ils avaient demandé. Cependant Mésa fut avertie par lettres de ses ambassadeurs que le sénat et le peuple ne voulaient accorder l'élection, et moins la confirmation de son neveu Héliogabale: qui fut occasion qu'elle proposa de s'en aller en Italie, avec propos et délibération de contraindre le sénat à faire par force ce qu'il ne voulait faire de gré. Ainsi que ceux du sénat surent qu'elle était en chemin, et venait droit à Rome, avec volonté de combattre, craignant sa fureur, confirmèrent l'élection, et firent crier à cri public, que chacun dès-lors en avant tînt pour seigneur et vrai empereur Antonin Héliogabale. Mésa, sachant la nouvelle à mi-chemin, s'arrêta en Grèce, jusqu'au printems suivant, qu'elle navigua en Italie et à Rome, où fut reçue et festoyée magnifiquement, crainte toutefois des Romains plus qu'aimée: ce qu'elle connaissait très-bien, et dissimulait de même, avec telle prudence, qu'en œuvres, en pa-

roles, en secret, en public, on ne vit ni connut en elle aucun mauvais traitement envers les Romains, mais les chérissait comme fils, et les honorait comme frères. Tout le peuple se contentait de la gravité de sa parole, et de la douceur et honnêteté de sa vie: et un jour par le commun consentement du sénat et peuple, on la pria avec instance très-grande de prendre le gouvernement de la chose publique, sous l'aveu de son neveu, et en son absence. A quoi fit réponse en plein sénat: « Je vous remercie humblement, et reconnais vos bonnes volontés; mais il n'est convenable que je fasse ce dont me priez; car c'est aux femmes d'engendrer et nourrir empereurs, mais c'est aux hommes de gouverner les états de l'empire, et la plupart des femmes sont par sexe fragiles et incapables de fonctions publiques. » Pendant que ces choses se traitaient en Rome, Héliogabale était en Phénicie, attendant réponse de sa confirmation: lequel, aussitôt que son aïeule lui eut écrit, que le sénat l'avait publiquement confirmé empereur, vint à Antioche, délibéré l'année suivante de passer en Italie.

XVIII. Peu de jours après qu'il se vit empereur sans contradiction, hors tutelle, et loin de son aïeule, en liberté de faire ce qu'il voulait, on connut peu à peu qu'il devenait dissolu; et que s'il avait eu quelque présage de bien, c'était par feinte que la jeunesse et le lieu où avait été reçu, avaient couverte et dissimulée. L'une des premières insolences qu'il fit en Asie, fut qu'il se vêtit

d'une robe de drap d'or, ouvrée de soie, de coton, de laine et de lin, longue jusqu'en terre, et toute recamée (rehaussée) d'or trait (filé), et bordée de grosses perles et pierres précieuses : et portait en la tête une couronne faite en tiare, avec tant d'affiquets au col, bras et mains, que c'était chose non moins admirable que vaine et superflue. Il passa cet hiver en Asie, ne faisant autre chose qu'apprendre à jouer des instrumens de musique, à baller, à se masquer tantôt en berger, puis en barbare, nourrissant en sa maison bateleurs, plaisans et maqueraux. Sur le commencement du printems, passa en Italie, et vint audevant de son aïeule Mésa jusqu'au port d'Ostie: laquelle, comme vit son neveu tant étrangement vêtu, tant libre au vivre, et suivi de tant de canaille, eut grande honte: même pour autant qu'un grand nombre des plus notables Romains étaient à sa suite. Mésa, voyant la dissolution, appela son neveu en secret, et le pria fort qu'il n'entrât à Rome avec cet habillement, de peur que le peuple ne s'émût et scandalisât de le voir habitué en étranger et barbare. Tant y a qu'il n'en voulut rien faire, qui fut un grand crevecœur à l'aïeule, et peine d'ouïr déjà reprocher en son visage par les Romains que son neveu n'était tel comme elle avait écrit et dit en plein sénat. Héliogabale vint à Rome, et fut reçu avec grande magnificence et joie du commun peuple, non des nobles et gens d'état, qui, le voyant présomptueux en contenance, grave au marcher, vêtu pérégrinement

(à l'étrangère), et suivi de tambourineurs, bateleurs et badins, ne se pouvaient tenir de soupirer et murmurer. Un sénateur ancien dit à son aïeule Mésa qu'il s'émerveillait qu'elle ne remontrait à l'empereur son neveu qu'il n'était honnête de porter cet habit barbare et non accoutumé. « Ah! répondit-elle en soupirant, il ne me déplaît pas tant de l'habit qu'il a vêtu, comme des mauvaises coutumes qu'il a apprises depuis que le laissai. La robe se peut facilement ôter et muer (changer), mais les vices ne sont si faciles à dépouiller. » Il fit tuer un grand nombre d'animaux pour la célébration de la fête Quirinale, et fit mettre les entrailles en des plats d'or et d'argent, qu'il faisait porter aux plus anciens et honorés sénateurs, estimant faire grand honneur à qui en baillait un. Mésa, voyant son neveu qui empirait de jour à autre, et que peu à peu les Romains s'en scandalisaient, et que ses remontrances ne servaient de rien, s'en retourna en son palais de Phénicie, délibérée de finir ses jours en sa maison.

XIX. Vouloir écrire par le menu les vicieuses complexions de l'empereur Héliogabale serait vouloir compter les gouttes de l'eau du Nil, ou quelque cas de plus impossible : car il y a tant et tant de méchancetés, et tant sales et ordes, que serait vergogne à les écrire, et tems mal employé à les lire. De beaucoup nous en écrirons d'aucunes les moins déshonnêtes, afin que ceux qui les liront voient combien furent lors coupables les Romains à souffrir pour leur empereur une si difforme

bête, indigne, non de gouverner la république romaine, mais de vivre. Nous écrirons sa méchante vie, afin qu'on sache sa mauvaise mort, pour pratiquer ce que dit Platon, que combien que les hommes dissimulent les coulpes des mauvais, tant qu'ils peuvent, non pourtant les dieux oublient à la longue d'en prendre vengeance. Ce qui fait plus ébahir en ce prince dissolù, et nous doit épouvanter, c'est que jamais ne se lassait de mal faire, et ne put oncques employer à peine une heure à bien faire. Dès qu'il fut empereur, il garnit sa maison de paillards, ruffiens, maquereaux, tabourins, menteurs et autre telle peste d'hommes, auxquels ne dénia oncques l'entrée de sa chambre, ni les secrets de sa maison. Lui et eux représentaient au naturel diverses fables poétiques, et singulièrement se délectait à feindre le jugement de Pâris, hommes et femmes nus, avec gestes tant lascifs et déshonnêtes, que les gens de bien en avaient horreur. Chacun an, faisait célébrer les fêtes Adoniades, en honneur d'Adonis grand amoureux de Vénus, où par trois divers jours se lavaient et parfumaient un grand nombre de jeunes hommes et femmes; puis sur la fin exprimaient par gestes les travaux, angoisses, soupirs et douleurs que souffrent les amoureux, et enfin les voyait-on publiquement jouir de leurs désirées amours. Il abusait si fort de la familiarité d'un sien valet de chambre, nommé Zoticus, jeune et beau de visage, mais au demeurant pervers, menteur et imposteur, que chacun présumait lui

servir à ses méchantes concupiscences : et à la vérité Héliogabale en montrait les semblans, le menant toujours avec soi, le baisant, et festoyant partout où il allait. Sur ses repas avait philosophes et orateurs, qui disputaient des secrets de nature, au fait de la paillardise, et ne voulait qu'ils missent sus autres propos. S'il fallait ouïr ambassadeurs étrangers, ou autres personnes qui parlassent d'affaires d'importance, à mi-propos se fâchait, et par signes des mains ou des yeux appelait quelqu'un de ses impudiques, qui rompait le propos, et par ce moyen s'en allaient les étrangers sans réponse, et demeuraient les bonnes affaires en arrière. Au fait des femmes, il abusait indistinctement des matrones les plus illustres, de vierges, mariées et veuves, comme lui venait en fantaisie.

XX. En ses repas ne gardait forme ni heure, tantôt mangeant au point du jour, tantôt sur la nuit : aux viandes plus curieux que gourmand, au boire intempéré, buvant aujourd'hui vin, demain de l'eau, une autre fois du cidre, de l'eau sucrée, comme l'appétit le conduisait. Mangeait se promenant, et se promenait mangeant, et disait que c'était pour digestion. Dormait peu, et le plus souvent où il s'ennuyait, comme au temple, au sénat, ou autres lieux d'assemblée, sans avoir égard ni au lieu, ni à son autorité, sinon à sa bestiale sensualité. Il inventa à Rome la fête des vendanges, et parce qu'il y fit faire tant d'impudiques insolences et dissolutions que le peuple en avait horreur, les Romains ne consen-

tirent que jamais plus on la célébrât. Pour son passe-tems Héliogabale jouait souvent à la pelote, et par moquerie envoyait quérir pour jouer avec soi les plus vieux sénateurs et citoyens romains, et les faisait jouer tant et si longuement qu'ils étaient hors d'haleine et n'en pouvaient plus. Quelquefois tirait de l'arbalète au prix avec coquins et gens mécaniques : et si quelque homme de gravité le venait regarder, ne faisait conscience de viser et tirer à lui. Il n'allait point ou peu aux temples, ni fréquentait les hommes sages; jamais ne lisait livre. Il avait en horreur les savans, méprisait les gens de guerre : et, pour en faire bref, ami de nul, et de nul aimé, sujet à son opinion, et ennemi de raison.

XXI. La grande matrone Mésa, étant dûment certiorée (assurée) en Asie de la mauvaise et dissolue vie que son neveu tenait en Rome, lui écrivit une lettre en cette sorte : « Quand tu partis d'Asie pour aller à Rome, ô mon fils Héliogabale, je cuidais avoir telles nouvelles de toi sur ton avénement à l'empire que la république en demeurât contente, et moi joyeuse et consolée : mais à ce que j'entends ici, et on m'écrit de là, tu donnes à tous en Italie que murmurer de toi, et à moi en Asie que pleurer. Il y a soixante-dix ans que naquis en ce monde, durant lesquels ai enterré et pleuré mon père Torquatus, et ma mère Aristmia, ma sœur Philis, et son bon mari Tharsus. Me souvient aussi avoir vu mourir mon mari Aristippe, et mon fils Lucius Francus, que j'aimais

tant. J'ai semblablement pleuré le bon empereur Marc-Aurèle, et l'impératrice Faustine ma maîtresse, l'empereur Commode, l'empereur Pertinax, l'empereur Julien, et mon maître et seigneur Sévère, et modernement ton défortuné père, mon fils bien aimé, que maintenant je ne puis nommer sans larmes. Je t'ai nommé et mis en mémoire tous ces grands personnages, tes prédécesseurs, afin que tu voies s'il y a raison que je pleure toi qui es en vie après avoir pleuré tant de morts. Quand tu naquis, et que secrètement je te cachai jusqu'à ne savoir rien de ta nativité, quand je te fis transporter de Rome en Grèce, quand je te colloquai avec maîtres sages et savans pour apprendre doctrine et bonnes mœurs, quand je t'offris au dieu Héliogabale, et te fis sacrer son prêtre, je cuidais que tout cela fût un déchargement et consolation de ma vieillesse, et non motif et matière de déplorer ta vicieuse jeunesse. En toi connais-je combien sont différens les jugemens des dieux à ceux des hommes : car je pensais que cette étroite nourriture que je fis faire de toi fût moyen de te rendre vertueux et retiré; mais les dieux permettent que tu fais des actes qui sont indignes, non d'être faits, mais d'être seulement pensés.

« Quand je te mis avec le grand philosophe Gorgias, qui premier te vêtit la robe longue, et t'enseigna de prier les dieux, et leur offrir sacrifices, je faisais état que tu l'imiterais en façon de vie, et qu'il n'était presque possible que devins-

ses vicieux. Beaucoup de choses t'obligent à être bon, et nulle à être mauvais. En premier lieu, tu es homme, animal raisonnable, né à Rome, nourri avec les sages, extrait de noble sang, prêtre et empereur, qui sont choses dont la moindre te doit inciter à bien faire : avec ce que tu prendras plus d'aise et de plaisir sans comparaison à être vertueux que vicieux, parce que naturellement le vice plaît au corps, quand on le commet, mais après s'en ensuit prochaine pénitence; mais la vertu, avec ce qu'elle ne déplaît au corps, laisse toujours bon goût et contentement qui dure perpétuellement. Je ne sais quelle défortune est la tienne, ou quelles sinistres destinées sont les miennes, que je t'aie fait nourrir véritable, que sois mensonger; que je t'aie nourri en toute pudicité, et que tu sois tant et tant impudique; que je t'aie fait apprendre à être sobre, honteux et honnête, et que tu sois tant gourmand, effronté et déshonnête. Et qui pis est, que je t'aie fait prêtre pour avoir devant tes yeux la crainte des dieux, et que tu ne craignes ni d'offenser les dieux, ni de scandaliser les hommes. Au moins si tu ne te veux amender pour la crainte des dieux, et pour le bon exemple que tu dois aux hommes, étant leur chef, aie pitié de ma vieillesse, qui suis ton aïeule, qui t'ai acquis l'empire de ma propre substance, et n'y ai épargné ni tems, ni corps, ni biens. Tu sais bien, mon fils, que pour te faire prince des Romains je donnai présens aux temples, sacrifices aux dieux, et le meilleur de mes

trésors aux gens de guerre et légionnaires romains, et envoyai en général et particulier plusieurs riches dons au sénat : et j'eusse lors donné tout mon sang et entrailles aux dieux tutélaires, pour te faire l'un d'eux, s'il m'eût été possible, comme j'en avais la volonté. Nature t'a fait beau de visage, de belle taille, fort et robuste, hardi, de bon jugement, adroit aux armes, et courageux aux entreprises : mais que sert tout cela, que profitent tant de graces, si tu es toujours ennemi du bon conseil d'autrui, pour suivre tes vicieux et brutaux appétits ? Tu suis superfluité et vanité comme mal sage; sensualité comme hébété, et les chauds désirs de jeunesse comme enfant : ce qu'on ne pourra longuement ni dissimuler ni souffrir, de sorte qu'il faut que l'empire se perde en tes mains, ou que tu meures en bref tems. La chaire impériale consacrée aux dieux immortels ne souffre long-tems que princes mauvais y soient assis, comme on peut voir en Tibère, Caligula, Claude, Néron, Galba, Othon, Vitellius, Domitien et autres, lesquels vinrent à si mauvaise fin, que par où entra le violent couteau de leurs ennemis, par-là même sortit l'esprit de leurs corps.

Hélas! pauvre désolée, de mon fils Bassien quelle fut la fin? Il faut que je dise que puisque tu es successeur et disciple de ses perverses complexions, raison veut que sois récompensé de misérable fin comme lui. Il me souvient d'avoir ouï dire à monseigneur Marc-Aurèle que les dieux permettaient mourir plutôt les mauvais princes que les autres

hommes mauvais; parce que l'homme privé n'est mauvais qu'à soi et à sa famille, pour n'avoir moyen d'exécuter sa malice ailleurs; mais le prince tyran et méchant ruine toute la république. Tu as âge et dextérité pour t'employer à bonnes œuvres, et peux facilement laisser les complexions corrompues, parce que les dieux nous ont mis en nos mains le franc arbitre pour suivre le bien ou pour tomber en vice. Lorsque je poursuivis l'empire pour toi, je cuidais qu'en toi ressuscitât l'heureuse mémoire du bon Antonin-le-Pieux : mais hélas! hélas! j'ai crainte que comme à Néron s'acheva l'illustre sang des nobles Césars, qu'en toi aussi ne prenne fin le généreux lignage des Antonins. Étant à Rome, j'ai vu et connu depuis que suis deçà en Asie que la bonne réputation gagne fort le cœur du populaire : et au contraire la mauvaise opinion l'éloigne fort de l'amour de son prince. On me fait entendre que ta maison est toute pleine de gens de vie méchante, et que tes officiers mêmes, obtempérant à tes volontés lascives, sont encore pires que toi. Telles gens sont dangereux aux maisons des princes et pernicieux : par ainsi prends garde que ceux de ta suite même ne tâchent à te faire mourir, de peur qu'un jour, revenu à ton bon et sage sens, tu ne châties leurs fautes comme ils méritent. Pour réformer les autres est besoin que toi le premier te réformes, et pour châtier autrui, que tu te châties le premier. En tant que chacun privé et de basse condition prend communément exemple à ce qu'il voit faire à ses supérieurs,

même au prince, qui est le miroir de tous ses sujets. Du tems du bon Marc-Aurèle je vis sa maison pleine de serviteurs sages et modestes, et du tems de son fils Commode le palais était peuplé de gens de néant et de mauvaise conversation : et t'ose bien dire, comme l'ayant vu, que telles qu'étaient leurs maisons, telles furent leurs républiques. Si tu veux vivre en repos, sans ennui et hors tout soupçon, entretiens en ta maison et en ta compagnie hommes graves et prudens, et par-là ta maison sera prisée de leur gravité et toi conseillé de leur prudence. Maintenant, ou non jamais, est tems que deviennes bon : car on pourra excuser la coulpe du passé à la jeunesse; mais à l'avenir si continues à être mauvais, n'y aura moyen d'excuse, et attribuera-t-on tout à ta maligne et perverse nature. Reviens donc à toi, mon cher fils, et montre que désormais tu veux être tel que tu dois, et que la grandeur de l'état où tu es constitué mérite. »

XXII. Aucunes lois fit l'empereur Héliogabale bonnes et raisonnables, et d'autres ni bonnes ni mauvaises, mais trop toutefois faites selon son plaisir, et les faisait observer étroitement, disant qu'autant de puissance devait avoir le prince en son royaume comme les dieux au ciel. Il fit publier une loi qu'aucune vierge romaine, voire vestale, ne se pût obliger à garder virginité, mais qu'elles eussent liberté ou de s'enfermer ou de se marier, disant que les femmes étaient trop imbécilles (faibles) de sexe pour publier autre loi; que nulle femme veuve se mariât dans l'an de la mort

de son mari, afin qu'elle eût loisir de pleurer son mari et de penser soigneusement d'en prendre un autre. Fit autre loi qu'on ne vendît en Rome pain, chair, fromage, huile, vin ni autre denrée de bouche dont on use quotidiennement, sinon au poids et à la mesure, afin que les vivres se vendissent ce qu'ils valent, non ce qu'on en demande. Fit autre édit que les couturiers pèseraient le drap à faire habillement, pour ôter le soupçon de larcin. Ordonna que nul mineur étant sous puissance de père, mère ou aïeul, n'oserait vendre, acheter ou jouer; parce que la présomption est, puisqu'ils n'ont maniement de leur bien, que l'argent qu'ils trâfiquent serait de l'autrui mal acquis ou dérobé. Voulut que toutes les filles romaines se pussent marier après vingt-cinq ans sans congé et licence de leurs parens, alléguant pour raison que le bon père doit avoir autant de sollicitude à colloquer une fille comme à pourvoir dix fils. Voulut que les jours de fête à Rome, ou autres, qu'on faisait jeux et joies publiques, on n'enterrât aucun corps mort, disant qu'il était malséant et difforme en la république de voir les uns rire et les autres pleurer. Ordonna qu'aucun Romain ne fût si hardi de jeter et mettre hors sa maison un serviteur, esclave, cheval, chien ou autre animal de service pour sa vieillesse ou infirmité, afin que les jeunes, en servant et entretenant les vieux, pussent espérer d'avoir semblable rétribution et liberté quand seraient vieux. Fit autre loi que les larrons fussent punis non selon la loi, mais à la volonté de

celui qui était dérobé, afin que la punition en fût plus griève. Ordonna que la femme commettant adultère avec les parens et amis de son mari ne serait punie de la vie, alléguant que la conversation des parens et la fragilité de la femme excusaient la faute. Statua que tous habitans dans les murs de Rome pussent faire librement divorce et séparation de mariage après avoir demeuré six ans ensemble, disant que puisque l'homme ne se peut passer de remuer (changer) d'habit d'an en an, ce n'est inconvénient qu'il change de femme de six en six. Fit autre ordonnance qu'aux boutiques des apothicaires on ne vendît aucuns médicamens composés, mais simples et herbes connues, afin que chacun entendît ce dont il usait pour sa guérison. Ordonna que chacun se mariât avec personnage de sa qualité et état, comme marchands avec marchands, nobles avec nobles, et artisans avec artisans, parce que quand on se marie avec son inégal on s'efforce à faire plus qu'on ne peut et laisse-t-on souvent à faire ce qu'on doit. Ordonna que quand une maison brûlerait en Rome, le voisin fût tenu donner secours à son voisin brûlant, sur peine, à faute de ce faire, de contribuer deniers à la réparation de la maison brûlée. Fit loi, au fait d'amour, que la femme qui prendrait présent de celui qui l'aimait serait tenue de rendre le présent ou de satisfaire au désir de l'amoureux. Voulut que les maquerelles fussent aigrement punies si on les trouvait parlant ou sollicitant quelque dame. Toutefois s'il se prouvait que la dame

lui eût donné trois fois audience sans contradiction, la maquerelle était sans coulpe. Beaucoup d'autres lois fit Héliogabale, que les historiens racontent : mais parce qu'il y en a plusieurs impudiques et indignes d'être écrites, je les laisserai.

XXIII. Depuis qu'Héliogabale vint d'Asie à Rome il demeura un an sans s'y marier, et peu après l'an épousa une Romaine de noble sang et antique maison, et fort belle; et à peine acheva l'an qu'il la laissa : non content d'avoir fait et chassé sa femme de sa maison et lui ôté toutes ses bagues et joyaux, la contraignit de mener vie solitaire et gagner sa vie à coudre et filer. Répudiée sa première femme, il s'enamoura d'une vierge vestale et la sortit du temple et l'épousa publiquement : de quoi le sénat et toute Rome se scandalisèrent grandement, attendu que ces vierges étaient vouées et jurées à tenir perpétuelle virginité. Dès qu'il sut que le peuple ne l'avait agréable et que le sénat en murmurait, un jour alla en plein sénat faire ses excuses et leur remontra qu'il ne fallait qu'ils se troublassent pour cela : car si prendre une vierge vestale était péché, il était humain, et qu'un prêtre comme il était ne pouvait convenablement avoir femme qui ne fût religieuse comme lui : et si cette excuse n'était suffisante, qu'ils pensassent qu'il était prince souverain et empereur, et qu'à lui seul appartenait d'établir lois sans obligation de les entretenir, s'il n'était de son plaisir. A peine demeura un autre an avec sa seconde femme ; et l'ayant répudiée, la laissa en aussi grande misère

comme la première, et en plus grande, de tant que de vierge vestale et impératrice elle devint femme publique. Sa tierce femme fut une matrone romaine veuve, et trouva occasion de la prendre parce qu'elle était descendue de la race de l'empereur Commode; et disait qu'il n'en voulait épouser qui ne fussent de noble sang et sages et discrètes.

XXIV. Or, il vint à telle furie et fantaisie que, non content de se moquer des mariages humains, voulut faire moquerie des mariages divins, et délibéra de marier publiquement les dieux avec les déesses, et commença à traiter mariage entre son dieu Héliogabale et la déesse Pallas. Et un jour en grand triomphe fit mettre hors du temple l'image de Pallas, celle que l'on disait être tombée du ciel sur les murs de Troie, et laquelle les Romains avaient en telle vénération, qu'on ne l'avait oncques plus bougée de son lieu destiné. Héliogabale la porta en sa maison, et fit faire un char d'argent doré, au haut duquel fit mettre cette image vêtue d'habits nuptiaux, et de joyaux très-précieux, et attela ce triomphant char à deux bœufs, l'un tout blanc sans macule aucune, et l'autre tout noir; et lui-même, faisant le bouvier, appelait les bœufs et conduisait le char par Rome, ayant le visage tourné devers l'image et reculant toujours; et, afin qu'il ne chût ne voyant son chemin, avait fait sabler et aplanir les rues de son palais jusqu'au temple. Arrivés en ce temple, lui et ses suppôts accoutrèrent la statue du dieu Héliogabale,

et la mirent près celle de Pallas, et les épousèrent comme mari et femme, et dressèrent un riche lit au milieu du temple, où furent couchés avec grande solennité l'époux et l'épouse. Beaucoup d'autres mariages de dieux et déesses furent lors faits; ce que les Romains, observateurs de religion, prirent en mauvaise part, et estimèrent être fait blasphème aux dieux, dont Rome en pourrait souffrir la vengeance.

Ces noces faites, Héliogabale, pour se ressentir de la fête, fit encommencer les jeux du Cirque et autres, où fit exhiber et occire infinies bêtes sauvages de diverses espèces, et contraignit les Romains contre leur volonté d'en manger, de sorte qu'ils mangèrent lions, ours, léopards, onces, tigres, chevaux, ânes et chiens, excepté du pourceau, parce qu'on n'en mangeait point en Phénicie. Les fêtes achevées, Héliogabale, voulant montrer la grandeur de son cœur et ses grandes richesses, monta en une tour du temple, et de là par largesse jeta en bas sur le peuple grosses sommes de deniers et des joyaux plus précieux de son trésor; et fut si grande la presse à les ramasser que, les uns poussant les autres, plusieurs étouffèrent, et beaucoup s'entretuèrent; en tant que Rome et toute l'Italie se ressentit de la perte.

XXVI. Tous les offices, ayant administration de justice, furent vénaux, comme préteurs, censeurs, tribuns, édiles et autres, de sorte que non les plus savans et vertueux, mais ceux qui baillaient plus d'argent étaient magistrats. On avait

de coutume à Rome de ne faire sénateurs qui ne fussent extraits de patriciens, et qui ne fussent de l'âge de cinquante ans. Mais Héliogabale, comme pour dédain, fit sénateurs gens de basse et infime condition, comme laboureurs, jardiniers et artisans mécaniques et jeunes de vingt ans. Il ne vendait seulement les offices de la justice, mais aussi les offices de sa maison, comme de maître d'hôtel, argentier, écuyer, sommelier et cuisinier. Dont s'ensuivait que chacun d'eux était larron, pour se rembourser de ce que coûtait son office. Depuis qu'il était jeune prêtre en Phénicie, il aimait deux charretiers qui furent grands en crédit et autorité, depuis qu'il fut empereur; desquels l'un avait nom Protogène et l'autre Gordius. Il commanda qu'on lui amenât de toute Italie les plus nobles et beaux petits garçons qu'on pourrait trouver, et qu'on fît venir avec eux leurs pères, mères et autres proches parens qu'on voudrait. Et advint qu'il en vint de toutes parts un grand nombre à Rome, qu'il envoya au temple d'Héliogabale, et les fit tous tuer et sacrifier, et jeter les entrailles des corps, étant présens les pères qui les avaient engendrés et les mères qui les avaient enfantés. Le peuple fut fort indigné de cette cruauté, et peu s'en fallut qu'il n'y eût générale mutination, criant chacun à haute voix que c'était sacrifice de bête barbare, non d'empereur romain. Héliogabale se vantait et louait de ce que devant qu'il fût empereur imitait Pyrrhus, et depuis, étant à l'empire, Néron, disant que la moitié de

la vie se devait employer aux vertus et l'autre en vices; autrement, étant toujours en un être tout bon ou tout mauvais, on ne sait rien de son contraire qui sert souvent de tempérament.

XXVII. Il inventa à Rome les jeux du sort, comme une blanque; et, pour la mettre en effet, fit mettre diverses portions de diverses choses qui devaient venir par sort à ceux qui seraient du jeu. Ces portions étaient de sept chameaux, de sept mouches, de sept livres d'or, de sept chevaux, de sept chiens, de sept bufles, de sept araignées et de sept laitues; et commanda que chacune de ces choses fût divisée en quatre parties égales, afin qu'il ne pût venir portion entière à personne, mais un quart de bufle, un quart de cheval, et ainsi des autres. Le jour que le sort se jeta, que tous ces animaux furent mis par pièces, il advint au sort qu'il eut pour sa portion un quart de cheval, un quart de mouche et quart de chien, sans qu'il rencontrât or ni argent, ni autre chose qui valût. Ce jeu se continua quelque tems; enfin, voyant qu'il n'y avait que dépense, et que l'inventeur ne leur plaisait guère, on le laissa.

XXVIII. Il fit faire par subtil artifice des bains pleins de vin, fort profonds, et par-dessus comme un plancher de deux cuirs pleins de vent, et lui, accompagné de cent jeunes gentilshommes, monta dessus, et combattirent là cinquante contre cinquante, et ne fut si petite la risée, qu'il n'en tombât plus de trente dans le bain du vin qui furent noyés. Héliogabale ouït dire qu'il y avait

des prêtres à Marseille qui enchantaient et prenaient toutes sortes de serpens, pour grands qu'ils fussent, lesquels envoya quérir, et leur manda qu'ils portassent le plus qu'ils pourraient de serpens. Un jour qu'il avait fait assemblée de peuple pour certains jeux, fit mettre tous ces serpens parmi la foule des assistans, dont plusieurs furent morts et tués de la presse en fuyant, et beaucoup de femmes enceintes avortèrent de frayeur. Comme nous avons dessus dit qu'Héliogabale aimait hommes dissolus, lubriques et de mauvaise vie, un jour des calendes de mai fit apprêter bien vingt charretées de roses et les mettre en une chambre, dans laquelle fit entrer un nombre de ses domestiques rufians et autant de putains, qui se jouant entre les roses, et, ne s'en pouvant démêler pour la trop grande quantité, étouffèrent tous là-dedans. Il en fit mourir un autre nombre dans des eaux de senteur et dans des vaisseaux pleins de malvoisie. Publiquement il se moquait des sénateurs, et disait, se riant, que ce n'étaient sénateurs, sinon esclaves bien vêtus. Quand venait quelquefois sur la minuit, qu'il pensait que les plus notables Romains étaient au meilleur de leur somme, soudain envoyait de ses gens les quérir, feignant avoir besoin promptement de leur conseil; et, comme ils étaient venus en sa présence, les renvoyait se riant d'eux. Les châlits de sa maison étaient de fin argent, et les faisait garnir en hiver de peaux de lièvres; la couette (lit de plumes) et chevet étaient de plumes de perdrix des plus déliées,

prises sous les ailes, et en usait par le conseil des médecins qui disaient que ces plumes confortent le cerveau et gardent de paralysie. Il avait fait dresser plusieurs maisons à Rome, où toute sorte de bons compagnons pouvaient aller boire, manger, jouer et paillarder à toutes espèces de lubricité; et lui-même y allait souvent pour inciter les méchans, ses semblables, à nouveaux moyens de voluptés, jusqu'à faire office d'homme et de femme, et s'exercer toute nuit à mille méchancetés qui ne se doivent dire et moins écrire.

XXIX. Denys le tyran, Appius tribun, Lucullus et autres furent en leurs tems notés d'être superflus et par trop somptueux en banquets et friands; mais Héliogabale en gloutonnerie et invention de nouvelles friandises les surpassa tous. En premier il ne mangeait que sur table d'argent, bancs et chaises de même, d'ouvrage enlevé et taillé au ciseau, avec enrichissement d'or et d'émail de diverses couleurs. Le reste de son buffet et vaisseaux de cuisine, d'argent, et plusieurs célatures (ciselures) moresques et damasquines d'or. Ses officiers, servant à table, et cuisiniers vêtus pour le moins de draps de soie. Il avait curiosité extrême de l'apprêt des viandes, et aimait qu'on lui changeât souvent, mêmement selon les saisons. Singulièrement se délectait à manger crêtes de coq rôties, langues de paons frites et langues de rossignols en pâte, et voulait en être servi à telle quantité comme si c'eût été bœuf ou mouton; si bien qu'il fit faillir les paons et rossignols en

Italie. Quelquefois se faisait faire une compote en potage de têtes de papegaux (perroquets), d'œufs de perdrix, de foies de paons et de poitrines de faisans; et fallait que ses officiers prissent les papegaux bien loin, et n'en laissèrent pas un de ceux qui contrefont la parole aux cages. Il invita un jour quelques ambassadeurs étrangers et autres Romains pour leur tenir compagnie, et n'y eut au banquet que de vingt sortes de mets, tous faits de barbillons et langues de barbeaux, qu'il avait fait pêcher long-tems auparavant, et se vantait à table de les banqueter d'une viande que jamais Romain n'avait vue en si grande quantité et ne verrait après, parce qu'il estimait qu'à peine en pêcherait-on jamais plus tant. Il avait deux petits chiens qu'on lui avait envoyés de Mauritanie, qui mangeaient avec lui à table et couchaient en son lit, et ne les nourrissait d'autre viande que de foies de pluviers, butors et canards; et ce faisait-il par dépit de ceux qui avaient charge de sa volière, qui se fâchaient de chercher tant d'oiseaux de rivière.

XXX. Quand il était quelque grande fête, ou qu'il avait invité notables personnages, lorsqu'ils étaient au meilleur ou du repas ou du bal, il commandait qu'on lâchât des lions par le palais, et autres bêtes sauvages, et advenait que les pauvres convives, plus chargés de vin que d'armes pour se défendre, étaient blessés ou tués misérablement. Voulant célébrer la fête du dieu Génius, et jour de sa naissance, il manda semondre (inviter) le sénat,

et se fit fort de leur donner à manger des jeunes palumbes ou ramiers nourris dans les eaux de la mer, et de l'oiseau Phénix, qui est unique au monde : et s'obligea, à faute de ce faire, à donner à chacun des sénateurs cent livres d'or, et tint promesse des palumbes, mais non du Phénix. En ses jardins avait un grand et profond étang, et après le repas y allait avec les invités et autres, qui avaient à négocier avec lui, et les faisait nager : et ceux qui disaient ne le savoir faire les faisait entrer en l'eau, et nager les tenant par la barbe : dont les uns se noyaient, et les autres échappaient comme ils pouvaient. Au fort de l'été et du grand chaud, faisait porter en Rome dans son palais de la neige en si grande quantité, qu'on eût dit qu'elle n'était portée des montagnes, mais tombée là du ciel. Quand les nobles Romains célébraient quelque fête, si l'heure du souper était tarde, ne laissait allumer chandelles ni torches, mais faisait dresser un grand nombre de lampes pleines, non d'huile, mais de pur baume, qui coûtait plus que tout le reste du festin. Dans le circuit de son palais fit édifier un corps d'hôtel beau et somptueux, avec fausses portes, et y mit plusieurs femmes lubriques, qui pussent par ces fausses portes recevoir à toute heure leurs amis. Quoi sachant, les autres putains de Rome allèrent au sénat se plaindre, et demander licence de faire de leurs bordeaux palais, puisque l'empereur faisait de son palais bordeau. On dit qu'en magnificence de banquets, en dépense de viandes rares, en curiosité de vins, et braveté

de serviteurs, Héliogabale excéda tous ses prédécesseurs princes romains : et écrit-t-on qu'au moindre souper qu'il fit il dépensa douze mille sesterces, qui sont plus de mille écus [1].

XXXI. Pour se moquer de ceux qu'il avait invités, faisait faire les bancs, où ils se devaient asseoir, de soufflets de maréchaux, pleins de vent, et couverts de toile peinte : et comme l'on était au milieu du souper, quelqu'un aposté lâchait le vent, de sorte que les assis peu à peu se trouvaient à terre, et étaient contraints se lever, et achever le souper tout debout sans siége. Il fit pacte avec ses gens que, quiconque lui porterait des toiles d'araignée, il aurait pour livre certaine somme de deniers, et en fit faire chercher par toute Rome, et en peu de tems lui en fut porté pesant dix mille livres : chose qu'il disait avoir faite pour montrer combien Rome était grande et habitée. Secrètement commanda remplir vingt ou trente vaisseaux grands comme tonneaux de grosses mouches, et les fit porter en son palais, puis lendemain invita plusieurs Romains à dîner : et sur le midi lorsque la chaleur était plus grande, et que ces Romains bien affamés commençaient à manger viandes toutes douces et sucrées, on fit ouverture à toutes ces mouches, qui se ruèrent de telle furie sur les hommes et sur la viande, que les assistans furent

[1] La drachme, comme nous l'avons dit, vaut quatre sesterces romains, et 15 sous 6 deniers trois quarts de notre monnaie. Douze mille sesterces font trois mille drachmes, 2,334 livres 10 sous 6 deniers de notre monnaie. B.

contraints vider la salle, et mesdames les mouches demeurèrent maîtresses, et dévorèrent le reste de la viande. Un jour de grande fête, ainsi que le sénat et peuple était au temple pour offrir sacrifices, il fit mettre dans le temple deux ou trois cents chats, et bien deux mille rats, et fermer les portes, afin que personne ne sortît ; et fut si soudaine la frayeur et émotion du populaire, voyant ces chats après les rats, que non-seulement les sacrifices se laissèrent, mais y en eut qui sortirent par les fenêtres. Quelquefois appelait pour manger avec soi ses lubriques et ruffiens, et les faisait servir de pain, chair, fruits et autres mets contrefaits de pierre ou de bois : et chacun service les faisait boire et laver les mains, comme s'ils eussent mangé, et les envoyait aussi affamés comme quand vinrent. Une autre fois fit festin général au Champ de Mars, et y fit venir de Rome huit boiteux, huit bossus, huit borgnes, huit nains, huit géans et huit mores : et pour son plaisir faisait manger les nains en tables hautes, et les géans en basses, et les mores les mains liées derrière le dos, afin de montrer les dents blanches, et leurs grosses lèvres : en tant que le manger portait à chacun déshonneur et peine.

XXXII. Lui et un nombre de Romains de sa ligue dressèrent partie de faire une nouvelle sorte de banquet, qui fut que sept dressèrent leur table au Palais, sept au Capitole, sept au mont Célius, sept au fort d'Adrien, et sept delà le Tibre à la porte Salaria : et avait chacun d'eux une trompette en

main, et même appareil de viandes, et même nombre de putains, et se mirent à table à même heure, avec pacte qu'en même instant que les uns sonneraient la trompette pour boire, manger ou paillarder, les autres répondraient et feraient le même. Lui et douze autres Romains mariés ordonnèrent qu'ils mangeraient les uns chez les autres, par sort et par ordre, et que celui qui serait l'hôte serait tenu leur donner de douze sortes de viandes à chacun, de douze sortes de vin, et le choix de douze belles dames. Advenant le jour qu'il fut l'hôte, il fit enivrer les autres, et au lieu des douze belles dames qu'il devait présenter, à l'obscur de la nuit les fit coucher avec douze pauvres femmes esclaves, vieilles et laides de même, pour en tirer son passe-tems.

XXXIII. Héliogabale était de son naturel fort barbu, toutefois ne se fit oncques couper la barbe, ni au rasoir, ni aux ciseaux, mais se frottait de certain onguent, qui lui faisait tomber le poil, comme s'il eût été ras. La chambre où il se couchait, et sa salle, et les galeries où se promenait, étaient nettoyées deux fois le jour, et pour grande magnificence, les balais étaient de fil d'or et de soie : les allées de ses jardins, qui étaient longues et grandes, étaient couvertes de sable doré. En ses habits il était tant excessivement superflu, que non content que ses souliers fussent de toile d'or ou d'argent, enrichis de pierrerie, faisait que les semelles étaient d'unicorne, et le dessus d'or trait, du plus fin qu'on portât du Nil, couvert de grosses

perles et diamans : tant que plus valaient ses souliers que les couronnes de Jules-César et d'Auguste. Il aimait à porter anneaux aux doigts, et diversifiait souvent, en portant un jour de fer, un autre de plomb, de cuivre et cuir : et pour montrer sa folie et superfluité, portait souliers d'or et anneaux de marroquin. On lui apporta une fois d'Alexandrie dix nefs (navires) chargées de fort rares et précieuses richesses, et comme sut qu'elles étaient au port d'Ostie, manda secrètement aux mariniers qu'on mît tout à fond : dequoi averti, le sénat lui en fit reproche publiquement. A quoi répondit qu'il montrait comme il était peu convoiteux de biens, en ce qu'il dépensait libéralement ce qu'il prenait en terre, et faisait submerger ce qu'on lui envoyait par mer. Il était tant prodigue et curieux, que presque tous ses meubles, jusqu'aux urinaux et selles percées, étaient d'or ou d'argent. Quand il partait de Rome pour aller aux champs, menait ordinairement de quatre à cinq cents chariots chargés, non de coffres, malles et autres meubles, que princes ont de coutume de mener, mais de ruffiens, maquereaux, putains, musiciens, joueurs d'instrumens, bateleurs, et de toutes sortes de vivres et de vins : et point de nouvelles de visiter provinces, ou réformer républiques, sinon chercher le plaisir des champs et lieux de plaisance, où librement pût s'exercer à toutes sortes de vices. Un ancien sénateur s'aventura de lui dire pourquoi consumait tant de biens à choses basses et peu d'importance; auquel répondit : « Ami, tu sais bien que

« personne n'hérite à autre que par mort : par « ainsi je me veux faire héritier moi-même de « moi-même durant ma vie. »

XXXIV. Héliogabale, voulant en tout et par tout vivre au rebours de tous autres hommes du monde, délibéra de faire du jour la nuit, et de la nuit le jour : si bien que sur le point du jour faisait fermer les portes de son palais, et se couchait, et sur le jour faillant, faisait ouvrir les portes, se levait et vêtait. Les gens de l'exercite se repentaient fort de l'avoir élu empereur, et le sénat d'avoir confirmé l'élection, le voyant tant éloigné de toute raison, que non content d'être plongé en tous vices humains, en inventait de nouveaux contre toute humanité et nature. Mésa, son aïeule, qui lui avait procuré, ou à mieux dire, acheté l'empire, ne cessait de l'admonester, et solliciter d'être bon, et de changer de complexion : mais il était tant obstiné et endurci en sa malice, qu'il ne se souciait aucunement de ce que ses amis lui conseillaient, et moins de ce que ses ennemis disaient. Dès ce que la pauvre aïeule vit que les admonitions ni menaces ne servaient de rien, elle machina en son esprit de faire compagnon et coadjuteur à l'empire son autre neveu, nommé Alexandre, et que si l'un mourait, l'autre prît l'état : car elle prévoyait fort aisément que, selon la mauvaise et réprouvée vie d'Héliogabale, l'empire ne lui demeurerait guère. Comme Mésa était vieille, sage, expérimentée et d'esprit subtil, elle fit tant par paroles et menées qu'Héliogabale fut content de prendre en compagnon

son cousin Alexandre : ce que le sénat approuva et ratifia de bien bonne volonté, et le peuple l'eut très-agréable, et dès-lors en avant, combien qu'on obéît à Héliogabale, si est-ce que chacun avait et l'œil et le cœur sur Alexandre.

XXXV. De la part des Égyptiens vint une ambassade en Rome, et entre autres de la compagnie de l'ambassadeur y avait des prêtres d'Égypte, grands magiciens et devins, avec lesquels Héliogabale en grand secret conféra de plusieurs choses, et les pria lui dire si sa vie durerait guère, et de quelle mort devait mourir : car il conjecturait que puisqu'il était haï de tant de gens ne pourrait guère durer. Les magiciens connurent incontinent qu'il mourrait de mort condigne à sa vie malheureuse : mais pour lors n'en voulurent ou n'osèrent dire autre chose, si n'est que telle qu'était sa vie, telle serait sa mort. Dès-lors il commença d'être soupçonneux et fâché, et songeait à part soi de quel genre de mort on le pourrait faire mourir, ou le pendre, ou le précipiter de lieu haut en bas, ou le poignarder, empoisonner, ou noyer : et déterminant que ses ennemis le feraient mourir de l'une de ces espèces de mort, proposa lui-même d'apprêter les instrumens. Et fit faire comme une réserve un lieu plein d'eau rose, si on le voulait noyer; fit jeter force sable doré à l'entour de son palais, si on le précipitait; fit filer des cordes de soie, si on le voulait pendre; fit faire épées et poignards d'or, si on le voulait décoller et poignarder; et remplit une petite boite d'unicorne, de

poison, pour lui servir à l'extrême nécessité. Puis disait qu'il ne lui chalait de mourir, pourvu que ce fût avec ces beaux et riches instrumens. Toutefois lui vint tout autrement qu'il ne pensait, et du tems et de la sorte du mourir. Car il est certain que non moins nous est inconnue l'heure de la fin que la manière d'y parvenir, ni rien si notoire que l'un et l'autre adviendra.

XXXVI. Depuis que l'empereur Héliogabale eut associé à l'empire son cousin Alexandre, il s'en repentit bien fort, à cause qu'il voyait clairement que les Romains le haïssaient et méprisaient, et aimaient et estimaient son cousin. Pourquoi détermina en sa pensée de le priver de l'état, et s'il pouvait, de la vie. Mamméa, mère d'Alexandre, qui sentait la secrète malveillance d'Héliogabale contre son fils, se donnait garde soigneusement qu'Alexandre n'allât seul, qu'il ne couchât hors sa maison, qu'il ne fréquentât compagnie suspecte, qu'il ne passât en lieux périlleux, et ne mangeât aucunes viandes apprêtées par autres que ses officiers, prévoyant que son ennemi secret ne cherchait qu'occasion et opportunité. Dès qu'Héliogabale vit la bonne garde que l'aïeule et la mère faisaient d'Alexandre, s'en alla un matin au sénat, et persuada par douces paroles aux sénateurs, et enfin leur commanda avec rigueur, sous commination de grandes peines, qu'ils privassent Alexandre du titre et nom de César, qu'ils lui avaient témérairement baillé. A quoi aucun du sénat ne fit réponse, mais baissant chacun la tête, firent sem-

blant de ne l'ouïr. De quoi Héliogabale fâché, écrivit aux capitaines des compagnies prétoriennes, que sur peine de désobéissance, aucun d'entre eux ne prît les commandemens d'Alexandre comme d'empereur, parce que sa volonté ne fut oncques de le constituer en l'état, quelque chose qu'on eût dit ou fait au contraire. Ceux de l'exercite connaissant que ce commandement provenait de pure envie d'Héliogabale, non de faute ou malversation d'Alexandre, ne daignèrent obéir à ce qu'Héliogabale mandait, et ne firent aucune réponse à sa lettre. Voyant qu'il ne pouvait rien avancer envers le sénat, et les gens de guerre, pensa de suborner et corrompre par promesses et argent les officiers et serviteurs de son cousin, pour l'empoisonner. Machina aussi par menées secrètes avec les maîtres et gouverneurs familiers d'Alexandre, qu'ils le menassent ébattre hors Rome, en quelques lieux et jardins de plaisance, et leur promettait les plus grands offices en l'administration de la république.

XXXVII. Mais enfin voyant qu'il n'avançait rien, parce qu'Alexandre était aimé de tous, commanda qu'on abattît des lieux publics ses titres et statues, et qu'on les jetât en la boue; chose qui était autant injurieuse en Rome, comme si l'on eût ôté la vie à celui que la statue représentait. Sur cet abattre de statues, Héliogabale avait donné ordre, que s'il advenait qu'il y eût émotion et tumulte du peuple, et qu'Alexandre y vînt, qu'on le tuât incontinent. Lorsqu'on exécutait ce brisement d'images, Héliogabale était sorti de Rome pour

s'ébattre en un jardin de plaisance. Et les préteurs de l'exercite, voyant l'injure qu'on faisait à Alexandre, empêchèrent que les ministres d'Héliogabale ne rompirent plus rien, et s'éleva soudain une grande mutination et sédition populaire, et allèrent de furie jusqu'au jardin où était Héliogabale pour le cuider tuer. Mais son aïeule Mésa, peu auparavant, quand vit toute Rome en armes, s'en alla en diligence au jardin, et conseilla à Héliogabale d'aller promptement quérir son cousin Alexandre, et en même litière se promener ensemble par la ville, comme bons amis, et que ce serait le moyen de faire retraire (retirer) les gens de guerre et le peuple de cette émotion. Cependant tout ce peuple mutiné alla au palais impérial pour tuer l'empereur, et saccager sa maison. Mais la matrone Mésa sortit au-devant, et fit tant de paroles et promesses, que pour lors ils n'exécutèrent ce qu'avaient entrepris, moyennant la promesse qu'elle leur fit, que l'empereur amenderait sa vie, et réformerait sa maison; et de fait le lendemain elle fit chasser du palais un Hérode, un Gordius, et quelques autres privés compagnons des impudiques inventions d'Héliogabale.

XXXVIII. Entour un mois après que ce tumulte fut apaisé, qui fut sur les calendes de janvier, jour fêté et solennel au sénat, Héliogabale n'y alla point; et n'y envoya son cousin Alexandre; de quoi le sénat fut grandement étonné, vu que c'était le jour que les empereurs ne faillirent oncques de s'y trouver quand étaient à Rome. Sur le tard, que

les sénateurs sortaient du sénat pour se retirer en leurs maisons, arrivèrent deux officiers qui les arrêtèrent tous, et leur firent commandement de la part de l'empereur, et sur peine de la vie, que sans entrer en leurs maisons, promptement vidassent de Rome, bannis pour certain tems. Et comme il y avait beaucoup de sénateurs vieux et maladifs, c'était pitié de les voir parmi les champs de nuit, et sans monture, cherchant où loger. Les consuls et sénateurs ainsi chassés, il y avait en Rome un sénateur, qui avait été plusieurs fois consul, qui se nommait Sabinus, homme fort docte, et à qui Ulpien jurisconsulte avait dédié partie de ses livres, et de qui les Romains prenaient conseil en leurs plus grands négoces. Ce Sabinus était déjà tant vieux qu'il ne bougeait plus de sa maison. Héliogabale, estimant tous ses ennemis chassés, hors celui-ci, commanda, parlant à l'oreille, à un centurion, de lui aller couper la tête; et de fortune ce centurion, qui était sourd, entendit qu'il le commandât bannir seulement comme les autres; qui fut la cause que par hasard ce pauvre vieillard eut la vie sauve.

XXXIX. Enfin entendu par les gens de guerre qu'Héliogabale pour son plaisir avait banni tant d'honnêtes hommes, fait occire sans raison Syvius, gouverneur d'Alexandre, et cuidé faire mourir le bon vieillard Sabinus, et ôté l'office de censeur à Ulpien, tous d'un commun accord prirent les armes, et allèrent droit au palais pour mettre fin aux perverses œuvres de ce cruel tyran. Quand

Héliogabale entendit que les prétoriens avaient déjà rompu les portes de sa maison, et tuaient tous ceux qu'ils trouvaient là-dedans, il s'enfuit le long de quelques galeries, en lieux privés, dans lesquels se mit jusqu'aux épaules, pour se cuider cacher et sauver. Mais aperçu de quelques-uns, fut incontinent suivi, et lui coupèrent la tête dans ces latrines, afin qu'il eût la mort conforme à la vie. En la même furie fut tuée sa mère, et non-seulement elle, mais tout ce qu'on trouva dans le palais, jusqu'aux chevaux, chiens, chats, singes, papegaux, et autres animaux qu'on nourrissait pour plaisir. Morts Héliogabale et sa mère, les corps furent dénués (dépouillés) et jetés par les fenêtres en la rue, et traînés par toute la ville dans la fange, et leur jetait-on par ignominie pierres et ordures : et finalement attachés à grosses pierres, les jetèrent au fond du Tibre pour être mangés des poissons, afin que jamais plus n'en fût mémoire.'

XL. Beaucoup de princes qui furent devant lui, et qui lui succédèrent, ont eu renommée d'être mauvais et pernicieux à la république : mais Héliogabale, ainsi comme il fut le pire des mauvais, et en qui ne se trouva, durant son empire, une seule bonne œuvre, aussi est-il seul qui demeura sans sépulture. En l'exemple de lui se doivent conformer tous princes de n'être voluptueux, prodigues et haïs de leur peuple, qu'il ne leur advienne par leur mauvaise vie une telle fin misérable, honteuse et sans sépulture. Les Romains ne

se contentèrent de l'avoir tué, dépecé, traîné et jeté en l'eau, mais arrachèrent et mirent par terre ses statues, qui étaient au Capitole et ailleurs : et rayèrent son nom et ses titres de quelque part qu'ils fussent écrits, et brûlèrent publiquement ses robes et meubles, et ne demeura autre mémoire de lui en Rome, sinon que quand on le nommait, on crachait par dédain en terre. Héliogabale fut empereur six ans trois mois et dix jours[1], et vécut trente-deux ans, quatre mois et cinq jours. Jusqu'en l'âge de vingt-cinq ans il fut sage, vertueux et de vie bien réformée. Et l'autre tems qu'il impéra, fut le plus vicieux, scandaleux, infame et monstrueux prince qui naquit oncques au monde, parce que les vices qui étaient séparément aux autres étaient tous assemblés et unis en lui.

[1] Il avait quatorze ans lorsqu'il commença à régner, et fut tué dans sa dix-huitième année, après avoir régné trois ans et neuf mois; à compter du 9 juin 971 de Rome, jour de la mort de Macrin, jusqu'au 10 mars de l'an de Rome 975. B.

VIE

D'ALEXANDRE-SÉVÈRE.

SOMMAIRE.

I. Naissance d'Alexandre. III. Ses études. IV. Son avénement à l'empire. V. Sa modération. VII. Diverses réformes faites par lui. VIII. Il consulte sur les affaires publiques des gens expérimentés. IX. Lois; comment il voulait qu'on les interprétât. X. Il refuse les honneurs divins. XI. Son respect pour son aïeule et sa mère. XII. Ses libéralités. XIII. Il permet aux juifs et aux chrétiens leurs religions. XIV. Il chasse ses eunuques. XV. Édifices qu'il fait construire. XVII. Ses succès dans les sciences et les arts. XVIII. Sa piété. XIX. Il institue des écoles publiques. XX. Ordonnance contre les vagabonds. XXI. Il fait punir Véturius Turinus. XXII. Simplicité de sa table et de ses habits. XXIII. Règles de conduite qu'il prescrivait aux gouverneurs des provinces. XXIV. Il veut faire construire un temple à Jésus-Christ. XXV. Il récompense les services qu'on lui a rendus. XXVI. Jugement qu'il prononce en faveur des chrétiens. XXVII. Invasion d'Artaxerce en Asie. XXVIII. Lettre que lui écrit Alexandre. XXIX. Réponse d'Artaxerce. XXXII. Départ d'Alexandre pour la Perse. XXXIV. Les Romains y entrent. XXXV. Ils sont battus. XXXVI. Révolte des Germains. XXXIX. Comment Alexandre maintenait la discipline militaire. XLI. Victoire remportée sur les Perses. XLII. Discours d'Alexandre au sénat, à son retour. XLIII. Fêtes à l'occasion de sa victoire. XLVI. Sa mort, et son éloge.

De l'an 959 *à l'an* 988 *de Rome; après J.-C.* 235.

VIE D'ALEXANDRE-SÉVÈRE.

I. Aurèle Alexandre était du pays d'Assyrie ; son père avait nom Varius et sa mère Mamméa ; il était cousin-germain de l'empereur Héliogabale, parce que leurs mères étaient sœurs. Combien qu'il naquît en Assyrie, il se nourrit le plus du tems à Rome avec son aïeule la matrone Mésa, qui gouvernait la maison de l'empereur Sévère et, à mieux dire, la république. Alexandre était haut de corps, les cheveux noirs et crépus, le visage long et pâle, les yeux grands et refendus, le cou court, les mains sèches et nerveuses et les jambes grosses et fortes. Sa complexion était colère, flegmatique, comme montra depuis par le cours de sa vie. Fut aussi en la conversation doux et traitable et un peu prompt et léger à ses entreprises. Il naquit en la cité d'Arcéna, en l'empire de Septime-Sévère, et ne demeura là que quatre ans : car on le mena à Rome à son aïeule Mésa, qui peu de tems après le renvoya en Phénicie pour étudier, et de peur que Bassien, fils aîné à Sévère, ne le fît tuer. Les présages de son futur empire furent qu'il se trouva qu'il naquit tel jour qu'Alexandre-le-Grand mourut; et sa mère Mamméa, visitant le temple où Alexandre-le-Grand fut enseveli, fut surprise du mal de l'enfant, et là même enfanta, qui eut nom Alexandre : et qui plus est, sa mère nour-

rice avait nom Olympias et son mari Philippe, qui étaient les noms du père et de la mère d'Alexandre-le-Grand. Peu après que Mamméa eut enfanté Alexandre, une femme sa voisine lui apporta un œuf de colombe comme peint de diverses couleurs, et dit à la mère que cet œuf signifiait que cet enfant serait un jour empereur.

II. Cette Mamméa, mère de ce prince, était dame belle, sage et prudente aux affaires : et ce dont elle acquit plus de réputation fut en la nourriture de ce jeune garçon ; car elle n'épargna rien à le faire endoctriner aux sciences et apprendre bonnes mœurs, et en prit si curieuse sollicitude qu'elle ne voulait qu'il fît aucune chose et ne dît paroles que ses maîtres ne fussent présens : et si ne permettait que personne parlât à lui, si n'était gens anciens, prudens et doctes. Dès qu'il commença à cheminer, sa mère lui apprenait à être sobre au manger, propre et tempéré en contenance et correct au parler : entant qu'étant jeune ne montrait rien moins que jeunesse. On ne trouve que durant le tems que sa mère en eut le gouvernement qu'il passât un seul jour oisif qui ne fût employé ou à l'étude des lettres ou à l'exercitation des armes : en quoi mérite louange perpétuelle la mère de commander exercices tant honnêtes, et non moins le fils d'y obéir. Il serait beaucoup de bons fils si les pères savaient et voulaient les endoctriner et les fils y obéir. Par ce, disait le divin Platon en ses livres de la république, que bien heureuse était la famille en laquelle les pères avaient prudence et les fils obéis-

sance. Mamméa surtout avait extrême soin à garder son fils, non-seulement des vices communs dont sont entachés le plus souvent enfans de bonne maison, mais aussi des compagnies vicieuses, parce que souvent les mauvaises compagnies corrompent les bonnes inclinations.

III. En ses jeunes ans il eut pour précepteur Valérius Cordius, et un Vétérius, qui eut depuis grand crédit et autorité en la maison d'Alexandre, et écrivit en forme d'histoire le discours de sa vie: mais ce livre et beaucoup d'autres se perdirent quand les Goths saccagèrent Rome. Il eut pour maître en la rhétorique Sérapius, et en la philosophie Stellio; et depuis à Rome fit profession de bonnes lettres sous Escaurus, Julius et Macrin, hommes doctes et des premiers de ce tems. Alexandre fut savant en toutes sciences, même en art oratoire, et déclamait souvent: vrai est qu'il avait la voix faible et cassée. Sur tous princes romains il aima la fréquentation des sages et les cherchait par tout l'empire, et les honorait et révérait, et avec ce n'épargnait ses richesses pour les agrandir, et ne ferma oncques, qu'on sache, sa porte à homme qu'il estimât être vertueux. Et une fois, interrogé pourquoi il aimait tant indifféremment tous sages et doctes, « Parce, répondit-il, qu'ils savent et « peuvent : savent ce que faut savoir pour con« duire la vie à heureuse fin, et peuvent de bon « conseil m'aider à supporter le faix que j'ai sur « mes épaules du gouvernement de l'empire : joint « que par leurs sciences, qui sont connues par

« l'univers, si je suis tel que dois être, ma renom-« mée sera connue à la postérité. » Comme nous avons déjà dit, Héliogabale lui voulut grand mal, qui ne provenait que de sa perversité, non de mal qu'Alexandre lui eût fait ou pourchassé. On n'a jamais vu ni lu de deux princes tant proches en sang et en succession d'état être tant différens en forme de vivre : car en l'un ne se trouve vertu qu'on puisse louer, ni en l'autre vice qu'on doive vitupérer.

IV. Un an auparavant qu'on tuât l'empereur Héliogabale, Alexandre avait été nommé César et empereur avec le consentement du sénat, et à la grace de tout le peuple : et à cause de ce, le même jour que l'autre fut tué on lui bailla les enseignes de l'empire, et en même heure que les uns traînaient le corps du misérable Héliogabale parmi la ville, les autres portaient Alexandre partout avec pompe et le nommaient à haute voix César Auguste, non moins joyeux de son heureux avènement que de la mort de son prédécesseur. Quand Alexandre commença d'impérer il était encore fort jeune, et fallut que son aïeule et sa mère Mamméa prissent le fort de l'administration des affaires : et combien que fussent femmes, si est-ce qu'au fait du gouvernement elles se montrèrent entièrement viriles. Elles firent élire par le sénat douze prud'-hommes anciens et expérimentés qui eussent la surintendance des négoces d'importance de l'empire, et qu'il ne se déterminât chose aucune que par leur commandement. La première chose que

ces deux femmes, son aïeule et mère, et les douze prud'hommes firent fut sur la réparation des temples, de réparer ceux qui tombaient, restituer les spoliés et augmenter le revenu des sacrificateurs : car du tems d'Héliogabale tout avait été démoli, gâté et profané. Après l'amélioration des choses divines entendirent à policer les humaines, et avant toute œuvre privèrent des offices et magistratures publiques les indignes : et, non contens de ce, firent restituer tout ce que ces officiers avaient indûment pris sous le prétexte de leurs états, et les bannirent pour un tems de la ville. Les affaires de la guerre ne se manièrent plus que par capitaines prudens et vétérans : ceux de la justice par jurisconsultes doctes et versés en toutes sciences, et les affaires publiques par hommes de bien aimant et préférant l'utilité du commun à leur profit particulier. Sa maison semblablement fut réformée, tant à la surintendance de la dépense que sur le nombre et élection des officiers qui étaient dissolus, infidèles et déshonnêtes du tems de son prédécesseur. Ils donnèrent si bon ordre à ranger sa maison, qu'il ne se perdit rien de la dignité et munificence de la famille impériale, si à point qu'on ne la pouvait noter ni de prodigalité ni d'avarice.

V. Réformés la république, les temples et sa maison, proposa de réformer sa personne, non-seulement comme il devait employer le tems, mais aussi comme se devait vêtir et garder sobriété au manger, disant « Que le prince mal conditionné « dépense souvent en superfluité d'habits et curio-

« sité de banquets grandes sommes de deniers qui « lui font faute à l'entretien des guerres et de la « république. » Alexandre était tant débonnaire et humble en conversation, qu'il fit faire commandement public que nul ne le nommât seigneur, ni parlant ni écrivant, et que les prêtres le nommassent seulement frère, les sénateurs fils, les gens de guerre compagnon, et le populaire ami : et donnait à entendre qu'il appartenait aux seuls dieux d'être nommés seigneurs. Les étrangers qui lui écrivaient lettres y mettaient titres grands et superbes qu'il ne voulut souffrir, et permettait qu'on y mît seulement, à notre frère ou ami Aurèle Alexandre, empereur romain. Prenant exemple au trop de bombance et exquis habillemens de son prédécesseur Héliogabale, ne portait brodure, dorure ni pierrerie aucune, et disait « Que le bon « prince ne se doit mesurer à ce que couvre le « corps, mais à la bonté et vertus de l'esprit et « bienfaits dont enrichissent leurs sujets. » Il aimait à porter robes blanches en hiver et en été, et étaient tissues de lin et de coton, légères au possible et aisées à dévêtir pour se laver et baigner. Souvent allait se promener par Rome avec deux ou trois de ses amis et familiers, et quand était lassé se reposait en la première maison qui venait à propos, et devisait familièrement avec toutes sortes de gens. Il n'allait guère en litière, et moins à cheval par la ville, afin qu'il eût plus de commodité de saluer et parler à chacun. En somme il fut modeste, sage, familier et tempéré en dits et faits, et

ne le vit-on oncques troublé par colère pour en avancer une parole davantage. Du vivant d'Héliogabale, lorsqu'il persécutait Alexandre et cherchait moyen de le faire mourir, Alexandre entra au temple de la déesse Pallas, et étant à genoux, vit écrit contre une colonne : « *Si qua fata aspera* « *rumpas*, *tu Marcellus eris*, » qui voulait dire par présage : Tu seras un autre Marcellus si peux évader la fortune qui maintenant te menace. Il contait depuis à plusieurs qu'étant en ce temple et ayant lu cet écrit, toute la crainte qu'il avait d'Héliogabale lui passa, et conçut dès-lors plus ferme espérance que l'empire lui adviendrait bientôt par la mort d'Héliogabale.

VI. Au second an qu'Alexandre commença à impérer mourut son aïeule Mésa, de quoi mena grand deuil et tristesse et en lamenta le peuple romain longuement. Ses obsèques et funérailles furent solennelles, et telles qu'une honorable dame ayant sagement et long-tems gouverné les maisons des empereurs méritait. Elle morte, Mamméa seule eut la principale administration de toutes affaires, avec réputation envers chacun d'être accorte, sobre, sage et de bon sens naturel, prudente en tous actes, excepté qu'elle était un peu avare et convoiteuse : à cause de quoi on trouva un matin écrit sur sa porte, que si Mamméa n'eût eu le maniement des deniers, elle était au reste la plus discrète et sage dame qui se nourrit oncques en Rome. Il y avait déjà long-tems qu'on n'avait visité le sénat ; ce qu'Alexandre délibéra faire, non-

seulement pour savoir et s'enquérir comme ils exerçaient la justice et autres choses de leur charge, mais aussi pour entendre comme ils régissaient leurs maisons et familles : « Parce que, comme disait, l'homme qui ne sait commander à sa femme ni pourvoir à ranger sa famille, folie serait au prince le promouvoir aux états qui ont le gouvernement de la chose publique. »

VII. On appelait à Rome vétérans les gens de guerre qui avaient longuement servi aux affaires militaires, et étaient par vieillesse retirés en leur maison, où étaient nourris du public, et avaient privilége de ne pouvoir être cités et convenus devant aucun juge, combien qu'ils fussent mutins, querelleurs et vicieux, ce qu'Alexandre abolit, et, après les avoir privés de la nourriture qu'ils prenaient sur le public, les fit bannir de Rome : et, sur la sentence donnée par lui judiciairement, étaient écrites ces paroles : « Autant juste est que le vicieux soit fait de libre serf, comme le vertueux de serf libre; car, où il y a corruption de mœurs, aucune liberté ne doit avoir lieu. » Peu après visita les officiers du trésor et receveurs généraux et particuliers qui avaient la charge et garde des deniers publics, et, après avoir connu en aucuns larcins manifestes et trop grand nombre de collecteurs et ministres, fit châtier les larrons et déposer de leurs offices ceux qu'il connut être superflus, et ne servant que de peu ou rien. Alexandre était tant affectionné au bien de la chose publique, qu'il ne laissa moyen aucun qu'il pût

inventer pour l'agrandir, et avec ce zèle diligenta de sorte que tout s'amassait, se gardait, se dépensait par ordre et par mesure. Il écrivit, par toutes les provinces sujettes à l'empire, qu'en toutes causes civiles et criminelles on procédât selon la disposition du droit civil, excepté contre les larrons, lesquels il voulait dans huit jours, à compter de leur prise de leur personne, être exécutés, bannis, déclarés esclaves, condamnés aux œuvres publiques, ou autrement selon l'exigence des cas. Visita semblablement l'état de ceux qui avaient charge de payer les gens de guerre, et trouva qu'ils payaient en mauvaise monnaie et affaiblie de son dû et juste aloi, et d'ailleurs retenaient quelquefois demi-paie et paies entières, et comptaient en leur registre du paiement plusieurs soldats morts. Quoi sachant, Alexandre les fit fouetter publiquement et bannir à jamais d'Italie, avec exprès édit que quiconque retiendrait à l'avenir aucune paie des soldats serait puni de la vie sans rémission.

VIII. Tout ce qu'il fallait ordonner et commander pour l'entretien du bien public, avant le mettre à exécution en communiquait avec gens savans et expérimentés aux affaires qui s'offraient, et ne s'en voulait gouverner par son propre avis : « A cause que, comme il disait, souvent de se trop fier à son propre jugement en advient travail et perte, et du conseil d'autrui provient communément grand fruit. » Il était toujours suivi et accompagné de sages et honorables hommes, ses

domestiques et autres, l'un desquels et des plus aimés favoris était Ulpien [1], jurisconsulte tant docte et vertueux, qu'Alexandre disait qu'il aimerait autant faire une œuvre digne de répréhension devant les dieux, comme dire un mauvais propos devant Ulpien. S'il allait aux champs ou pour affaires, ou pour la chasse, ou pour autre exercite ou passetems, jamais ne sortait de Rome sans être accompagné de trois ou quatre personnages des plus graves et anciens de sa maison, afin que ne fût sans conseil, s'il survenait aux champs quelque subite affaire d'importance; et que, voyant toujours ces honorables hommes en sa présence, il n'osât faire chose déshonnête. De toutes nations, provinces et royaumes de l'empire avait gens doctes en sa cour, avec lesquels communiquait souvent des affaires qui survenaient, même des pays dont ils étaient, à ce que chacun, en son endroit, entendît ce qui était commode ou incommode à son pays.

IX. Son prédécesseur, Héliogabale, avait publié plusieurs lois en faveur du fisc et au grand préjudice du peuple, qui furent tantôt par son commandement modifiées, réformées et les unes abolies : disant « que plus convenable était au prince

[1] Qui fut tué sous ses yeux par les soldats prétoriens, la sixième ou la septième année de son règne. Dion Cassius l'historien, dont nous n'avons malheureusement pas les ouvrages entiers, n'échappa à la même fureur qu'en s'absentant de Rome pendant l'année de consulat où il fut collègue d'Alexandre, et en se retirant ensuite à Nicée en Bithynie, sa patrie. On ne peut s'empêcher de reprocher à Alexandre de la faiblesse. C'est presque le seul défaut qui ternisse la gloire que ce bon prince mérita par ses vertus. B.

que la république fût riche et sa maison pauvre, que si la république était indigente et sa maison pleine de biens. » Quand il commença d'impérer, le peuple était dissolu à merveilles et sujet à son plaisir, à occasion de quoi établit des lois rigoureuses et des lois douces. Et, lorsqu'il les fit mettre en public, dit aux ministres de la justice qu'on les exécutât; mais en secret, « Ne regardez, disait-il, à ce que je vous commande, mais à l'intention pourquoi je le fais. Les lois rigoureuses sont pour épouvanter et faire craindre, et ne se doivent mettre à exécution que plus tard qu'on peut, et les douces se doivent journellement pratiquer: et qu'on entende avec le tems que les bons princes font les lois, non pour faire mourir les hommes, sinon pour extirper les vices d'entre le peuple. » Il ne voulait que le sénat résolût aucune chose concernant le bien public, si pour le moins ils n'étaient cinquante sénateurs assemblés, et voulait qu'ils y pensassent trois ou quatre jours auparavant. Quand les sénateurs opinaient en négoces graves, ne se contentait qu'ils le dissent de parole, et le faisait bailler par écrit, et fallait que les raisons qui mouvaient l'opinant y fussent contenues au long; et ce faisait-il afin que nul par affection ou passion particulière donnât son avis, mais ce que raison et vertu commanderait. Naturellement il était ennemi de mensonges et de mensongers; et disait « Que les princes doivent estimer les menteurs et flatteurs plus grands ennemis que ceux qui par force leur occupent leur terre, parce que

les uns n'occupent que les terres et seigneuries, et les autres dérobent la réputation et bonne renommée. »

X. Il fit crier à son de trompe, et faire défenses qu'on ne le saluât autrement que par ces paroles : « Dieu te garde, Alexandre. » Héliogabale, son prédécesseur, se faisait publiquement adorer en un temple; et, ainsi que les Romains en voulurent autant faire à Alexandre, il leur dit : « Si j'étais certain de ne mourir pas, je me laisserais adorer; mais, me connaissant mortel, ne me semble raisonnable que les hommes usurpent par audace superbe ce qui est dû aux dieux par nature. » Oncques ne créa sénateur, ni autre magistrat, que ce ne fût par assemblée et avis des autres, afin que, s'il advenait mal, on ne lui pût reprocher que lui seul en avait fait l'élection. Toutefois qu'on parlait de créer nouveaux consuls ou sénateurs, disait ces paroles : « Si, comme je suis en la présence des hommes, j'étais devant les dieux, je « leur demanderais leur opinion sur la création « des sénateurs et autres officiers d'importance; « car j'estime l'industrie d'un homme de bien, « choisi à l'administration publique, don du ciel, « non bien pouvant provenir des hommes. » Si par fortune quelque ignorant s'ingérait de conseiller ou persuader aucune chose à Alexandre, tant s'en faut qu'il le rebutât sévèrement, qu'avec douces paroles le contentait, en tant qu'il ne causait motif à personne de s'en aller de sa présence fâché et mal content.

XI. Alexandre aimait singulièrement ses serviteurs domestiques, et les visitait et consolait quand étaient malades, indifféremment grands et petits, du maître d'hôtel jusqu'aux souillons de cuisine, et, parlant familièrement à eux, s'enquérait souvent de ce qu'on disait de lui parmi la cité; et, si d'aventure entendait d'eux qu'il eût fait ou dit cas plus digne d'être amendé que loué, il les remerciait de ce rapport autant comme de quelque fort agréable service. Le consul, nommé Uncus, lui dit un jour en grand seeret : « Je m'émerveille fort, seigneur empereur, comment tu t'es laissé gouverner si long-tems à tes aïeule, mère et femme Mamméa, qui t'ont rendu si doux et traitable, que ta condition en est estimée basse et la majesté de l'empire méprisée; et tu sais que proverbe dit que trop de familiarité engendre mépris. » « Je dois, répondit-il, révérence à mon aïeule Mésa, qui m'a nourri, et à ma mère obéissance, parce qu'elle m'a mis au monde, à ma femme amour conjugal, puisque l'ai épousée et choisie pour ma compagne; donc, puisqu'ainsi est, je ne dois être blâmé de personne, si je paie ce que je dois. »

XII. Dès le jour qu'il fut nommé empereur, jusqu'à ce qu'il mourut, ne passa jour aucun qu'il ne fît ou dît chose notable et exemplaire, comme visiter temples, administrer justice, aller au sénat, faire réparations publiques et autres tels bienfaits. Tous les tributs, décimes et impositions que les cités étrangères devaient, Alexandre voulait que

le tout fût employé à leurs réparations plus nécessaires. Il était libéral à donner présens aux ambassadeurs étrangers, et ne permettait rien être épargné, pour faire entendre aux peuples lointains la magnificence de l'empire Romain. Au reste prenait grand soin sur ceux qui avaient charge de ses finances, et donnait ordre qu'il y avait toujours grosse somme de deniers au trésor public; et disait « Que le prince pauvre et nécessiteux n'était point servi de bon cœur des siens, ni craint des étrangers. » Quand il y avait à Rome hommes jeunes, sains et valides, qui n'avaient argent ou moyen pour travailler, leur en faisait bailler du trésor public, à la charge de payer à certains tems qu'ils auraient profité. Et par ce moyen n'y avait pauvres, larrons ni vagabonds. Les offices de préfet du prétoire, censeur et sénateur, étaient séparés et distincts, et furent unis et tenus dès-lors par même personne. Il écrivait de sa main en un livre tous ceux qui le servaient et prenaient gages en sa maison, nom, surnom, âge et qualité, et de quoi servaient; si bien que, quand le fallait employer ou parler d'eux, promptement les nommait, et disait s'ils étaient aptes par âge et condition à la charge qu'on leur donnait. Les blés de la munition, qui étaient en garde à Rome pour subvenir aux nécessités des chertés, avaient été gâtés et vendus par Héliogabale, et furent remis par Alexandre de ses propres deniers. Aussi fit remettre grande quantité d'huiles en la maison commune à ce destinée, qui fut édifiée par Sé-

vère; car Héliogabale n'y avait rien laissé. Il abolit plusieurs tributs qui se prenaient de ceux qui vendaient et achetaient, et donna grandes libertés et franchises à ceux qui portaient en Rome vivres nécessaires, et faisait payer décimes aux étrangers qui portaient friandises et superflues curiosités.

XIII. Les juifs et chrétiens, qui étaient pour lors en Italie, étaient mal traités et persécutés; de quoi firent plainte à Alexandre, qui commanda qu'on les laissât vivre en leur loi, pourvu que fissent leurs cérémonies et prières secrètes. Il honorait fort les présidens des provinces : et quand allait par pays, permettait qu'ils entrassent en son char ou litière, afin que chacun vît quel honneur portait aux ministres de la justice, et aussi pour parlementer plus commodément avec eux du régime et gouvernement des provinces dont ils avaient la charge. Surtout donnait de grands biens, et souvent aux censeurs et juges, qui étaient prompts et droituriers au fait de la justice : et comme quelqu'un du sénat lui cuida dire pourquoi donnait tant de bien à ces juges, répondit : « Ainsi que le prince ne doit, et par raison ne peut être vraiment nommé prince sinon quand il administre justice, sois certain que quand trouve un officier qui en fait son devoir, il ne le peut assez payer et récompenser. Voilà pourquoi je leur donne tant volontiers. Avec ce que les faisant riches, je leur ôte l'occasion de faire les autres pauvres. » De la part du peuple lui fut remontré que la chair était

fort chère à Rome, signalément de bœuf et pourceau : pour à quoi pourvoir, fit faire public commandement que dès-lors en trois ans à venir en toute Italie ne se tuât vache qui allaitât, ni veau qui tétât, entant que dans deux ans la livre de la chair qui valait dix ne valut que trois et quatre. Les chevaliers romains dressèrent plainte contre les tribuns, de mauvais traitement : sur quoi manda venir devant soi les uns et les autres, et enfin ayant connu que les chevaliers se plaignaient sans cause, commanda aux tribuns de les châtier plus rudement, disant « Que celui qui se complaint de châtiment donné avec raison n'est moins punissable que qui porte faux témoignage. » Toujours prenait le conseil des graves et doctes hommes en ce qui concernait négoces d'importance, et changeait de plusieurs : « Parce que, comme disait, quand le peuple sait que le prince se gouverne en tout tems par quelques-uns, trouve moyens par importunité, dons et corruptions, de pervertir leurs bonnes volontés, et l'ordre de justice. »

XIV. En tout le tems de l'empire d'Alexandre, ne se trouve qu'il ait rendu un homme libre serf, ni guère de serf libre, à cause que la mutation des conditions est périlleuse en république, et voulut qu'il y eût entre eux notable différence d'habits. Aux tems passés les eunuques châtrés avaient été fort favoris et bien venus à Rome : mais Alexandre les traita mal, et les jeta hors de son palais, avec inhibitions de ne fréquenter plus

les matrones, et dérogea à leurs priviléges, disant « Que telle sorte de gens valait mieux que bêtes, et moins qu'hommes. » Un sien serviteur chambellan promit à un gentilhomme romain de lui faire expédier certaine affaire qu'il avait avec Alexandre, s'assurant que faveur ne lui manquerait, et par manière d'avance, en rémunération prit une grosse somme d'argent: de quoi averti Alexandre, et sachant que ce qu'on lui voulait demander était raisonnable, mais de grand préjudice à la chose publique, fit crucifier son serviteur pour exemple, et donner à entendre que nul serviteur ne devait être si osé de vendre la faveur et privauté de son seigneur au détriment du bien public. Il y avait en Rome bordeaux d'hommes et de femmes, qui payaient tribut ordinaire pour la réparation des temples: lequel Alexandre fit convertir à l'entretien des œuvres publiques, et donna autres rentes aux temples, disant « Que c'était mépriser l'honneur et révérence des dieux, de réparer leurs maisons d'un revenu tant plein de turpitude et déshonnêteté. » Sa délibération fut d'ôter du tout les bordeaux, s'il n'eût été conseillé de faire le contraire, et remontré que s'il ôtait les publics, chacune rue en aurait de secrets; vu que la nature des hommes et la malice humaine est tant sujette à aimer choses illicites et prohibées, qu'elle cherche ce qui plus lui est défendu et contraire.

XV. Du tribut que les orfèvres, charpentiers, pelletiers, maçons, peintres, statuaires et autres

artisans payaient, fit édifier des bains somptueux et amples, auxquels le peuple commença à se baigner sans payer chose aucune : ce qui ne se faisait auparavant. Il fit porter des Espagnes une sorte d'arbres qui multipliaient beaucoup en peu de tems, et les planter autour de ses bains par tel ordre et mesure, qu'en peu de tems le petit bocage faisait ombrage suave aux bains. Afin que la nuit on y pût aller commodément et sans danger, fit mettre en chacun bain un nombre de lampes qui éclairaient toute nuit. Tous les édifices des princes ses prédécesseurs qui étaient en ruine ou en danger de tomber furent réparés, et beaucoup de nouveaux construits, et par spécial ces beaux bains qu'il fit nommer de son nom Alexandrins, et durèrent jusqu'à l'incursion des Goths. Il fit en son palais un nouveau corps de maison, qui se nomma Alexandrin, tout le devant duquel était de porphyre, et divers marbres apportés de Grèce, et taillés industrieusement. En la cour du palais fit poser plusieurs colonnes, et sur icelles mettre la plupart des statues antiques qu'on put trouver en Rome. Et pour faire tous ces ouvrages, retira de toutes parts les premiers et plus excellens architectes de tout le monde. De son empire ne permit qu'on forgeât aucune monnaie, si n'est d'or ou d'argent, en laquelle d'une part était son visage après le naturel, et de l'autre l'image de la déesse Cérès. Souventefois faisait assembler le peuple au Capitole, et monté en une haute chaire, les exhortait en forme d'oraison, et

persuadait d'être vertueux, loyaux et magnanimes, et charitables envers les pauvres, promettant que les bons citoyens seraient aimés et traités comme ses fils, et les mauvais corrigés comme ennemis. Trois fois donna blés à tout le peuple en grande quantité, en tems qu'on n'avait de quoi ni moyen d'en recouvrer. Fit aussi largesse de deniers aux gens de guerre qui étaient pauvres et endettés. En ce tems, y avait beaucoup d'usuriers et trafiqueurs à Rome qui appauvrissaient de bonnes maisons, prenant apports (intérêts) excessifs. A quoi pourvoyant, Alexandre se fit porter les contrats, et après les avoir fait revoir diligemment, fit réparer les fraudes et griefs : si que les bailleurs à intérêt furent punis, et les pauvres désintéressés. Et par même moyen commanda par édit que nul consul, sénateur, préteur, ou autre officier eût à bailler argent à autrui, sous espérance d'en tirer profit pécuniaire, sur peine de privation de leurs états.

XVI. Les lieux et places publiques furent réparées, et embellies de diverses statues et antiquailles. Entre le Champ-de-Mars et les maisons Agrippines fit édifier une Basilique ou maison royale, de mille pieds en long, et deux cents de large, toute portée sur galeries, et soutenue de colonnes de tous ordres et de tous marbres, chose pleine de beauté et magnificence. Il y avait en Rome deux théâtres, l'un nommé Isis parce qu'on sacrifiait là à la déesse Isis, l'autre nommé Séra-

pis, qui étaient par antiquité tant démolis et ruinés qu'à peine y connaissait-on rien. Alexandre les répara depuis le fondement, et mit dedans une infinité de peintures rares et dignes d'être vues. Au dedans de son palais édifia deux salles d'été, fort découvertes, qu'on appelait diètes de Mamméa, parce que sa mère Mamméa y prenait ses repas tout l'été. Fit aussi faire pour le plaisir et passe-tems de sa mère un beau grand jardin hors Rome près la porte Salaria, dans lequel on fit conduire de bien loin et à grands frais une belle fontaine, qui faisait au milieu du jardin un étang si profond et grand, que petites galiotes allaient dessus, et y pouvait-on représenter une bataille navale. En un autre endroit, un peu plus loin de la ville de Rome, dressa un autre grand jardin et parc de récréation, dans lequel il y avait bois de haute futaie, taillis, et force bêtes noires et rousses pour le plaisir de la chasse. Tous les ponts, passages et fontaines que l'empereur Trajan avait faits aux confins de Rome et Italie furent accoutrés et réparés, remettant par tous les noms et titres de Trajan. Il avait proposé de faire que les magistrats de Rome auraient habits distincts pour les connaître mieux: mais ses jurisconsultes Ulpien et Paul le lui dissuadèrent, remontrant qu'il ne serait honnête ni convenable de bigarrer tant de sages et vertueux hommes.

XVII. Pour continuer l'histoire des humanités de l'empereur Alexandre, on avait de coutume à Rome d'antique observation que nul Romain n'o-

sait porter fourrures de quelques peaux que ce fussent. A quoi Alexandre dérogea, et donna licence aux personnes vieilles d'en porter contre le froid, et aux femmes d'en faire parures, pourvu que ce ne fût de peaux rares et trop chères, comme avortons, martres, loups cerviers, et autres semblables en valeur. Alexandre était (pour parler des graces dont nature l'avait doué) prompt à comprendre, et disciplinable le possible, et fut savant aux langues grecque et latine, poète en l'une et l'autre, jusqu'à dire promptement des matières qu'on lui proposait résolution et réponse en vers graves et de haut style, et faisait autant bien un épigramme comme poète de son tems. Il s'adonnait fort à l'astrologie, si bien qu'ayant une fois assemblé les plus doctes astrophiles de Gaule, Espagne et Hongrie (qui étaient lors les premiers d'Europe aux arts libéraux), en disputes publiques les vainquit. En géométrie semblablement était si bien versé, qu'en matières de subtilités et proportions, et qui consistaient en quantités et mesures, ne se trouvait son pareil. Aimait aussi la peinture, et s'y exerçait souvent; mais surtout fut excellent musicien, et consommé à jouer de tous instrumens de vent et de cordes, et avait la voix douce et accordante. Il avait à ses gages tous les meilleurs joueurs d'instrumens qu'avait pu recouvrer en Asie, Europe et Afrique, et durant qu'il prenait son repas les faisait jouer et diversifier tous les jours de sorte de musique et d'instrumens. Durant sa jeunesse était agile du corps, et fort et

robuste, adroit à lutter, escrimer et mener chevaux, et prenait souvent exercite à combattre à cheval sans selle. Des parties d'Orient arriva un courrier à Rome, qui porta quelques nouvelles mauvaises, toutefois depuis fut vérifié qu'elles étaient fausses; dont fâché Alexandre fit couper la langue à ce courrier, disant que mensonges ne se doivent publier légèrement, mêmement quand sont préjudiciables à la république. Alexandre étudia long-tems en divers livres, cherchant par le menu les généalogies et lignages des Romains, pour voir s'il trouverait que ses majeurs en fussent descendus. Et la cause qui l'émouvait à ce faire était que, parce qu'il était natif de Syrie, il sut que les Égyptiens et Alexandrins en leurs comédies et jeux publics se moquaient de ce qu'il n'était naturel Romain, ni Latin, et qu'avait été plutôt prêtre qu'empereur; et combien qu'on dît cela en jeu, si est-ce qu'il s'en fâchait à bon escient.

XVIII. En un coin de son palais avait dressé un cabinet en forme d'oratoire, dans lequel étaient peints les dieux qu'il estimait plus puissans, et les princes qui avaient renommée d'avoir été plus vertueux; et pour les dieux principaux y étaient contrefaits Abraham, Jésus-Christ et Orphée[1]. En la forme de sacrifier et faire autres cérémonies gardait même ordre que les antiques, et ne faillait de trois en trois jours au plus tard de visiter quelque temple, pour sacrifier ou faire son oraison. Le matin communément allait à la chasse, et sur

[1] Et Apollonius de Thyane.

le soir à ses jardins s'ébattre et passer le tems, avec telle prudence toutefois qu'il ne se perdait rien du tems qui se devait employer aux affaires. Quand survenait multitude de négoces, que le jour n'y pouvait suffire, se levait sur la minuit, et avec ses secrétaires faisait les dépêches du lendemain. Au demeurant, il était patient à ouïr, doux à répondre, tardif à concéder, plein de pitié à nier; de sorte que s'il ne baillait ce qu'on demandait, au moins consolait les refusés avec paroles douces. Depuis qu'il sortait du sénat, et avait expédié les négoces et négocians, dérobait une heure ou deux pour lire, et le plus communément lisait dans les livres de Platon *de Republica*, ou Cicéron *de Officiis*, Horace, ou les historiens qui ont écrit la vie d'Alexandre-le-Grand, lequel singulièrement voulait imiter, et se défendre des vices dont on l'avait noté. Après avoir lu, travaillait quelques heures à jouer à la pelote, et de là allait au bain, où ne demeurait guère; puis prenait son repas. Il avait l'estomac chaud, et durant l'été buvait à jeun un grand trait d'eau fraîche. Le plus communément ne buvait vin, mais eaux sucrées et composées, et ne mangeait qu'une fois le jour; chacun mois prenait une conserve composée de plusieurs simples, pour conforter son estomac, et en avait la recette faite depuis le tems de l'empereur Adrien. Singulièrement se délectait aux œuvres de Virgile, et avait dans son cabinet le portrait de ce tant grand poète, qu'il nommait le Platon des poètes. Oncques ne sortit de la bouche de ce bon prince

parole qui ennuyât ses domestiques; et aimait mieux, quand faute y avait de leur part, leur donner congé en secret que les injurier en public. S'il voyait quelqu'un de ses serviteurs, vieux, malade, ou ne pouvant plus servir, lui-même, avant l'envoyer hors sa maison, le consolait, et le priait de se retirer chez soi, et pour ce ne perdrait lui faire du bien, et l'avoir en recommandation. Le bien qu'il faisait à ses domestiques était leur donner prés, terres, vignes, ou autres héritages, ou meubles de valeur pour leurs salaires. Car jamais ne donnait or ni argent, si n'est pour la solde des gens de guerre, et ne trouvait raisonnable que les princes salariassent leurs serviteurs de ce que le peuple payait pour la manutention de la république.

XIX. En plusieurs parts en Rome et Italie fit instituer à ses dépens écoles publiques en toutes sciences, et maisons et boutiques publiques, où les jeunes hommes pussent apprendre arts mécaniques. Il fit chasser tous les ruffiens, maquereaux et badins farceurs, qu'Héliogabale entretenait, et confisqua leurs meubles (qui étaient beaux et riches) et les donna aux temples. Chacun an donnait habits de livrée aux gens de ses gardes; et à occasion de ce que ces vêtemens n'étaient de soie et riches, comme ses prédécesseurs empereurs soulaient donner, quelqu'un s'en plaignait à lui; auquel fit réponse « Que la grandeur de l'empire ne consistait en ce que la cour du prince fût riche et pompeusement accoutrée, mais plutôt pauvre de vices et habits, et riche de vertu. » Les consuls

et sénateurs portaient anciennement robes tissues de laines et de lin, longues jusqu'à terre, et boutonnées depuis le cou jusqu'au pied, comme Alexandre vit en plusieurs images antiques; à l'imitation desquelles en fit faire une semblable pour soi, et depuis les sénateurs et nobles Romains en eurent de même, et en usèrent long-tems depuis, parce qu'elles étaient légères et aisées. Il usait en son service de vaisselle d'argent, sans dorure quelconque, et ne lui vit-on jamais vaisseau d'or; car, comme il disait, « Les dieux n'ont donné l'usage de l'or à autre fin sinon pour entretenir entre les hommes le trafic et commerce. » Au manger et boire était sobre, et ne se souciait quelle sorte de viande, ou combien on lui en apprêtât, pourvu qu'elle fût assaisonnée, et proprement servie.

XX. Alexandre donna licence à aucunes cités que, pour se réjouir en leurs fêtes solennelles, pussent avoir musiciens, tabourins, citharèdes et trompettes, et baller et se solacier (se réjouir), en pacte que trois jours après fussent tous ces joueurs d'instrumens renvoyés chacun chez soi. Parce qu'il y avait en Rome et en toute Italie un nombre de jeunes hommes vagabonds sans métier, leur fit commander que dans demi-an prissent quelque train ou métier pour gagner leur vie, et à faute de ce faire donna pouvoir au premier qui les trouverait de les retenir pour esclaves; et si à ce ne voulaient obéir volontairement, qu'on les tuât sans rémission, et sans crainte d'en être repris. Par édit commanda que registre fût fait de

toutes les femmes de Rome publiques, putains, et déclarassent devant certains commis par lui si elles se voulaient amender, et vivre en matrones publiques, ou être encore dissolues et lubriques, avec déclaration à celles qui se retireraient que si on les trouvait plus en forfait, sans autre procédure seraient punies comme les mariées d'adultère, à savoir de la vie. S'il allait à la ville à quelque festin, prenait pour sa compagnie Ulpien, Paul et autres hommes anciens et graves, afin qu'en sa compagnie et la leur on eût honte de dire ou faire chose qui ne fût digne de leur âge et gravité. Quand quelque orateur fameux ou excellent poète venait en Rome pour faire harangues, et prononcer vers devant le sénat, ou montrer de ses œuvres, n'y avait affaire tant grande qui le détournât d'y aller pour l'ouïr et le connaître ; et de là vint qu'une fois, en la présence de plusieurs ambassadeurs, il se loua et vanta qu'il n'y avait guère hommes doctes en tout le monde à qui n'eût parlé, ou qui ne lui eût écrit.

XXI. En sa maison y avait un Véturius Turinus qu'il aimait, et lui montrait de grands signes de faveur. Ce Turinus était vanteur et menteur, et faisait entendre aux étrangers qui avaient à négocier à la cour qu'il gouvernait paisiblement l'empereur et l'empire. Advint qu'Alexandre, averti comment, sous cette couverture de faveur, ce mignon affrontait et trompait beaucoup de gens, commanda secrètement à un forain de prier Turinus de le faire dépêcher d'une affaire d'importance,

qu'il lui convenait expédier avec l'empereur : ce que Turinus prit en charge, et plusieurs fois le jour entrait et sortait à la chambre impériale, et disait toujours à son forain qu'il avait parlé de son affaire à l'empereur, qui faisait difficulté, et sous ce prétexte prenait argent à deux mains, combien qu'il n'en eût dit un seul mot. Enfin Alexandre, ayant vérifié l'imposture, fit prendre et emprisonner l'imposteur, qui fut convaincu de cet affrontement et beaucoup d'autres : et pour punition et réparation, le fit attacher à un poteau haut au milieu d'une place publique de Rome, et au dessous mettre bois vert et paille mouillée, qui furent allumés, et fumaient Turinus sans le brûler : et ne fut si petite la fumée, que bientôt le misérable ne fût suffoqué, disant un crieur public à haute voix, « *Fumo punitur, qui fumum vendidit*, » De fumée est puni, qui fumée vendit.

XXII. Alexandre tenait grande gravité à table, et ne permettait que personne parlât, s'il n'était par lui interrogé, ou que ce fût suite de quelque grave propos encommencé. Si quelqu'un était invité à manger avec lui, lui-même lui présentait et donnait de la viande fort courtoisement, et sur la fin du repas, priait les convives et assistans de boire en révérence et récordation du grand Alexandre. Il ne se faisait apprêter autres viandes que bœuf et mouton, et potage de légumes, si n'est que les fêtes solennelles, comme de Janus ou Bérécynthia, faisait mettre outre son ordinaire cinq ou six paires de perdrix, et autant de faisans.

Il usait de quelque peu de vin composté (mêlé) de roses, et le plus souvent d'eau emmiellée. Sur tout était pudique et chaste, et ne sait-on que jamais rompît la loi de mariage. Par toutes les cités de renom faisait dresser halles publiques, où les marchands et autres forains tinssent leurs marchandises et biens en sûreté. Fit davantage pour embellir Rome, dresser les rues qui étaient tortues et malaisées, et en édifier de neuves avec force belles maisons, qu'il donna à ses amis et bons serviteurs. Le peuple avait extrême faute de monnaie menue pour le trafic ordinaire : parquoi en fit battre de tous prix, et bonne quantité. Oncques ne vêtit robes de draps d'or, d'argent broché, ni de soie, et si on lui donnait, les envoyait soudain aux temples, pour parer les sacrificateurs. Naturellement avait compassion des pauvres, même de ceux qui n'osaient quêter leur vie, et qui furent quelquefois riches, et disait « Qu'il n'y avait espèce d'infortune tant infélice et pitoyable comme la souvenance d'avoir été fortuné. » Tout le bien qui provenait des confiscations leur était départi par ses serviteurs qui, avant que leur donner, s'enquéraient s'ils étaient venus pauvres pour être oisifs ou vicieux, ou par défortune : car il estimait cruauté enrichir celui qui par sa propre malice était appauvri. Aucune dépêche par écrit ne se faisait qu'il ne la lût tout du long, et ne fermait lettre missive ni autre sans la voir premièrement, afin qu'il ne concédât ou mandât chose injuste. En toute Rome ne permit qu'on dorât ouvrage de

pierre ni de bois, mais au reste qu'on le taillât à volonté, et de tel artifice qu'on voudrait. Oncques ne porta robe de pourpre, ni manteau, mais était coutumièrement vêtu de blanc. Trois mois de l'an seulement portait chausses, et le reste brodequins blancs. On ne lui vit jamais porter pierrerie : et quand on lui en donnait, les mettait au trésor public pour les vendre en tems de nécessité de guerres, ou en cherté de blés. Les officiers de sa maison et de la république furent réduits en petit nombre : et comme un consul le lui reprochait, il répondit : « Il est fort convenable au prince qu'en sa maison et à sa république ne s'occupe aucun serviteur à plus d'une charge : parce que, s'il s'occupe à deux, il est malaisé de les conduire à son honneur et au profit de son maître. » Au derrière de sa maison fit faire pour son passe-tems une cage si grande, qu'il y avait dedans bois, fontaines, garennes, lièvres, conils (lapins) et de toutes sortes d'oiseaux, appris à contrefaire la parole humaine.

XXIII. Par édit, Alexandre commanda que nul exerçât l'office de courrier, s'il n'était naturellement serf. Car gentilshommes et libres ne doivent courir, sinon pour le prix qui est destiné à ceux qui courent aux spectacles publics, ou à la guerre pour la défense de la patrie. Ordonna davantage que tous artisans mécaniques de métiers de basse condition, comme savetiers, maréchaux, charpentiers, cuisiniers et jardiniers, fussent de servile condition. Oncques n'eut en sa cour qu'un

seul médecin, et usait peu de son conseil, et lui disait souvent se jouant : « Je ne te tiens pas à mes gages, afin que tu m'entretiennes en santé, ou quand suis mal disposé que me guérisses : mais je t'aime comme savant, et pour disputer quelquefois avec toi de la médecine et de la physique. » Et disait davantage que les maladies ne provenaient sinon de grands excès de gourmandise, paillardise, ou autres. Et par conséquent faut que le prince qui est sujet à la médecine, et environné de médecins, soit suspect d'être vicieux. Quand il envoyait les présidens et gouverneurs dans les provinces, lui-même prenait la peine de les exhorter à bien gouverner, et leur baillait amples instructions, et si ordonnait que pour leur train ordinaire ils eussent seulement deux chevaux de service, deux sommiers, trois esclaves, un cuisinier, et par mois cent ducats de gages, outre la dépense ordinaire. Quand venaient de leur charge, s'ils avaient bien gouverné, les promouvait à plus grands états ou leur donnait possessions ou rentes. A tous les magistrats qui avaient charge de judicature, qui n'étaient mariés, contraignit prendre concubines en leurs maisons, afin de ne suivre les femmes d'autrui, et que ceux qui avaient charge de punir les adultères n'adultérassent eux-mêmes. Aux consuls et sénateurs seulement permit d'aller par Rome en chariots argentés ou dorés, afin que les ambassadeurs étrangers et autres forains vissent combien était grande la majesté des officiers romains. Les principales foires et marchés de toute Italie furent

augmentés en franchises et priviléges. Il avait délibéré de donner chacun an trente repas solennels au peuple romain, et ne peut-on savoir qui l'en détourna.

XXIV. Voulut en outre faire édifier un temple en l'honneur de Jésus-Christ et le nombrer entre ses dieux tutélaires; ce que les prêtres sacrificateurs empêchèrent, lui donnant à entendre que leur oracle prophétisait que, s'il faisait comme avait proposé, tous les autres temples iraient en décadence et le peuple se ferait chrétien.

Alexandre était facétieux et gracieux à raconter choses fabuleuses, et commun avec toute sorte de gens pour se réjouir en compagnie. Fut au reste par trop curieux et caut (habile) à serrer deniers, et non moins vigilant à les garder, et inventeur de nouvelles modes de tirer argent des Barbares. Ni en jeu, ni à bon escient, ni par écrit, ni autrement voulait qu'on le nommât, sinon Romain; et à cette fin fit publier un livre de sa généalogie, par lequel prouvait qu'il était descendu de la maison de Fabius Mètellus, antique et renommé Romain. Fit venir en Rome régens de toutes parts, pour dresser école en toutes sciences, et leur fit dresser logis pour instruire pauvres enfans, qui fussent toutefois gentilshommes ou libres, non esclaves, ni serfs. Quand voulait aller à la guerre, long-tems auparavant faisait toutes provisions nécessaires, puis, huit jours avant partir, faisait publier à son de trompe qu'il partirait tel jour et telle heure, sous le bon plaisir des dieux,

sans l'invocation desquels ne voulait entreprendre aucune chose. Il châtiait aigrement les gouverneurs des provinces qui avaient délinqué, signalément ceux qui étaient notés de concussions et pilleries et d'avoir rançonné quelqu'un. Ce prince fut humain et miséricordieux envers tous forfaiteurs, excepté contre larrons et faux témoins. Et, interrogé pourquoi pardonnait plutôt aux autres qu'à ceux-ci, répondit : « Nous princes ne pouvons pardonner autres délits, si n'est ceux qui sont sans préjudice d'autrui. Mais larrons et faux témoins redondent plus au dommage d'autrui qu'au nôtre : par ainsi ne leur devons pardonner, mêmement que les uns dérobent les biens et les autres la bonne renommée. » A ceux qui trouvaient trésors cachés en donnait la plupart libéralement, qui était cause que ceux qui en trouvaient le lui venaient dire.

XXV. Il avait un livre en son cabinet où étaient écrits les services notables et de marque qu'on lui avait faits, et les récompenses qu'il en avait données à plusieurs ; et, s'il voyait, revoyant son livre, que quelqu'un lui eût fait service et n'en eût été récompensé condignement, le faisait appeler et lui disait : « Pourquoi est-ce que tu ne me demandes quelque chose ? Par aventure me veux-tu tenir en obligation que je te sois toujours tenu pour m'avoir fait service, sans en être satisfait ? Te semblerait-il bon que tu eusses renommée de très-fidèle serviteur, et moi de maître très-ingrat ? Comment prendront les autres courage à me bien

servir, s'ils voient que je sois débiteur des services passés. Présupposé que tu m'aies servi, et que ne veuilles profiter de ma grandeur, je te fais savoir que je me tiens plus pour offensé que pour servi, parce que, toutefois qu'on te louera d'avoir été bon serviteur, on me blâmera d'être mauvais maître de t'avoir oublié. Si tu laisses de me demander loyer de tes services, pour penser que j'ai beaucoup d'affaires et que ne puis satisfaire à tout, ce pensement est vain; parce que, n'ayant le prince autre moyen de payer le salaire de son serviteur, le doit plutôt épargner de sa bouche, que demeurer ingrat. Demande-moi hardiment ce que tu verras être conforme à ton état; car, puisque tu as fait office de bon servant, injuste serait que ne fisse office de bon maître. » Telles et semblables paroles disait Alexandre à ceux qui l'avaient servi, et n'osaient demander leur salaire.

XXVI. Par importune instance, prière, présens qu'on lui fit, ni par faveur ou familiarité, jamais ne donna office de justice à homme qu'il ne connût être capable et vertueux pour l'administrer. Les offices de ses finances étaient annuels, et ne consentait, pour chose que ce fût, qu'ils les tinssent deux ans, craignant que le long maniement ne les fît larrons. Il appelait les offices de la recette générale un mal nécessaire en la république, parce que d'une part on y apprend à dérober, et de l'autre on ne s'en peut passer. Le paiement de la solde des gens de guerre se faisait de dix-sept

en dix-sept jours, outre laquelle, quand allaient hors d'Italie, leur donnait autre paiement pour la conduite de leurs chevaux, armes et hardes, et secourait les malades d'argent extraordinaire. Certains chrétiens et quelques hôteliers eurent procès devant lui, de ce qu'en un endroit de ville les chrétiens voulaient édifier une chapelle pour le service de leur dieu, et ces hôteliers y voulaient bâtir des logis. Sur quoi Alexandre proféra telle sentence : « Les choses divines sont toujours à préférer aux humaines. Par ainsi soit libre aux chrétiens d'édifier leur chapelle à leur dieu ; qui, combien qu'il soit inconnu à Rome, si est-ce que de ce seulement qu'il est nommé Dieu, honneur lui doit être donné, et les hôteliers déboutés de ce qu'ils les veulent empêcher. »

XXVII. En l'an onzième [1] de l'empire d'Alexandre vinrent nouvelles des officiers romains, qui pour lors étaient en Asie, qu'Artaxerce, roi des Perses, avait vaincu et tué Artaban, roi des Parthes, et que, non content de cette victoire, commençait à occuper l'Assyrie et Mésopotamie, provinces sujettes à l'empire Romain ; de quoi Alexandre et le sénat et peuple furent grandement troublés, tant parce que la guerre d'Asie avait été toujours périlleuse au peuple romain, et, pour la distance des pays, de grands frais, que parce aussi que de dix ans auparavant n'avaient vu armes d'aucuns ennemis contre eux. Depuis ses plus jeunes ans Alexandre s'était nourri en paix, et

[1] L'an de Rome 986.

pris le gouvernement de l'empire en paix, et naturellement enclin à la paix; et pour autant n'est merveille si la nouvelle de la guerre lui fut odieuse. Car colères, mutinations et séditions, que la guerre conduit avec soi, plaisent à hommes passionnés et aliénés de bon sens, non aux prudens, pacifiques et d'esprit reposé. Il fit assembler ses conseillers domestiques avec le sénat, pour voir ensemblement les lettres qu'on écrivait d'Asie, et pourvoir à prompte réponse et aux apprêts qu'il conviendrait faire pour la guerre. Lues les lettres, après diverses raisons alléguées des opinans, la résolution fut que, avant que déclarer la guerre ouverte à Artaxerce, on lui enverrait ambassadeurs pour traiter de la paix.

XXVIII. Et à cette fin dépêcha des principaux gentilshommes de sa maison, pour s'en aller en toute diligence vers Artaxerce, et lui écrivit une lettre en cette teneur : « Alexandre-Sévère, empereur romain, à toi Artaxerce, roi des Perses, salut et paix avec les dieux pacifiques. Nous te saluons avec salut, parce que te le désirons, et avec la paix, parce que de tout tems l'avons aimée. N'estime peu de ce que te saluons en paix, et te désirons salut, parce qu'au prince qui est sans salut fâcheux lui est le vivre; et, s'il n'a paix, sa vie ne mérite d'être dite vie. Ne devrait suffire à l'homme, ô Artaxerce, d'avoir continuelle guerre contre sa brutale sensualité, sans en chercher si loin une autre? L'homme, qui peut assujétir le cœur et volonté sinistre qu'il a dans son corps

emprisonnée, cuide-t-il vaincre et seigneurier le monde qui est en si grande liberté? Si en tems de paix à peine pouvons vivre pacifiques, que ferons-nous si en la guerre provoquons nouveaux ennemis? Le prince ne peut tant faire de rendre conforme sa volonté à l'appétit d'un seul; comment pense-t-il donc contraindre plusieurs à se conformer à la sienne propre? Nous avons entendu par-deçà que tu as aventuré ta personne, consommé tes trésors, employé tes amis, et détruit et saccagé beaucoup de peuples pour être dominateur des Parthes. Nous croyons et estimons que tu n'as pas plus de contentement maintenant que tu avais auparavant la victoire des Parthes; car le contentement ne consiste à usurper les royaumes et provinces d'autrui, mais à dominer et commander à ses propres désirs. Ni les Parthes en Asie, ni les Romains en Europe t'avaient fait chose par laquelle tu dusses détruire les uns et menacer d'en faire autant aux autres. Et peut-être que les vaincus quelque jour se remettront pour venger l'injure, et nous, avec l'aide d'eux, abattrons ta puissance; et te souvienne que le plus souvent les maux et dangers nous proviennent non tant des ennemis qu'avons, comme des amis qu'avons offensés. Les Romains et les Parthes ont été de tout tems amis de toi et des tiens, et l'ont montré en beaucoup de bons endroits : à cette heure ne pouvons penser qui t'a ému à les offenser. Tant y a que je te jure par les dieux immortels que, si tu ne restitues ce que leur usurpes, et ne nous laisses

ce que nous tenons, la guerre te sera défiée, telle qu'il faut que sois en bref vainqueur, ou que te délibères de venir de roi des Perses serf et esclave à Rome. Nous t'envoyons nos ambassadeurs qui te déclareront plus à plein nos volontés; entends-les et crois-les; et, si ne veux ajouter foi aux paroles qu'ils te diront, tu seras contraint de croire par les armes que t'enverrons. Non autre chose, sinon que nos dieux soient avec toi, et les tiens avec nous toujours. »

XXIX. Les ambassadeurs qui baillèrent la lettre à Artaxerce dirent depuis qu'il la lut deux ou trois fois, puis leur dit : « Mes amis, j'ai lu et plus d'une fois lu, et lirai encore un coup cette lettre que votre prince m'envoie, et me semble, à voir son style, qu'il a plus employé de tems étudiant aux écoles, que combattant aux campagnes; car les princes guerroyeurs et vaillans sont courts en propos et avantageux en faits héroïques. Je tiens pour reçue votre ambassade et pour entendue la créance de vos lettres, et entends bien que la fin où votre prince tend est qu'il veut que je rende ce que j'ai pris aux Parthes, et que je n'occupe rien des Romains. A quoi je vous réponds que la loi qui ordonna que ce serait mien et cela serait tien procéda de cœur bas et failli, et de ceux qui n'osèrent entreprendre choses grandes, et cuidèrent garder par les livres ce que n'osèrent gagner par armes. Ces lois, que ces pauvres philosophes firent, ne peuvent préjudicier à la grandeur des princes; et pense que les dieux déterminèrent que

toutes choses fussent propres, excepté les empires et royaumes qu'ils voulurent être communs aux princes : le droit desquels est non en succession et héritage, mais en la force et à l'épée. Les hommes magnanimes et de sang héroïque ne se peuvent contenter de ce que leurs antécesseurs leur laissent, et moins est convenable à leur état de demander par procès ce que leurs ennemis détiennent ; mais faut que, pour conserver ce qu'on leur a laissé, ils dépensent les biens, et, pour en acquérir de nouveaux, qu'ils aventurent à toute heure la vie. Davantage, puisqu'ainsi est, qu'il n'y a roi tant vertueux qui ne désire par nature régner et devenir plus grand, je suis délibéré de garder ce que j'ai pris de bonne guerre sur les Parthes, et de prendre sur les Romains ce que je pourrai ; et, s'il advient que fortune soit ennemie à mes entreprises, au moins louera la postérité mon bon cœur et ma hardiesse. » Telle ou semblable réponse fit Artaxerce aux ambassadeurs romains, lesquels (comme disait depuis) ne s'épouvantèrent tant de ce qu'il disait, comme de la grande bravade et animosité que montrait le proférant, de sorte qu'il semblait qu'il ne parlât, mais qu'il combattît. Ainsi que les ambassadeurs, ayant pris congé, sortaient hors de sa chambre, les appela et leur dit : « Dites à votre maître Alexandre que, pour réponse à sa lettre philosophique, je lui assigne le camp pour papier, la lance pour la plume, le sang pour l'encre et les œuvres pour paroles. »

XXX. Retournés les ambassadeurs à Rome et dite la réponse d'Artaxerce, le sénat et peuple furent tant indignés de la bravade de ce roi Barbare, que tous jurèrent et promirent d'employer biens et personnes à rompre sa folle audace et venger l'injure qu'il faisait à Rome. Ce roi Artaxerce était prince fort aimé des siens et redouté des circonvoisins, qui administrait justice avec grande majesté et sévérité. Quelques Romains prièrent Alexandre de consulter, avec les magiciens, quel succès aurait cette guerre; ce qu'il refusa, et montra semblant d'être fâché de ce qu'on lui en parlait, disant : « Si les magiciens et devins, comme ils ont science pour prévoir et prédire les choses futures, avaient moyens pour y remédier, il serait bien fait de leur en parler et de s'en servir; mais, étant certain que mes destinées adviendront, mieux me sera d'attendre ce qu'il plaira aux dieux m'envoyer, que prendre quelque créance à ce que les magiciens diront. »

XXXI. Entendue par Alexandre la superbe réponse du roi Artaxerce, commença à faire son apprêt pour la guerre, et manda les provinces sujettes et confédérées à l'empire de lui envoyer argent et le plus grand nombre qu'ils pourraient d'hommes belliqueux. Il y avait dix ou onze ans que l'empire Romain était en paix et grande tranquillité. Et l'émeute si soudaine scandalisait chacun, avec ce qu'il fallait imposer nouveaux tributs: enfin n'y eut celui qui ne reçût agréablement, selon la volonté de l'empereur, et subsides, et

commandement d'aller à la guerre. Durant le tems que l'appareil de la guerre se faisait, Alexandre manda venir ses principaux capitaines et centurions, tant de la Romaine que des garnisons : et les ayant assemblés en une grande place, leur parla en cette sorte : « Mes frères, compagnons et amis, je prie les dieux immortels, auteurs de tout bien, de me donner à ce commencement et poursuite de remontrance, que je vous veux faire, éloquence et grace, et à vous bénévolence et docilité pour m'écouter. Ce que je veux dire n'est pour vous persuader de faire ce que je voudrai, mais pour savoir ce que vous demandez et voulez : parce qu'en la conduite des grandes et graves affaires, un seul le peut proposer, mais plusieurs le doivent résoudre. Vous savez qu'il y a tantôt onze ans que de vos graces j'ai l'administration de l'empire Romain, durant lesquels j'ai travaillé et mis peine à vous entretenir en bonne paix, et éviter tant que j'ai pu toutes occasions de guerre, qui sont biens dont devons rendre graces aux dieux, puisque par leur bonté avons joui en notre tems de ce que nos prédécesseurs désirèrent, et n'eurent oncques. Combien que le prince soit en sa vie dissolu, superbe, convoiteux et de complexion étrange, toutes ces imperfections se peuvent souffrir et dissimuler, s'il a paix avec les étrangers, et entretient en justice les siens. Il vous est à tous notoire comment Artaxerce, roi des Perses, a vaincu et détruit les Parthes, et fait la guerre à nos amis et confédérés ses voisins, avec telles

forces qu'il n'y a personne en toute l'Asie qui ose prendre les armes pour lui faire tête. Les faits belliqueux de vos prédécesseurs et de vous, la noblesse du sang romain, et la magnanimité de vos courages, me montrent assez que de cela ne vous étonnerez aucunement, et n'en sauriez avoir crainte, sachant que l'étonnement provient de peu de prudence, et la crainte de couardise. Les hommes illustres, héroïques, et qui veulent être par vertu signalés, doivent également et en même constance supporter prospérités et adversités, se confiant que souvent de la prospérité est la joie incertaine, et de l'adversité patiemment soutenue certaine la gloire. Laissant les dieux, et parlant comme hommes, aucune chose ne se peut avec certitude dire grande, si elle n'est sujette à fortune et inconvéniens, et en ce suivent les hommes leur maîtresse nature, qui a fait l'homme même (son chef-d'œuvre) sujet à peine, travail et misère pour parvenir à la fruition de vertu. Nous envoyâmes (comme savez) nos ambassadeurs à Artaxerce pour lui faire entendre le tort qu'il nous faisait des provinces sur nous usurpées en Assyrie et Mésopotamie. Et tant s'en faut qu'il nous en fît bonne réponse, qu'à peine voulut ouïr ceux qu'y avons envoyés. Pour autant pour en faire bref, me semble fort raisonnable et digne de notre grandeur que nous assemblions toutes nos forces romaines pour rompre sa trop grande arrogance, et montrer que savons aussi bien humilier les superbes comme hausser les humbles. Beaucoup de

vous qui êtes ici avez fait et vu faire des actions de mémoire immortelle, du tems d'Antonin et Sévère mes prédécesseurs. Et posé le cas que pour l'âge, et pour tant de travaux soufferts, ne puissiez combattre comme les jeunes, vous nous donnerez avis et bon conseil, qui n'est pas moins requis au fait de la guerre que le courage et la lance. Ayez ferme espérance que nous serons vainqueurs, quand ne serait que parce qu'ils ont contre tout droit divin et humain commencé la guerre, et que lui avons demandé la paix qu'il a refusée. Ne vous étonnez, mes amis, de voir nos armes enrouillées et vieilles : car la félicité de la guerre ne consiste aux armes luisantes, mais aux cœurs vaillans et bien fourbis : et plus valent les hommes d'acier que les armes de fer. Je vous prie ne trouver mauvais de ce que vous faut militer sous l'étendard d'un jeune empereur, comme moi qui ne suis guère encore expérimenté à la conduite d'une si belle compagnie comme la vôtre : car cela se peut facilement supporter, en ce que je me délibère de combattre comme l'un de vous, et au fait de conseil me gouverner par les anciens et sages. Aux vivres et munitions, j'ai déjà pourvu de faire tenir à Constantinople blés de Sicile, vins de Candie, sel de Capoue, huiles et lards d'Espagne, et légumes de France. Autres provisions n'ai-je voulu faire de vivres plus servant à volupté et friandise qu'à nécessité. Car aux guerres est malaisé que ceux qui se laissent vaincre aux gourmandises et vices puissent vaincre

leurs ennemis. Scipion l'Africain, quand alla à Numance, trouva trente mille Romains, qui avaient tenu le siège devant cette cité quatorze ans, et les Romains étaient assiégés de cent mille sortes de vices. A quoi comme capitaine accort et sage, donna si bon remède que les vices furent extirpés, et incontinent après les ennemis vaincus, et Numance prise. En cette nôtre entreprise, qui sera longue et périlleuse, je ne veux que fassiez chose que ne me voyez premièrement faire, parce que soit à l'aller par terre, ou au naviguer sur mer, au combattre, au traitement de ma personne, je veux et entends que chacun de vous me répute compagnon libéral, non prince chétif et avare. » Ces remontrances ainsi faites, les assistans crièrent à haute voix : « Vive Alexan-« dre César Auguste : félice et prospère lui soit le « voyage. » Et dès-lors jurèrent tous de l'accompagner, et de ne l'abandonner jusqu'à la dernière goutte de sang. Le jour suivant départit grandes sommes de deniers à tous capitaines et soldats, non pour paiement de la solde ordinaire, mais pour les animer à prendre ce lointain voyage de meilleure volonté.

XXXII. La provision de toutes choses nécessaires à la guerre faite, Alexandre fit publier partout la guerre ouverte en Asie par mer et par terre, et à savoir à cri public le jour de son département, avant lequel fit offrir grands sacrifices aux temples, et vœux divers aux dieux, suivant l'ancienne coutume des bons princes romains qui

apaisaient l'ire des dieux, avant que prendre les armes contre leurs ennemis. Lorsqu'il sortit de Rome pour s'acheminer, le sénat et peuple le convoyèrent plus d'une grande lieue, pleurant chacun de voir aller si loin leur prince, qu'ils aimaient cordialement. Il ne s'arrêta de tout le voyage jusqu'en la cité d'Alexandrie, où avait mandé se trouver toutes les garnisons de la Hongrie, Dalmatie et partie de Grèce, pour se joindre avec son armée. Faisant quelque séjour en Alexandrie, son conseil fut d'avis d'envoyer encore ambassades vers le roi des Perses, pour le semondre à honnêtes conditions de paix, ou sinon lui dénoncer la guerre.

XXXIII. Artaxerce, averti de la descente des Romains, et de la venue de leurs ambassadeurs en ses terres, ne montra aucun signe d'en être marri ni ému, et moins des remontrances des ambassadeurs, auxquels ne fit autre réponse, si n'est qu'il enverrait bientôt de ses nouvelles aux Romains. Cinq ou six jours après Artaxerce envoya cinq cents des siens à cheval, en ambassade vers Alexandre, des mieux équipés et braves de toutes ses compagnies, afin que les Romains pensassent quel devait être le reste de ses forces. Ce que les ambassadeurs portaient par écrit était en cette teneur : « Le grand roi des Perses mande à toi Alexandre, empereur des Romains, que promptement tu laisses Assyrie, et que tu vides toute l'Asie, sans présumer d'aller plus avant, autrement assure-toi d'être châtié de ta folle entreprise. »

Alexandre, après avoir lu ce cartel si superbe, fit prendre les cinq cents messagers, et démontés et dépouillés, les fit envoyer en Phrygie en exil labourer la terre. Quelques-uns lui conseillaient qu'il ne les envoyât vie sauve, mais qu'il les fit pendre, auxquels répondit : « A ceux qui ne portent sinon la parole qu'on leur commande dire, et qui font courageusement ce dont ils ont charge, ne faut ôter la vie, mais à ceux qui par trop de gloire disent et excèdent les termes de messagers. » Certains soldats archers, qui étaient venus d'Égypte, firent quelque semblant secret de s'en vouloir retourner, mais ils furent châtiés tant exemplairement, qu'ils ne l'osèrent plus faire, ni autres y penser.

XXXIV. Alexandre, se voyant si grand nombre de gens, divisa son armée en trois, et en envoya l'une du côté d'Arménie, l'autre entre les fleuves de Tygre et Euphrate, et garda le reste avec soi pour entrer de plusieurs parts en la terre de l'ennemi, et cuidant par-là que le roi, se voyant assailli de tous côtés, se rangeât à son obéissance. En ce tems les Perses n'usaient de l'aide de gens étrangers pour la guerre, et n'avaient encore l'industrie de se ranger en bataille, et combattaient à troupes, ou pêle-mêle, selon l'exigence du cas, et allait chacun à la guerre indifféremment au commandement du roi, hommes et femmes, sans solde, et s'en retournaient en leurs maisons après la guerre, n'en rapportant autre chose que ce qu'ils avaient butiné ou pris sur les ennemis.

Combien que les Perses n'eussent l'astuce de se ranger selon l'art militaire, si est-ce qu'ils étaient adroits à mener chevaux et tirer de l'arc, parce qu'en ces deux choses principalement étaient exercités dès leur jeunesse. Les Romains commencèrent à entrer dans le pays des Perses, brûlant, pillant et saccageant le plat pays: ce que les ennemis estimant à leur avantage, et faisant semblant de ne pouvoir résister, les laissèrent entrer bien avant, qui fut la ruine des Romains.

XXXV. Ainsi que les ennemis virent le plus de leur commodité, faisant front, vinrent rencontrer leurs adversaires, pour donner la bataille, en laquelle n'était Alexandre en personne, à cause que sa mère par prières et pleurs l'avait retenu en sa tente, lui remontrant qu'au combat ne pouvait servir que d'un homme; et s'il advenait que par défortune fût tué ou pris, il mettrait en grande nécessité l'état de l'empire Romain. La bataille encommencée, après que d'une part et d'autre fut combattu vaillamment, les Romains ayant du pis succombèrent, non que le cœur leur faillît au combattre et au mourir, mais les ennemis, qui savaient les passages des lieux qui étaient fort marécageux et étroits, en peu d'heures donnèrent tant de peine aux Romains, et les endommagèrent de sorte qu'ils furent contraints de quitter le camp, la plupart tués ou blessés, de l'infinité des sagettes (flèches) des Perses [1]. Alexandre de la défortune

[1] C'est ainsi que le raconte Hérodien, qui paraît avoir pris

ou de la calamiteuse perte de son exercite tomba malade; et au contraire Artaxerce, joyeux de cette belle victoire, s'il était auparavant superbe, fut lors insupportable du tout; en quoi se voit combien misérable est l'état des princes de ce que de la défortune de l'un vient la félicité de l'autre. Les soldats de Hongrie et pays circonvoisins endurèrent plus que les autres, non tant pour la perte de la bataille, comme pour l'air de ce pays chaud et contraire à leur naturel, avec ce qu'ils n'étaient sobres au manger et boire; dont leur provint tant de maladies, qu'à peine s'en sauva la dixième partie. Alexandre, voyant approcher l'hiver et son exercite affaibli et malade, par le conseil de sa mère Mamméa se retira en Antioche, où, guéri de sa maladie, rafraîchit son armée, fit guérir les malades, et faisait aussi bon traitement à tous si libéralement comme s'ils eussent eu victoire contre les Perses. Le reste des gens de guerre qui n'étaient avec lui n'eurent guère meilleure fortune là par où ils étaient, et s'en revinrent si misérables et rompus, qu'il semblait que de toutes parts la fortune eût conjuré contre eux.

XXXVI. Étant Alexandre retiré en Antioche, (comme une défortune amène l'autre) nouvelles lui vinrent comme la plupart de la Germanie, le sentant éloigné de Rome et vaincu en Asie, s'était révoltée, avec ce que dès long-tems les Romains et les Germains n'étaient guère amis; et s'il ad-

Alexandre en aversion. Lampride le rapporte de la manière qu'on lira au chap. XLI, d'après les actes du sénat. B.

venait que les Germains demeurassent quelque tems en paix, c'était pour ne se voir les plus forts; « car c'est règle générale, que jamais ne sert de « gré qui par force se sent sujet à autrui. » Ce qu'on écrivit à Alexandre était que les Germains avaient déjà passé les rivières du Rhin et du Danube avec une puissante armée, et sur les confins de l'Illyrie et Hongrie pillaient, saccageaient et brûlaient tout le pays. Ce peu de soldats qui restaient à Alexandre de ce pays d'Illyrie se lamentèrent grandement de cette nouvelle, voyant les pères morts en Perse, et maintenant les femmes et enfans persécutés et détruits par les Germains. Suprême fut la tristesse qu'Alexandre conçut de se voir tant et tant pressé d'aller faire la guerre contre les Germains, même qu'on lui manda qu'il fallait qu'il y vînt en personne, autrement les Romains n'y voulaient entendre. Et lui pesait plus que toute autre chose de ce que, si ceux qui lui portaient mauvaise volonté venaient à savoir qu'il avait conduit le voyage d'Asie assez infélicement, et que de nouveau les Germains le venaient provoquer, était à craindre qu'ils ne mutinassent le sénat et peuple de Rome, lors par trop long repos désirant mutation. Alexandre prit résolution de s'en aller en personne contre les Allemands; et pour s'entretenir en la grace du peuple romain, envoya quantité grande de blés et huiles à Rome, et en fit faire don et distribution générale à tous, et par même moyen dressa le plus de forces qu'il put amasser, avec celles qu'il avait, en tant que cha-

cun fut content de voir l'appareil et la bonne volonté du prince.

XXXVII. Il vint à grande difficulté d'Asie en Germanie, et étant près le fleuve du Rhin, où les ennemis l'attendaient, fit dresser un pont de barques, pour passer promptement, et assaillir les Germains au dépourvu, qui de l'autre part faisaient tête aux Romains. L'avant-garde d'Alexandre, qui avait un bon nombre de soldats de Mauritanie et de Thrace, archers et arbalétriers très-experts, donnèrent à la pointe contre les Allemands, qui sont grands, membrus et pesans au cheminer, comme s'ils eussent tiré aux buttes contre des terriers, et en tuèrent plusieurs. De sorte que cette première rencontre fut heureuse aux Romains, combien qu'ils fussent en moindre nombre que les Germains, qui avaient fait amas de peuple infini, tant des Gaules que de la Germanie, mal toutefois duit et accoutumé à la guerre. Peu de jours après se tenant les uns et les autres en leurs gardes, et cherchant moyen de combattre à l'avantage, le bon prince Alexandre envoya ambassadeurs vers les capitaines et conducteurs des Germains pour traiter et demander paix, et leur remontrer le grand dommage que la guerre plus longue pouvait amener aux personnes et biens d'une part et d'autre, non pour la crainte qu'il eût d'être vaincu, étant si bien accompagné; mais sachant la fortune être variable et douteuse, signalément en la guerre, aimait mieux les réduire à l'amiable, que les y contraindre à force d'armes,

qui ne se pouvait faire sans grande effusion de sang, de la part des vainqueurs mêmes. Les Germains qui ont telle nature qu'ils encommencent la guerre de colère, la poursuivent de furie, et à la fin s'amollissent et se laissent facilement persuader et corrompre par argent, entendirent facilement à ce qu'Alexandre leur mandait; et afin que plus librement pussent traiter leur accord, accordèrent trèves d'un mois; dont la plupart des gens d'Alexandre furent scandalisés et mal contens, spécialement ceux d'Illyrie et Pannonie, qui avaient proposé se venger des incursions et pilleries que les Germains avaient faites en leurs terres peu auparavant.

XXXVIII. Il y avait en l'exercite d'Alexandre un capitaine nommé Maximin, natif de Thrace, de bas et obscur lignage, vicieux, meurtrier et de méchante vie. Qui toutefois par sa vaillance, animosité et grande dextérité et expérience aux armes, eut titre de chevalier et capitaine. Et fut chose merveilleuse en lui, que de tant que son inclination le priva de vertus, de tant lui fut favorable la témérité et la fortune aux actes désespérés et fortuits. Dès que les Romains virent qu'Alexandre concluait la paix avec les Germains, et qu'il se donnait du bon tems, et d'autre part qu'ils ne pouvaient butiner ni piller aucune chose sur leurs ennemis, commencèrent à machiner entre eux de faire mourir Alexandre, comme empereur couard et inutile, et subroger Maximin en sa place, et déjà se bandaient et se faisaient monopoles pour

conduire l'entreprise. Advint que Maximin étant en son quartier de camp, ainsi comme il apprenait quelques jeunes hommes à escrimer et manier les armes, ceux qui brassaient la trahison, contre Alexandre vinrent prendre Maximin, et lui vêtirent le manteau impérial; ce qu'il estimait être par jeu et moquerie, et riant s'en défendait; mais enfin voyant que c'était à bon escient, très-volontiers prit le parti des conjurateurs et se chargea soi-même de mettre à mort son souverain seigneur. De quoi avertis Alexandre et sa mère Mamméa, épris de frayeur et tristesse, prièrent leurs amis, capitaines et autres de l'armée, qu'ils pensaient être leurs favoris, de résister à l'audacieuse entreprise de Maximin, et, comme fidèles sujets et vassaux, venger cette tant cruelle trahison conspirée contre leur seigneur naturel; ce que plusieurs promirent, et depuis n'en firent rien. Lendemain matin on vint dire au pauvre empereur que Maximin venait vers lui accompagné de la plupart des gens de guerre; qui voulut prendre les armes pour aller au-devant, mais voyant que personne ne le suivait, et que ses domestiques même s'en étaient fuis, se retira en sa tente. Maximin approché du pavillon impérial, voyant qu'il n'avait résistance aucune, commanda à quelques-uns de ses satellites d'aller tuer incontinent l'empereur, et sur leur vie qu'ils n'attendissent ni écoutassent parole qu'il voulût dire. Lorsque ces soldats entrèrent à la tente de l'empereur, il se complai-

gnait[1], et remontrait à sa mère que sa convoitise et avarice leur coûterait la vie et l'honneur. Et tant peu profitèrent les remontrances et larmes que l'un et l'autre firent, qu'en l'instant la mère et le fils furent mis à mort. Hérodien, historiographe romain, raconte que la mort de l'empereur Alexandre fut telle. Autres auteurs non moins dignes d'autorité disent qu'il mourut autrement, et qu'il ne fut oncques vaincu en Asie; mais osent dire qu'Hérodien, voulant couvrir la trahison de Maximin, dit que l'exercite des Romains voulait mal à Alexandre de ce qu'il avait été vaincu en Asie.

XXXIX. Quand Alexandre partit de Rome pour aller en la guerre d'Asie, toute la plus grande sollicitude qu'il eut, c'était de donner ordre que les gens de guerre fussent conduits à sûreté, et à moins de foule pour le peuple qu'il était possible. S'il campait quelquefois, ses pavillons et tentes étaient au milieu de l'armée, à la vue de chacun, et même sur ses repas commandait qu'on ouvrît portes et fenêtres, afin que les étrangers vissent que les princes romains se savent contenter à la guerre comme à la guerre de peu de viande, et légèrement accoutrée, et endurer, quand il en est besoin, beaucoup d'aspérités. Lui-même chaque nuit assistait aux assiettes du guet, et sur la minuit ou autres heures inopinées, faisait donner souvent fausses alarmes, pour connaître si ses gens prenaient promptement

[1] Ceci est encore tiré du récit d'Hérodien, démenti par Lampride. B.

les armes, et se retiraient à point à leurs enseignes : et si quelqu'un faillait à l'observation des commandemens militaires était puni aigrement. De même les querelleurs et rançonneurs de leurs hôtes et larrons étaient châtiés : et les admonestait, après la peine qu'ils avaient selon le délit, d'avoir toujours devant les yeux et en leur mémoire la belle sentence qui dit : « *Quod tibi fieri non vis,* « *alteri ne feceris :* » Ne fais à autrui ce que ne voudrais t'être fait ; et afin que les soldats la retinssent mieux, la fit écrire aux étendards et bannières. Étant en Antioche, averti qu'un capitaine avait outragé et battu une femme ancienne bourgeoise de la cité, commanda que la femme et le capitaine fussent menés en sa présence : et après avoir entendu les parties, fit dégrader le capitaine de tous honneurs et priviléges, et, fait de servile condition, le bailla captif à la femme pour le vendre et en disposer à sa volonté. Et pour en faire bref, Alexandre entretenait en telle sévérité et crainte son exercite, sans le craindre de son côté, qu'il le conduisait partout sans larcins et pilleries, et en grande obéissance, à raison de ce qu'il les payait très-bien, et par l'exemple de sa bonne vie ôtait tout motif de désobéir. Durant le séjour que son armée fit aux environs d'Antioche, la plupart des soldats s'adonnaient à ivrogner, paillarder, baigner, jouer, et autres oisivetés et vices, avec grande perdition de tems. Sur quoi ayant fait plusieurs inhibitions et menaces, voyant qu'on ne se corrigeait pas, commanda que plusieurs chefs,

tribuns et centeniers fussent pris, et mis aux fers : de quoi provint trouble, murmuration et scandale, menaçant beaucoup des principaux de soi retirer, et prendre le parti des ennemis.

XL. Pour à quoi obvier fit élargir les prisonniers, et au son de la trompette tout l'exercite amassé, et monté en une haute chaire, commença à leur parler en cette sorte : « Mes frères, amis et compagnons, avant qu'entrer au propos que maintenant je délibère vous tenir (mais que soyez dociles et attentifs), je vous prie d'entendre que ce que je veux dire n'est de crainte que j'aie du tumulte que vous excitez, ni que je veuille aussi que vous me craigniez, si n'est entant que la raison et mon autorité impériale commande. Les princes qui ont crainte de leurs sujets, ou il faut qu'ils soient injustes et se sentent en quelque chose coupables, ou que les sujets dissimulent et leur supportent de grands vices. Comment se peut faire que j'endure à vous, qui êtes Romains civils et nobles, ce que le plus étrange et barbare tyran du monde n'endurerait à ses sujets? Ne savez-vous qu'il y a plusieurs grands seigneurs, qui, combien que soient méchans, et qu'on leur souffre beaucoup de vices, ce néanmoins ne consentent que leurs lois soient iniques, ni que les vicieux y habitent sans punition ? Il n'y a homme si mauvais qui ne s'efforce quelquefois d'être bon, et qui ne connaisse le bien être meilleur que le mal : dont provient que pire est pour la république le prince vertueux qui souffre les méchans, que le vicieux

qui les châtie. Le prince, qui directement ou indirectement tolère les vicieux en son pays, ne peut avoir titre de seigneur et père pitoyable, mais de cruel et pernicieux tyran : et advient que pour le trop dissimuler du supérieur, et par faute de châtiment, les sujets de trop de liberté se ruinent les uns les autres. A propos, moi qui suis votre prince et empereur selon justice, et votre frère selon amitié, comment voulez-vous que j'endure devant mes yeux que vous dépensiez le bien de l'empire à si mauvais usages? Que vous pilliez le monde, que vous jouiez votre solde, forciez femmes, et fassiez autres maux indignes d'être racontés? Si vous avez la peine mesurée à vos forfaits, je concède que pour l'heure sera trouvé de vous dur et insupportable : tant y a qu'à la fin la justice de celui qui l'administrera sans support et faveur sera louée. Vous savez trop mieux que vous êtes Romains, et que dès ce qu'un homme prend titre de Romain, il s'oblige dès-lors à être vaillant et vertueux, et est nourrie et augmentée cette réputation entre nos prédécesseurs et nous, non tant d'avoir vaincu souvent les nations étrangères, comme d'avoir extirpé les vices de la république. Nous appelons les Perses et Parthes barbares et inhumains, principalement parce qu'ils usurpent ce qui nous appartient : pourquoi donc ne nous appellera-t-on de Romains barbares, prenant tous les jours par force le bien d'autrui? J'ai nom Alexandre, et voudrais avoir moyen d'imiter Alexandre-le-Grand, duquel et de Philippe son père on dit

que leurs armées étaient tant réformées en toute vertu, que mieux ressemblaient républiques bien ordonnées, qu'exercites dissolus. Si leurs gens de guerre eussent fait comme vous faites, jamais ces deux mémorables princes n'eussent tant rapporté d'honneur et de victoires de leurs ennemis, ni les historiographes eussent écrit tant de gestes héroïques d'eux. Dont s'ensuit que les réputations, honneurs et victoires consistent en avoir nombre de soldats sages et bien morigénés. Les princes perdent souvent batailles, et ont sinistre succès aux guerres, non tant pour avoir injuste querelle, comme pour être suivis de gent mal complexionnée. Et s'il advient quelquefois (bien que tard) que les méchans soient vainqueurs, si est-ce qu'enfin ils demeurent vaincus, et châtiés des dieux. Tiennent ce pour dit tous les présens et absens de cette notre armée, qu'il faut que chacun vive en homme de bien, ou qu'il se retire dès à présent en sa maison : car je délibère ne souffrir personne militer sous nos enseignes qui usurpe et dérobe le bien d'autrui, qui n'en soit aigrement puni, afin qu'on ne nous reproche que, venant recouvrer le nôtre, nous prenons parensemble ce qui ne nous appartient pas, et par ce moyen diffamons notre réputation et l'honneur de Rome. Si souffrons tant de travaux, nous exposons à tant de dangers, dépensons nos trésors et nos vies, et en espérons acquérir louange, profit et gloire, comment nous aideront les dieux (auteurs de ce bien) à y parvenir, étant vicieux, infames et mal

vivans? Numa Pompilius, Q. Cincinnatus, M. Marcellus, Paul-Émile, Q. Fabius, Cn. Fabricus, Scipion l'Africain et autres illustres Romains n'ont agrandi ce tant florissant empire, et laissé par tout l'univers éternelle mémoire de leurs héroïques faits, sinon pour avoir révéré les dieux, et entretenu tant de tems leurs exercites réformés en l'art militaire, et policés en la forme de vivre. Croyez, mes compagnons et amis, qu'un prince qui est studieux d'entretenir bonne renommée, et fuir réputation de tyran, doit autant être curieux d'extirper de son armée les malversations, comme de se garder des entreprises de ses ennemis : car plus dangereux sont les vices couverts et secrets que les ennemis publics. Ou ce que vous avez fait est bon, ou il est mauvais : et si piller le bon homme, forcer femmes et saccager maisons, est bien fait, il faudrait au contraire que rendre à chacun le sien, soutenir justice, honorer son prochain, et sacrifier aux dieux, fût mal fait : mais vous savez qu'étant le contraire vérité, la seule loi d'honnêteté vous apprend à connaître le bien pour bien : et toutefois vous le voulez nommer autrement, et qui pis est, le faire : ne vous souvenant aucunement que vos pères ont par ci-devant tenu l'œil à l'honneur, à la prouesse, à la justice et à la punition des mauvais. Maintenant si plusieurs d'entre vous ont commis les maléfices que je viens de raconter, et pis que je n'ose dire, et ne pouvez nier qu'il ne soit mal fait, pourquoi trouvez-vous mauvais

que j'en fasse punition condigne au démérite? Si le mérite et guerdon sont frères, pourquoi ne le seront la coulpe et la peine? A votre avis celui qui ordonna que les victorieux et sages seraient honorés de triomphes, ne voulut-il par même moyen que les larrons et méchans eussent le gibet? Vous voulez que la solde d'un, deux, trois mois vous soit avancée par nous, et ne faites aucun compte de restituer ce que torcionnairement (par exaction) avez pris sur le bon homme. Je ne me tiens aucunement fâché, ni injurié, de l'émotion qu'avez contre moi faite, et moins des paroles qu'avez dites: et quand bien auriez conspiré à me tuer, vous ne pouvez, ce faisant, faire mourir qu'une personne, toujours succédera quelqu'un à mon état qui vous châtiera; ou, s'il vous supporte vos imperfections, il se peut assurer de n'être longuement supporté à une si grande charge. Ce que pour la fin je vous prie et commande est que vous amendiez, que soyez loyaux et pacifiques pour l'avenir, ou autrement je serai forcé d'user de plus grande rigueur à votre correction, que je n'ai fait par ci-devant: vous faisant à savoir tout court, que quoi qu'il me doive advenir, je ne veux entretenir la grandeur de cet empire par hommes dépravés, dont ne me puisse provenir que déshonneur et pertes.» Ces paroles dites, ceux de l'exercite, persuadés et vaincus de la vérité, s'apaisèrent soudain, et la tête baissée, se retira chacun en son quartier. De ce peut-on entendre quelle puissance, grace et persuasion eut

l'autorité et éloquence d'Alexandre. Depuis il remit les capitaines qu'il avait suspendus, et autres membres de l'armée, qui obéirent et servirent si bien depuis, qu'il en rapporta victoire en Asie.

XLI. Il a été déjà dit que, quand Alexandre partit de Rome pour aller à la guerre en Asie, parce que partie de l'été était passée, il fut contraint hiverner en Antioche, et, combien que le séjour lui fût de grands frais, si est-ce qu'il lui porta grande commodité à l'entreprise de ses affaires; car ce pendant il a eu loisir de préparer les chemins, gagner les passages les plus dangereux, et de s'associer avec beaucoup de confédérés. Sur le commencement du printems commença à faire marcher son armée sur les confins des Perses, et d'entrée prit plusieurs forteresses et brûla et endommagea grandement le plat pays; et, pour intimider ses ennemis, mettait ce qui lui montrait tête au fil de l'épée. Quelques jours après qu'il y eut entre les Romains et les Perses de dangereuses et sanglantes rencontres, du jour assigné et préfixe Alexandre et Artaxerce délibérèrent de commettre leurs différent et querelle au hasard et péril d'une bataille, en laquelle les Perses furent mis en déroute[1] et vaincus pour l'insipience et peu d'expérience d'Artaxerce. Qui, ayant en ses propres terres forces égales à son ennemi, devait temporiser pour le consumer de la longue demeure, parce que les exercites qui demeurent longuement en terres lointaines et étrangères,

[1] L'an de Rome 987.

sans qu'on les combatte, se ruinent souvent d'eux-mêmes par la longueur du tems. Cette victoire fut tant profitable aux Romains que, avec ce qu'ils en eurent infinis trésors, ils avaient un très-grand nombre de prisonniers; et, parce que les Perses tenaient à injure d'être captifs et servir à quelque nation que ce fût du monde, Artaxerce, leur roi, combien que fût vaincu et pauvre, trouva moyen de recouvrer deniers pour racheter tout ce peuple, de manière qu'en toute sa province ne demeura que bien peu d'argent. En cette guerre Alexandre acquit réputation de prince magnanime, vaillant et peu convoiteux, en ce que, content d'avoir bien combattu et vaincu, ne voulut oncques s'approprier rien d'un si beau butin.

XLII. Les affaires de Perse et d'Asie dépêchées, Alexandre s'en retourna à Rome, où lui furent décernés et faits triomphes condignes à ses victoires; pour la gratification desquels en plein Capitole, le sénat assemblé, parla ainsi : « Pères conscrits, me sentant encore lassé du long voyage que je viens de faire, et connaissant que vous le devez être pour si longuement vous être occupés à me recevoir, je ne veux m'étudier par superflues paroles à vous haranguer, connaissant qu'il n'est chose si éloquemment dite, si ce n'est avec mesure et raison du tems. Celui qui veut parlant persuader quelque chose doit prendre garde non-seulement à ce qu'il dit, mais aussi à qui et en quel tems; car tel se laisse persuader à une heure, qui ne daignerait prêter l'oreille à une autre. Parce que

pouvez avoir ouï dire et vu depuis du succès de la guerre, dont je viens maintenant, avez pu entendre suffisamment que par la providence des dieux, par notre conduite, et vaillance de nos gens de guerre, la victoire nous est demeurée d'un si grand ennemi et puissant, qu'il avait mis en campagne contre nous quatre-vingt mille hommes de pied, huit mille de cheval, six cents éléphans et quatre mille esclaves pour la conduite des charrois et bagages. Le jour que les uns et les autres sortîmes en campagne pour donner bataille, le nombre se montrait si grand, qu'on eût jugé que tout le reste du monde était assemblé pour combattre. Nous reconnûmes, après la victoire, que ils étaient morts des ennemis vingt mille de pied et presque autant de prisonniers, deux mille de cheval et deux cents éléphans tués, et le reste pris ou mis en fuite, de sorte que les personnes sont vaincues, leurs terres réduites à notre obéissance et le plus précieux de leur bien apporté en Italie. Je reviens, graces aux dieux, sain, notre exercite riche, et nos confédérés bien satisfaits et contens. Nous y avons souffert divers travaux et périls; mais le vaincre est chose si douce, qu'il ne nous souvient en rien des peines passées. »

XLIII. Ces paroles dites et autres, qui rendaient plus particulière raison de son voyage, ceux du sénat dirent à haute voix : « Bien soit venu l'empereur Alexandre, immortelle soit sa gloire, comme il immortalise notre Rome. Vive Alexandre

qui a vaincu les Perses, les Parthes et leurs superbes rois, et enrichi nos gens de guerre. Vive le père du peuple, tribun, souverain pontife, consul et triomphateur très-illustre. » Quand il sortit du Capitole, le peuple, qui était là assemblé l'attendant, à haute voix lui dit infinité de gratifications et louanges, criant sans cesse : « Vive Alexandre, et bien héureuse soit Mamméa qui t'enfanta, l'exercite qui t'élut, le sénat qui te confirma, et Rome qui te nourrit et honore, puisque tu es vrai héritier de la félicité d'Octave et de la bonté de Trajan; tu nous as ramenés de la guerre sains, saufs et riches nos pères, nos fils, nos maris, amis et confédérés; dont as engravé en nos cœurs perpétuel amour et mémoire de tes bienfaits. » Ces exclamations durèrent jusqu'à ce qu'il fût conduit au-devant de son palais; auquel lieu, prenant congé du peuple, leur fit entendre que le lendemain voulait offrir aux dieux publics sacrifices, et le jour suivant donner liberté aux captifs, l'autre faire largesse et donner deniers au pauvres, puis dresser les jeux Persiques et jeux du Cirque en honneur et récordation de sa victoire. Durant les triomphes et entrées lui vinrent nouvelles tout à un coup qu'un sien capitaine, nommé Furius Celsus, avait vaincu ses ennemis en Afrique, Junius Palmatus en Arménie et Varius Macrin en Illyrie et Hongrie; en reconnaissance de laquelle nouvelle fit édifier un somptueux temple à Rome, et y établit pour le divin service des vierges religieuses qui se nommèrent Mammées du nom de

sa mère. Les fêtes de l'entrée passées, l'empereur occupa plusieurs jours à s'informer des magistrats publics, comme ils avaient exercé leurs états en son absence et administré justice; et, si quelqu'un avait failli par malice, le faisait punir selon que la faute méritait : et ceux qui avaient fait le devoir de leur charge étaient récompensés de meilleurs offices, de rentes ou de deniers, disant que non moins de gloire et de louanges méritaient ceux qui administraient fidèlement le bien public, que ceux qui rapportaient les victoires des guerres.

LIV. Depuis les triomphes qui furent décernés à Alexandre pour la victoire des Perses, il employa quelque temps à la réformation des états du gouvernement de la république, parce qu'en son absence beaucoup de choses y étaient détériorées. De toutes les richesses qu'il apporta d'Asie, ne garda pour soi que quatre éléphans, un grand cheval de parade, cinq chariots, une épée, une coupe de lierre qui avait été d'Artaxerce, et une topaze de grandeur inestimable. Les soldats vétérans furent récompensés de maisons pour leurs demeurances, et d'héritages qui furent donnés à eux et leurs successeurs pourvu que suivissent les armes : autrement ces biens retourneraient à la république. Oncques ne commit sûre garde de place au pays de frontière à capitaine qui n'eût du bien fonds en ce même pays : et s'il n'en y avait, lui en donnait plutôt afin qu'il fût curieux de garder la jurée fidélité et son propre bien ensemble. Il ne permettait aucune personne loger en son palais,

fors ses officiers, le gouverneur de la ville de Rome et le grand jurisconsulte Ulpien, président de son conseil, disant « Que la privauté de loger familièrement causait souvent que l'hôte devient fâcheux et importun au maître de la maison. » Quand on lui disait aucunefois que ses amis, favoris et proches parens étaient malcontens de lui, répondait : « Ceux qui se plaignent de moi ne le peuvent faire avec raison; car je conjecture que ce doit être ou parce que je ne leur donne rien, ou que je ne permets de faire tout ce qu'ils veulent, et je ne dois faire ni l'un ni l'autre : car je ne leur saurais donner sans préjudice de la république, ni leur permettre leurs illicites volontés sans déroger à mon honneur. »

XLV. En ce tems y avait en Rome un savant mathématicien, nommé Thrasybule, auquel Alexandre par curiosité demanda le tems et la forme comme il devait mourir. « Tu mourras, répondit le mathématicien, jeune, en terre étrangère, et du glaive d'un Barbare : » et tant s'en faut que l'empereur s'étonnât d'entendre cette parole, qu'avec visage allègre et assuré, mettant la main sur l'épaule de Thrasybule, lui dit : « Si les dieux avaient concédé aux autres princes telle prérogative qu'ils pussent vivre perpétuellement, et que je fusse destiné seul à mourir, je confesse que j'aurais occasion de craindre et me plaindre de la mort. Mais étant la vie, comme elle est, tant briève, et la mort seule fin de tant de misères, j'aime trop mieux mourir des mains de mes ennemis en la guerre,

qu'en ma maison environné de médecins. A la grandeur des princes appartient non-seulement d'être de bonne vie, mais aussi de mettre en peine de parvenir à mort honorable. Car tu sais trop mieux, Thrasybule mon ami, que la félicité du prince consiste à bien gouverner la république, et enfin employer la vie pour elle. Quel profit, quelle fame (renommée) et quelle gloire est-ce à un prince de mourir vieux, malsain et décrépit, lorsqu'il est inutile et n'en peut plus, et lorsqu'il est mal servi des siens, et méprisé des étrangers ? Qui trouvera bon qu'un prêtre meure en son temple, et n'approuvera qu'un magnanime capitaine meure au camp ? Et comme servir dieu est office de l'un, combattre soit office de l'autre, il me souvient avoir vu mourir plusieurs notables Romains en la manière que le vulgaire estime la meilleure, à savoir, chargés d'ans, couchés en leur lit, environnés de leurs femmes, enfans et famille, secourus de médecins et visités de leurs amis : mais je ne porte aucune envie à leur belle mort, me souvenant qu'avant qu'être mis en terre pour être mangés de vers, ils sont mangés et ruinés de pensemens, sollicitudes et regrets, et se voient pleurés avant que morts. Je ne parle point de la peine qu'on souffre durant la vieillesse et maladie, de l'amertume des médecines, de l'ardeur de la fièvre, de la pitié de laisser ses propres enfans souvent mal pourvus et pauvres, et mille autres calamités et travaux, de sorte qu'on peut dire que plusieurs fois meurt qui ainsi se meurt. Le chevalier qui meurt en sa mai-

son ne peut en l'instant de la mort acquérir honneur comme celui qui, défendant sa patrie et pourchassant une heureuse victoire, se meurt les armes au poing, tant échauffé en son honneur et vertu, que mourant ne sent et ne voit mal aucun que peur de n'avoir assez bien fait son devoir. Tu as lu qu'Hector, Alexandre, Darius, Pompée, César et autres princes doctes et vaillans ensemble moururent, non en leur lit ni dans les bras de leurs amis, mais de mort violente et inopinée. Toutefois quelque fin qu'ils aient eue sinistre, il n'a été rien diminué de leur réputation, et leur ont acquis ces morts cruelles gloire et louange immortelle. Celui qui profondément voudra considérer que les manières du mourir sont diverses et la mort de tous une même chose, ne se souciera en rien comment il doit finir, sinon comme il doit vivre vertueusement, attendant ce qu'il ne peut éviter. Posé que ces considérations soient plus pour philosophes que pour simple populaire, tant y a que je dis aux uns et aux autres que tout ainsi que l'heure de notre nativité a été certaine, aussi incertaine sera l'heure de la mort, et ne reste à homme qui vive que l'attente de voir quelle sera lors sa fortune. Par ainsi en advienne pour mon égard comme plaira aux dieux. »

XLVI. Environ ce tems se dressait guerre contre les Germains qui faisaient courses et invasions en la Gaule Belgique, province lors confédérée des Romains. Alexandre même y voulut aller[1], et ad-

[1] L'an de Rome 988.

vint un jour comme ils étaient campés auprès du fleuve du Rhin, au plus fort de la guerre, que certains gendarmes vétérans, nourris en la maison d'Héliogabale, se mutinèrent contre l'empereur, le menaçant de le faire mourir et mettre en sa place Maximin, capitaine natif du pays de Thrace. La mutination provint de ce que l'empereur ne permettait qu'aucun soldat ou autre laissât son quartier et enseigne pour aller piller et courir le pays. Cette machination secrète dura jusqu'à ce que l'exercite fût en Bretagne, au lieu appelé Sicila, où Maximin et ses complices conclurent de mettre à fin leur méchante trahison : et un jour ainsi que l'empereur se reposait sur le midi en sa tente, les traîtres envoyèrent un esclave pour le tuer en dormant ; lequel comme fut dans le pavillon, épris de peur et soudaine frayeur, tant s'en faut qu'il osât frapper, que soudain se mit en fuite et alla vitement dire à ceux qui l'avaient envoyé qu'il était tems d'exécuter ce qu'il n'avait osé faire, et que l'empereur était seul, et qu'ils y allassent incontinent, autrement découvrirait la trahison. Lors Maximin et les autres, de crainte d'être découverts, allèrent en troupe à la tente impériale et tuèrent Alexandre, sa mère Mammméa et tous ceux qui voulurent faire résistance ou montrèrent semblant d'en être marris. Alexandre fut tué le douzième de juillet [1], impéra treize ans [2] et vécut vingt-neuf ans, trois mois et cinq jours : et a été le prince de Rome le

[1] Au milieu du mois de Mars, l'an de Rome 988.

[2] Et neuf jours. B.

plus aimé en son vivant et le plus plaint après sa mort. Ce dont ses haineux le notèrent le plus était de ce qu'il se méprisait d'être né au pays d'Assyrie, qu'il était inventeur de nouveaux tributs, qu'il aimait l'argent et qu'il était par trop curieux à imiter la vie et faits d'Alexandre-le-Grand. Et surtout fut méprisé en ce qu'étant homme constitué en si haut état, se laissait commander et gouverner, et aux plus grandes affaires, par sa mère Mamméa qui était femme avare et ambitieuse. Au demeurant était bon prince, zélateur de justice et en général aimé de toutes les nations sujettes à l'empire, entant qu'il advint après son trépas chose qu'on n'a lue ni ouï dire d'autre prince romain, qui est que ceux qui apportaient la nouvelle de sa mort par les provinces étaient tués, disant que c'était blasphème et injure de dire qu'un si bon et vertueux empereur fût mort, et que s'il y avait aux cieux dieux immortels, Alexandre était du nombre. Son corps fut porté à Rome et enterré avec tant de pleurs et regrets des Romains, comme s'ils eussent mis en terre leurs femmes et enfans et vu Rome même ruinée.

FIN DE LA DÉCADE DE GUEVARA.

VIE DE SÉNÈQUE.

PAR L'ABBÉ DE PONÇOT.

SOMMAIRE.

I. Naissance de Sénèque. II. Il embrasse la secte des stoïciens. IV. Ses succès au barreau. VI. Une de ses maîtresses lui sauve la vie. VII. Il enseigne la philosophie. VIII. Messaline veut le perdre avec Julie. IX. Exil de Sénèque. X. Il perd sa femme et un de ses fils. XI. Il est nommé précepteur de Néron. XII. Éloge de Sénèque et de Burrhus par Tacite. XIII. Études que Sénèque fait faire à Néron. XV. Sénèque et Burrhus font tous leurs efforts pour corriger les vices de leur élève. XVI. Beaux commencemens de Néron. XIX. Comment Sénèque travaillait à inspirer à Néron des sentimens vertueux. XXI. Il le réconcilie avec Agrippine. XXII. Néron s'attache à Poppée. XXIV. Néron déclare à Sénèque et à Burrhus le dessein qu'il a formé de faire mourir sa mère. XXV. Meurtre d'Agrippine. XXVI. Burrhus empoisonné. XXIX. Discours de Sénèque à Néron. XXX. Réponse de Néron. XXXI. Il tente de faire empoisonner Sénèque. XXXIV. Il lui envoie l'ordre de mourir. XXXV. Sénèque et Pauline se font ouvrir les veines. XXXVI. Néron fait sauver la vie à Pauline. XXXVII Mort de Sénèque.

VIE DE SÉNÈQUE.

I. Sénèque, le philosophe, naquit d'une famille honorable à Cordoue en Espagne, sous l'empire d'Auguste. On ne peut fixer précisément la date de sa naissance; les uns la mettent vers l'an deux, les autres, avec plus de vraisemblance, vers l'an treize de l'ère chrétienne. Il eut pour père un homme de mérite, M. Annéus Sénèque, le rhéteur, chevalier romain, dont nous avons un recueil de déclamations, ou de discours académiques, qu'on a faussement attribués à son fils. Sénèque le père eut trois enfans distingués par leurs talens, dont le plus célèbre fut notre philosophe. Sa mère s'appelait Helvie[1]; c'était une dame d'une vertu rare, d'un esprit cultivé, d'un caractère admirable, d'une figure charmante, et qui possédait toutes les qualités estimables de son sexe, sans en avoir aucun des défauts. Peu d'années après la naissance de leur fils Lucius, ces deux époux exécutèrent le projet qu'ils avaient formé depuis long-tems de quitter l'Espagne et d'aller demeurer à Rome. Leur principal motif était l'éducation de leurs enfans; ils l'avaient commencée eux-mêmes en Espagne, ils voulaient l'achever à Rome, en leur y donnant les meilleurs maîtres. Auguste,

[1] La mère de Cicéron s'appelait aussi Helvie, au rapport de Plutarque, et ces deux femmes célèbres étaient de la même famille. B.

qui après la victoire d'Actium était devenu le seul maître du monde, attirait à Rome une foule de savans étrangers, par la protection déclarée qu'il accordait aux lettres et aux beaux-arts.

II. Ce fut à cette époque mémorable que Sénèque arriva dans la capitale de l'univers. Son goût naturel pour la philosophie le porta d'abord à embrasser la secte stoïcienne, dont il tempéra un peu la sévérité[1] par les agrémens de la littérature; mais Sénèque le père, s'étant aperçu que la santé de son fils commençait à s'altérer par des études abstraites, et par les pratiques d'une philosophie trop austère, l'engagea à quitter le Portique, et à entrer dans la carrière de l'éloquence, qui était un moyen plus sûr de parvenir à la fortune et à la célébrité. Ce fut dans cet intervalle que Sénèque fit un voyage en Égypte, où il acquit des connaissances physiques qu'il inséra depuis dans son fameux traité des Questions naturelles.

[1] Le stoïcisme rigide étouffait tous les sentimens de la nature, et ne permettait pas de s'attendrir sur le sort des malheureux. C'est le reproche que Cicéron fait à Caton d'Utique, qui suivait à la rigueur les principes des Stoïciens. « Selon vous, lui dit l'orateur, changer de sentiment est une infamie, se laisser fléchir est un crime : être sensible au malheur des autres, c'est une lâcheté déshonorante. » Sénèque ne donna point dans tous ces travers. Si l'on excepte le mépris de la vie, qu'il poussa trop loin, il n'adopta du Zénonisme que ce qu'il avait de bon et de louable. La bonté, la douceur, la clémence, furent toujours ses vertus favorites, et il ne cessa toute sa vie de les préconiser dans ses écrits, et de les suivre dans sa conduite. S'il eut le malheur de ne pouvoir les inculquer dans le cœur de son élève, c'est que Néron avait une ame de rocher, de bronze, et d'airain, aussi impénétrable aux préceptes de la raison qu'aux sentimens de l'humanité. B.

III. A son retour à Rome il s'adonna tout entier aux exercices du barreau, et il y fit des progrès d'autant plus rapides, qu'il avait l'imagination vive et ardente, et que son père, qui était orateur de profession, lui avait donné, dès son enfance, tous les principes nécessaires pour y réussir. Malgré l'impulsion de son génie, et les secours qu'il trouvait dans les leçons paternelles, il ne crut pas devoir se montrer au grand jour avant d'avoir fait toutes les provisions qu'exigeait un art aussi important que celui de l'éloquence. Il laissa donc amortir le premier feu de sa jeunesse, et consacra dix années à lire les plus célèbres orateurs qui avaient paru avant lui, tels que Démosthène, Cicéron, Hortensius, etc. Il fit une étude approfondie de leurs ouvrages, sans s'assujétir à aucune de leurs manières : pendant tout ce tems-là il suivit avec exactitude le train du barreau; il observa avec soin le goût du public, et, pour s'y conformer, il se fit un style particulier qu'il croyait le plus propre à obtenir les suffrages de la multitude, sacrifiant ainsi une partie de sa gloire au désir qu'il avait d'être utile et de plaire à ses contemporains.

IV. Après ces grands préparatifs, Sénèque osa descendre dans l'arène, et disputer la palme de l'éloquence à tous les orateurs qui florissaient sous le règne de Tibère. Son début fut si heureux, qu'il enleva tous les applaudissemens. Encouragé par le succès de son premier plaidoyer, il fit de plus grands efforts pour enfanter de nouveaux

chefs-d'œuvre, qui se succédèrent les uns aux autres avec tant de rapidité, qu'on en forma un recueil pour servir de modèles à la jeunesse. Dès-lors il fut honoré du titre glorieux de prince de l'éloquence, au rapport de Pline l'Ancien, bon connaisseur en tout genre, et qui donne à Sénèque une autre louange qui ne lui est pas moins honorable, en ajoutant que notre orateur philosophe ne donnait point dans la bagatelle, mais qu'il s'appliquait à dire des choses bonnes et solides. Sénèque continua à se distinguer dans le barreau par ses beaux plaidoyers jusqu'au règne de Caïus Caligula.

V. Ce méchant empereur, qui était plutôt disert qu'éloquent, s'avisa de se piquer de jalousie contre un particulier, et de prendre ombrage de la gloire littéraire de Sénèque. Il n'eut pas honte de décrier lui-même, par des sarcasmes injurieux, les talens de notre orateur, dont il appelait les plaidoyers de pures compositions de collége, et du sable sans chaux, voulant dire qu'il avait un style haché et décousu, dont les menues parcelles ne formaient pas un tout agréable et régulier. Ce jugement ridicule ne fut point adopté du public, qui ne crut pas devoir s'en rapporter, en fait de goût, à un homme qui avait formé le projet insensé de brûler tous les exemplaires d'Homère, et de faire ôter de toutes les bibliothéques les portraits et les ouvrages de Virgile et de Tite-Live, dont le premier n'était, selon lui, qu'un poétereau, sans savoir et sans génie, et le second, qu'un raconteur

bavard et sans nulle exactitude. Sénèque fut sans doute fort étonné de trouver dans son maître, non-seulement un censeur rigide, mais encore un rival, ou plutôt un ennemi redoutable. Il prit néanmoins le parti de dissimuler, et ne cessa point de paraître dans la tribune, croyant que Caligula s'en tiendrait à des plaisanteries passagères, et que sa mauvaise humeur se dissiperait avec le tems; mais un jour que Sénèque plaidait dans le sénat, en présence de l'empereur, on vit ce prince, au lieu de prendre part aux applaudissemens qu'on prodiguait à l'orateur, jeter sur lui des regards foudroyans, changer de couleur et frémir de dépit et de rage des acclamations de la multitude. Il n'attendit pas même la fin de la séance, et sortit brusquement de l'assemblée, bien résolu de sacrifier ce personnage si éloquent à sa barbare jalousie.

VI. Heureusement pour lui, Sénèque avait un visage pâle et défait qui annonçait une mauvaise santé, et ce fut ce qui lui sauva la vie. Le monstre couronné ayant fait part de son projet détestable à une de ses concubines, cette femme, qui estimait Sénèque, et qui avait plus d'humanité que son amant, conseilla à l'empereur de se reposer du soin de sa vengeance sur la phthisie dont Sénèque paraissait être attaqué; elle lui représenta qu'il était inutile de hâter la mort d'un homme qui ne pouvait vivre long-tems, et dont il lui serait toujours aisé de se défaire quand il le jugerait à propos. Caligula se rendit à son avis pour lui complaire, et Sénèque fut oublié. Tant il est vrai,

comme dit notre écrivain dans un endroit de ses ouvrages, qu'il est des gens dont la maladie a retardé la mort, et qui ont conservé la vie parce qu'ils semblaient devoir bientôt la perdre!

VII. Échappé du danger auquel son éloquence l'avait exposé, Sénèque songea sérieusement à se mettre à l'abri des jalouses fureurs de Caligula. Il renonça à l'exercice du barreau, et ses parens ayant, à son insu, sollicité pour lui une charge publique, il obtint celle de questeur, vers la première année du règne de Claude, qui avait succédé à Caligula. La questure était une charge considérable, pour laquelle on ne choisissait que des sujets d'une probité reconnue, attendu qu'ils avaient le maniement des deniers publics. Sous les empereurs, cette dignité répondait à celle de nos intendans, ou de nos receveurs généraux des finances, car on sait qu'à Rome il y avait plusieurs sortes de questeurs. Comme les devoirs de cet emploi n'étaient point assez étendus pour occuper un homme aussi laborieux que Sénèque, il profita de son loisir pour reprendre l'étude de la philosophie, et pour composer divers ouvrages utiles, tels que son traité de la Colère. La composition de cet excellent ouvrage lui inspira tant de goût pour la morale, qu'il résolut de se consacrer tout entier à ce genre de connaissances. Pour être plus libre, et avoir tout son tems à lui, il abdiqua la questure, et se mit à donner à Rome des leçons publiques de philosophie stoïcienne. Il semble que la profession subalterne que Sénèque venait d'embras-

ser, et qui n'avait rien de commun avec les intrigues de la cour, devait le garantir désormais des foudres de la puissance souveraine. Cependant il en arriva tout autrement. Tandis qu'il s'appliquait à réformer les mœurs générales, un nouvel orage vint fondre sur lui. Cet événement, l'un des principaux de la vie de notre philosophe, demande à être exposé dans un certain détail. En voici donc les circonstances, l'origine et les suites.

VIII. Tandis que Sénèque avait été la lumière du barreau, sous les règnes de Tibère et de Caligula, la haute réputation dont il jouissait l'avait fait connaître de tout ce qu'il y avait de personnes distinguées à la cour. L'immortel Germanicus, qui joignait le goût des lettres aux exploits militaires, avait daigné, plus d'une fois, témoigner à notre orateur l'estime singulière qu'il faisait de ses talens. Par reconnaissance, Sénèque avait profité des occasions pour louer ce héros dans ses plaidoyers et ses écrits philosophiques. Claude étant parvenu au trône, Messaline, son épouse, se ressouvint de tout le bien que Sénèque avait dit de Germanicus. Ce grand homme avait laissé une fille nommée Julie, princesse d'un esprit égal à sa beauté, et qui, en qualité de nièce de l'empereur Claude, avait ses entrées libres à la cour de son oncle, qui paraissait avoir beaucoup d'affection pour elle. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la jalousie de Messaline, qui jura la perte de cette princesse infortunée. L'impératrice s'unit donc avec les ministres de Claude, qui étaient trois af-

franchis; Pallas, trésorier de l'empereur, Narcisse, son secrétaire, et Calliste, son grand maître des requêtes. Elle leur fit entendre que le crédit de Julie auprès de Claude leur deviendrait funeste tôt ou tard, si l'on ne prévenait ses mauvais desseins. Elle ajouta que cette princesse ne se conduisait que par les conseils dangereux de Sénèque, qui avait toujours été attaché à son père Germanicus; que ce philosophe rendait de fréquentes visites à Julie, et qu'il fallait profiter de cette circonstance pour l'envelopper dans la disgrace de la princesse.

IX. Les trois scélérats promirent à Messaline de l'assister de tout leur pouvoir, et tous quatre formèrent contre Julie et son protégé un chef d'accusation chimérique, mais qui ne pouvait manquer de réussir auprès d'un prince aussi faible que Claude, qui était l'esclave de ses esclaves. Ils présentèrent à l'empereur une plainte juridique contre Julie, qu'ils accusaient de déshonorer la famille impériale par des désordres scandaleux, et en particulier par un commerce criminel avec Sénèque, qui oubliait auprès d'elle ses beaux principes de philosophie. Claude, qui aimait sa nièce, qui la connaissait mieux que ses accusateurs, et qui ne la croyait pas capable des horreurs qu'on lui imputait, marqua d'abord beaucoup d'étonnement de la nouvelle qu'on lui annonçait; il fit quelque résistance, et tâcha de justifier Julie par l'invraisemblance qu'il trouvait dans cette accusation, aussi injuste que maladroite; mais la tentative

qu'il fit pour sauver sa nièce fut précisément ce qui hâta sa perte. Messaline et ses complices, effrayés du danger qu'ils couraient si la jeune princesse échappait à leurs calomnies, prirent le parti d'user de violence. Sans attendre que Claude eût prononcé, et qu'il se fût expliqué avec Julie, ils la firent enlever, conduire en exil, et mettre à mort sans autre forme de procès. Quant à Sénèque, comme il avait été nommé dans la plainte, et qu'ils jugèrent bien qu'il ne manquerait pas de se servir de toute son éloquence pour défendre sa protectrice, ils le reléguèrent dans l'île de Corse, comme atteint et convaincu d'adultère avec l'infortunée Julie. Ils ne daignèrent pas le faire mourir, le regardant sans doute comme un personnage méprisable, fait pour périr de lui-même dans l'obscurité et la misère [1].

[1] C'est apparemment d'après Dion que l'auteur du nouveau Dictionnaire historique, en 6 vol. in-8°, a écrit, à l'article Sénèque: « Un « commerce illicite avec la veuve de Domitius, un de ses bienfai- « teurs, le fit reléguer dans l'île de Corse. » On voit que dans cette phrase tranchante et positive Sénèque est accusé bien clairement et d'adultère et d'ingratitude, deux imputations dont il est aisé de démontrer la fausseté. 1° Le mari de Julie ne s'appelait pas Domitius, mais Vinicius, qui fut deux fois consul. 2° Pourquoi avancer comme un fait certain un crime qui est pour le moins très-douteux et très-invraisemblable, que Tacite n'a pas cru réel, et dont tous les historiens postérieurs ont justifié Sénèque, à l'exception du calomniateur Dion Cassius? Ce trait injurieux n'est pas le seul que le moderne lexicographe ait lancé contre la personne de notre philosophe. Il dit encore à son article : « On ne peut nier que Sénèque ne fût un « homme d'un génie rare; mais sa sagesse était plus dans ses dis- « cours que dans ses actions. Il avait une vanité et une présomption « ridicules dans un philosophe. » Voilà encore du Dion tout pur. Quand on reconnaît un historien pour un méchant et un imposteur, un sage et véridique écrivain doit se bien donner de garde d'y aller

X. A peine Sénèque fut-il arrivé au lieu de son exil, que, pour surcroît de malheur, il apprit la mort de sa femme et celle d'un de ses enfans; nouvelles qui l'affligèrent beaucoup, car il était bon père et bon mari. Tant de revers n'abattirent pas néanmoins son courage stoïque. Ce fut pendant son séjour dans l'île de Corse qu'il composa ses trois traités de la Consolation. Le premier, qui est un chef-d'œuvre de raison et de sentiment, est adressé à Helvie sa mère, qui était inconsolable de sa disgrace; le second à une dame nommée Marcie, qu'il tâche de consoler de la mort de son fils; et le troisième à Polybe, pour le consoler de la mort de son frère. Ce petit traité fut écrit après trois ans d'exil. Sénèque resta encore cinq ans dans l'île de Corse, où il se consola avec Minerve et les muses de l'insensibilité de ses amis et de l'injustice des grands.

XI. Telle était sa situation, lorsqu'une révolution arrivée à la cour le fit reparaître sur ce brillant théâtre. Messaline, son ennemie irréconciliable, ayant été convaincue d'adultère, et mise à mort, Agrippine épousa Claude, son oncle, en troisièmes noces. Cette princesse avait eu pour premier mari Cn. Domitius, père de Néron, et pour second l'orateur Passiénus, qu'elle fit em-

puiser des mensonges. Or le rédacteur du nouveau Dictionnaire historique, au mot Dion, convient lui-même « Que cet historien est « accusé d'avoir été bizarre, partial, également porté à la flatterie et « à la satire, et qu'il paraît avoir été ennemi de Sénèque. » Donc le rédacteur ne devait pas employer à la légère le témoignage de Dion concernant notre philosophe. B.

poisonner pour s'emparer et jouir seule de ses richesses. Parvenue à l'empire, elle forma le projet de mettre sur le trône son fils Néron, au préjudice de Britannicus, fils de Claude, à qui la couronne appartenait de droit. Elle comprit que, pour exécuter un pareil dessein, elle ne pouvait commencer trop tôt à prendre ses mesures. Son premier soin fut de donner à son fils Domitius Néron une éducation digne de l'empire auquel elle le destinait; mais, ne trouvant point dans Rome un sujet capable de remplir cet emploi de confiance, elle obtint tout à la fois, en faveur de Sénèque, et le rappel de son exil et la préture. Son but était de plaire au peuple, qui avait une haute idée des talens de ce philosophe, de former Domitius dès l'enfance sous un si grand maître, et de s'étayer de ses conseils pour s'assurer l'empire; car on jugeait que Sénèque, fidèle à la reconnaissance envers Agrippine, ne perdrait jamais son ressentiment contre Claude. Elle lui associa, en qualité de gouverneur de son fils, Afranius Burrhus, préfet des cohortes prétoriennes, avantageusement connu par ses talens militaires, mais incapable d'oublier celle qui lui procurait sa place.

XII. Ces deux vertueux personnages, pour justifier le choix qu'on avait fait d'eux, n'épargnèrent aucun soin auprès de leur élève. C'est le glorieux témoignage que leur rend Tacite. « Quand Néron, dit-il, fut parvenu au trône, les meurtres allaient se multiplier, sans les obstacles qu'y mirent promptement Burrhus et Sénèque, gouver-

neurs du jeune empereur. Ils s'accordaient (chose rare) à réunir leur crédit, et ils en avaient autant l'un que l'autre, par des moyens différens. Burrhus, austère en ses mœurs, formait le prince aux exercices militaires. Sénèque tempérait d'affabilité la sagesse, et lui enseignait l'éloquence. Tous deux, craignant qu'il ne se laissât emporter par le feu de l'âge, tâchaient, de concert, de l'arrêter par des plaisirs innocens, s'il était insensible aux charmes de la vertu. Ils n'avaient à combattre que la fière Agrippine, qui, brûlant de toutes les passions d'un pouvoir illégitime, était soutenue de l'affranchi Pallas. » Mais, pour ne parler que de Sénèque, dès qu'il fut placé auprès de Néron, voyant que ce prince, entre les mains de maîtres subalternes, était trop jeune encore pour comprendre les admirables préceptes de la philosophie politique, il s'occupa, dans ses momens de loisir, à composer un traité des Bienfaits, destiné sans doute à l'instruction de son auguste disciple. Le sage instituteur, s'étant encore aperçu que son jeune élève avait du penchant à la cruauté, se hâta de lui donner un préservatif contre un vice si dangereux dans un souverain, et composa, dans cette intention, ses deux livres de la Clémence, dont le second n'est parvenu que mutilé jusqu'à nous. Il ne les adressa à Néron qu'au commencement de son règne.

XIII. D'ailleurs Sénèque ne négligeait aucun des devoirs de sa place. Il travaillait sans relâche à former le cœur et l'esprit de son élève, par ses

conseils, ses leçons, et ses écrits. Ce fut à l'âge de onze ans que Néron fut mis entre ses mains. Jusque-là son éducation avait été entièrement négligée, n'ayant eu pour maîtres que deux ignorans personnages, dont l'un était un danseur, et l'autre un baigneur [1], qui n'avaient pu lui apprendre que les exercices de leur métier. On conçoit quelle peine Sénèque dut avoir pour faire perdre à son disciple les mauvaises habitudes qu'il avait contractées, pour lui inspirer des sentimens dignes de sa haute naissance, et pour lui faire goûter des connaissances plus relevées. Il en vint néanmoins à bout à force d'application et de travail. Il commença par cultiver la mémoire du jeune prince, qui devint si heureuse, qu'il saluait six cents sénateurs en les appelant chacun par leur nom. La langue grecque, l'histoire, l'éloquence, la poésie, furent les principaux objets de ses études ; mais il aimait surtout les vers, qu'il composait avec beaucoup de plaisir et de facilité. Quant à la philosophie, il n'y fit jamais aucun progrès.

XIV. Claude ayant été empoisonné par sa femme Agrippine, Britannicus, fils de cet empereur, devait naturellement lui succéder; mais Agrippine fit tant par ses intrigues qu'elle substitua à l'héritier légitime de la couronne son fils Néron qu'elle avait eu de Domitius. Burrhus porta trop loin sa reconnaissance en secondant la princesse dans cette

[1] Suétone, qui nous instruit de ce détail, nous apprend, dans le même endroit, que Sénèque était dès-lors sénateur. B.

usurpation ; mais on ne lit dans aucun historien que Sénèque ait eu part à cette injustice : ce qui lui fait d'autant plus d'honneur, que l'élévation de son disciple devait l'élever lui-même.

XV. Cependant Sénèque, qui connaissait mieux que personne le caractère de son disciple, ne crut pas que le monde eût beaucoup gagné en changeant de maître. C'était un méchant empereur qui succédait à un imbécile. Il dissimula néanmoins, et cacha au public sa façon de penser. Il ne fit entrer dans sa confidence que le seul Burrhus, qu'il conjura de le seconder de tous ses efforts pour arrêter, s'il était possible, le déluge de maux qu'il voyait près d'inonder l'empire Romain et tout l'univers. Burrhus fut charmé de trouver dans Sénèque une parfaite conformité de sentimens avec les siens ; il lui promit de se conduire selon le plan qu'il venait de lui tracer, et il lui tint exactement parole. Sénèque, qui avait des obligations essentielles à Agrippine, était bien éloigné de vouloir la brouiller avec son fils, tandis qu'elle se comporterait avec modération. Il conseilla même à Néron de lui faire part de sa puissance, pour ne lui causer aucun ombrage. Le premier jour de son règne l'empereur donna pour mot au tribun qui était de garde : « A la meilleure des mères ; » et le peuple romain témoigna sa joie de la bonne intelligence qui paraissait régner entre la mère et le fils.

XVI. Après les funérailles de Claude, Néron entama les affaires par un discours qu'il fit au sénat,

pour annoncer les maximes qu'il se proposait de suivre dans le gouvernement. Ce discours, composé par Sénèque, et débité par Néron, fut reçu avec de grands applaudissemens; on était charmé d'y reconnaître le système d'Auguste. Et, afin de lier Néron au bien par ses propres engagemens, Sénèque fit ordonner par le sénat que le discours de l'empereur serait gravé sur des plaques d'argent, et relu chaque année le premier janvier. Néron ne s'en tint pas à de simples promesses; il ne tarda point à les effectuer. Attentif à se concilier l'estime publique, il fit un grand nombre d'actions dignes de louanges. Il refusa, par modestie, les statues d'or et d'argent massif qu'on offrait de lui dresser. Il défendit de répandre le sang humain dans les combats des gladiateurs, et même celui des coupables exposés dans l'arène de l'amphithéâtre. Il fit des pensions considérables à des sénateurs pauvres qui n'avaient pas de quoi soutenir leur noblesse et leur rang. Les plaintes réitérées du peuple contre l'avidité sans bornes des publicains le firent balancer s'il n'ordonnerait pas une suppression générale des impôts: « présent le plus beau, dit Tacite, dont il pût gratifier l'univers; » et, sur les représentations des sénateurs, il se contenta à regret de diminuer plusieurs taxes, et d'en supprimer d'autres. En un mot, les vertus de Néron, sa libéralité, sa clémence, ses manières populaires, son habileté, et la sagesse de sa conduite, tout anonçait le souverain le plus aimable et faisait croire aux Romains que, sous ce jeune

prince, les vertus et les talens allaient redevenir en honneur. Ce qui fit dire dans la suite à l'empereur Trajan, « que peu de princes pouvaient se vanter d'égaler les cinq premières années de Néron. »

XVII. Toutefois les esprits observateurs ne s'y trompaient pas. Ils attribuaient, avec raison, à Burrhus et à Sénèque tout le bien que faisait leur élève, et ils craignaient que le crédit de ces deux vertueux ministres ne pût se soutenir constamment contre l'ambition d'Agrippine, contre les intrigues des affranchis, et contre Néron lui-même. Leur frayeur n'était que trop bien fondée. La princesse fut la première à lever le masque et à troubler l'heureuse harmonie qui régnait à la cour. Elle avait une si forte passion de gouverner, que, ne pouvant entrer au sénat, elle voulut au moins être instruite par elle-même de ce qui s'y passait. Pour la satisfaire, on assemblait la compagnie dans une salle du palais, afin qu'à la faveur d'une porte dérobée, couverte d'un voile, elle pût entendre les délibérations sans être vue. Se prévalant de l'obligation que son fils lui avait du trône, elle commença par sacrifier à son ressentiment tous ceux qui n'avaient pas le bonheur de lui plaire; de ce nombre furent Silanus, proconsul d'Asie, qu'elle fit empoisonner, sans en parler à l'empereur ni à ses ministres; et Narcisse, secrétaire de Claude, qu'elle contraignit de se tuer, malgré Néron qui l'aimait.

XVIII. Burrhus et Sénèque, affligés de ce début

sanguinaire qui annonçait beaucoup d'autres exécutions, lesquelles ne pouvaient que décréditer le nouveau règne, s'opposèrent de toutes leurs forces aux attentats d'Agrippine, en défendant aux officiers d'obéir aux ordres rigoureux de l'impératrice mère. Quoique tous deux ses créatures, ils devinrent tous deux ses adversaires par nécessité, se croyant plus obligés de servir l'état et l'empereur, que de suivre aveuglément les fantaisies violentes d'une princesse qui ne visait à rien moins qu'à la tyrannie. Sénèque, qui sentait plus vivement les conséquences de ce partage d'autorité, osa le premier résister à la princesse. Le sénat ayant porté un réglement qui défendait aux avocats, payés par l'empereur, de recevoir ni salaire ni présens de leurs parties, Agrippine s'y opposa, sous prétexte que cette ordonnance était contraire à celles de Claude; mais les sénateurs tinrent ferme, et l'emportèrent, appuyés du crédit de Sénèque. Un autre jour que Néron donnait audience aux ambassadeurs d'Arménie, Agrippine s'avança pour monter sur le trône avec son fils. La crainte tenait tous les assistans immobiles. Sénèque seul eut assez de courage et de présence d'esprit pour avertir l'empereur de se lever, et d'aller au-devant de sa mère. Par cette apparence de respect, il sauva une indécence qui aurait compromis l'honneur de la république.

XIX. C'est ainsi que les deux ministres gouvernaient l'état avec autant de fermeté que de sagesse. Burrhus était préfet, ou gouverneur de la

ville; emploi important qui le rendait maître de toute l'Italie. Sénèque était chargé des affaires du cabinet. Il composait les discours que l'empereur prononçait au sénat; il dressait les édits, il minutait les lettres circulaires, nommait les gouverneurs de province, et veillait au maintien du bon ordre dans la maison impériale. Il semble que tant d'occupations devaient lui emporter tout son tems; cependant il en trouvait encore de reste pour vaquer à sa chère philosophie. Ce fut pendant son ministère qu'il écrivit la plupart des ouvrages qu'il nous a laissés, et plusieurs autres que nous n'avons plus, tels que ses dialogues, ses livres d'histoire, son traité de la superstition, ses livres de conseils, et son cours de morale. Comme il eût cru manquer à la majesté impériale, en instruisant Néron de vive voix, du moins en public, depuis qu'il était devenu empereur, il se servait, par une ruse innocente, de la voie des livres pour faire parvenir à son auguste élève les avis dont il avait besoin. S'étant aperçu que l'amour de Néron pour son épouse Octavie commençait à se refroidir, il tâcha de rallumer ses feux légitimes par un traité sur le mariage, où il détaillait fort au long les devoirs réciproques des époux, et ce qui devait les attacher l'un à l'autre. Il fit plus: pour ajouter l'exemple au précepte, ayant perdu sa première épouse, il se maria en secondes noces, quoique déjà avancé en âge, à une jeune Romaine nommée Pauline, qu'il aima jusqu'à la mort avec une tendresse dont il se faisait gloire. Son dessein

était d'engager Néron à l'imiter, à ne prendre que des plaisirs honnêtes, et à s'en tenir au lien conjugal.

XX. Mais Néron, qui sentait déjà les priviléges de la puissance souveraine, et qui était bien disposé à en abuser, ne tint compte des bons exemples et des sages leçons de son maître. Épris des charmes d'une jeune affranchie de sa cour, nommée Acté, il se livrà publiquement à son amour pour elle, sans considérer les égards qu'il devait à son illustre épouse, à sa mère et à ses gouverneurs. Sénèque et Burrhus gémissaient en secret d'un commerce si scandaleux; mais ils crurent devoir, par prudence, fermer les yeux sur un mal qu'ils ne pouvaient empêcher, bien résolus néanmoins d'y remédier le plus tôt qu'il leur serait possible. L'humeur ambitieuse et turbulente d'Agrippine ne lui permit pas d'avoir la même condescendance. Croyant voir dans cette affranchie une rivale de son autorité, elle éclata en murmures et en menaces, et fut cause que son fils ne garda plus aucun ménagement. Cependant Sénèque, toujours attentif à maintenir la concorde dans la maison impériale, conseilla à Néron de faire une galanterie à sa mère pour l'apaiser et pour dissiper ses soupçons de froideur et d'inconfiance. Le prince, en visitant les bijoux, les parures et les habillemens qui avaient servi aux précédentes impératrices, choisit donc ce qu'il y avait de plus beau et de plus précieux, et l'envoya à sa mère. Agrippine reçut ce magnifique présent comme un

outrage. « On ne prétend pas, dit-elle, me parer, mais me dépouiller. Tout est à moi, et mon fils ose me faire ma part. »

XXI. Néron comprit, par ces paroles, que sa mère voulait être la souveraine maîtresse. Outré de ses prétentions et du mépris qu'elle avait témoigné de son présent, il s'en prit aux conseillers de sa mère, et ôta sur-le-champ à Pallas [1], le confident de sa mère, la garde du trésor impérial et l'administration des finances; emplois importans qu'il avait eus sous Claude, et qu'il avait conservés depuis la mort de cet empereur. Agrippine, de son côté, furieuse de la disgrace de son favori, courut à l'appartement de Néron, et lui fit les reproches les plus sanglans en présence de tous les courtisans qui s'y trouvaient. Tous les assistans frémissaient de terreur, et entre autres les deux ministres qui prévoyaient les suites funestes de ses emportemens. Ils étaient surtout affligés de l'imprudence d'Agrippine, qui avait mêlé le nom de Britannicus dans sa querelle. Néron, depuis ce moment, ne regarda plus Britannicus comme son frère, mais comme un rival dangereux, dont il fallait absolument se défaire pour sa sûreté. En effet, peu de jours après il fit empoisonner ce jeune prince dans un repas de cérémonie. Agrippine, qui en fut témoin, se livra à de

[1] Pallas était originairement un esclave d'Antonia, mère de l'empereur Claude, sous lequel il devint tout-puissant. Dans la suite, Néron, trouvant qu'il vivait trop long-tems, le fit empoisonner, pour s'approprier ses richesses, qui étaient immenses. B.

nouveaux transports de colère, plus justes, il est vrai, mais tout aussi inutiles que les premiers. Sénèque, qui n'avait pas encore oublié ce qu'il devait à cette princesse, fut le médiateur entre le fils et la mère, et vint heureusement à bout de les réconcilier: mais cette paix ne fut pas de longue durée.

XXII. A l'affranchie, dont on vient de parler, succéda dans le cœur de Néron une autre maîtresse encore plus redoutable. Elle s'appelait Poppée[1]. C'était une femme, dit Tacite, à qui de tous les avantages il ne manquait que la vertu, ou plutôt il ne lui manquait ni aucun des vices qui constituent un monstre, ni aucun des agrémens qui le rendent plus funeste en le cachant sous des formes aimables. En un mot elle était digne de Néron. Comme elle désespérait de faire répudier Octavie[2] et d'épouser Néron du vivant de la fière Agrippine, elle s'étudia à aigrir le fils contre la mère par des calomnies atroces et par des railleries encore plus efficaces. « Vous avez vingt-cinq ans, disait-elle à son amant, et vous êtes encore pupille. Quand cesserez-vous d'être mené à la lisière par votre mère et vos gouverneurs? N'est-il pas tems que vous sortiez de l'enfance? Croyez-moi, secouez le joug de tous ces mentors importuns, et faites voir enfin que vous êtes le maître.

[1] Cette Poppée, née pour le malheur de son siècle, mourut, étant grosse, d'un coup de pied que lui donna Néron dans un mouvement de colère. B.

[2] Octavie, fille de Claude, et femme de Néron; il la fit tuer à la sollicitation de Poppée, son infame maîtresse. B.

Quant à moi, si vous continuez vos bassesses, il faut me rendre à mon mari; car j'ai honte de vivre plus long-tems avec un homme que j'ai pris pour un empereur, et qui n'est réellement qu'un esclave. » Elle accompagnait ces discours de larmes et de caresses; et Néron était tellement aveuglé par son amour, que ces indignes reproches, loin de l'indisposer contre elle, ne faisaient qu'enflammer ses désirs.

XXIII. D'un autre côté Agrippine[1] ne s'oubliait point, et se portait aux plus grands excès pour conserver son crédit et pour faire tomber celui de sa rivale. Comme la violence ne lui avait pas réussi jusqu'alors, elle eut recours à des moyens contraires qui n'étaient pas moins criminels. Des ames familiarisées avec l'idée du parricide ne redoutent pas un inceste. Sénèque, informé de ce qui se passait, vint arrêter le dénouement d'une scène que l'ivresse ou la volupté allaient conduire au comble du crime. Il représenta à Néron le danger auquel il s'exposait si sa mère était indiscrète, comme il y avait apparence, ajoutant que les troupes ne voudraient plus obéir à un prince incestueux au premier chef. L'empereur se rendit à

[1] Suétone est plus favorable à cette princesse que Tacite. Le premier historien dit qu'Agrippine, comme une bonne mère, faisait souvent de sages et fortes remontrances à son fils sur sa conduite abominable : que Néron la prit en haine à cette occasion, la priva de tous ses honneurs et de son autorité, la chassa du palais et de sa compagnie, ne cessa de la persécuter, et de lui faire toutes sortes d'outrages, et qu'enfin, effrayé de ses terribles menaces et de sa fermeté, il résolut de la faire égorger. Suétone, vie de Néron, chap. 34.
B.

cette remontrance d'autant plus volontiers que sa passion pour sa mère n'était que simulée, et qu'il pouvait se faire un mérite de ce faible sacrifice auprès de sa véritable maîtresse.

XXIV. Poppée, instruite des artifices d'Agrippine, redoubla ses instances auprès de son amant pour hâter l'éloignement de l'impératrice, et pour détruire le seul obstacle qui s'opposait, disait-elle, à leur union conjugale. Néron, à qui le crime ne coûtait plus rien après la mort de Britannicus, désormais insensible au cri de la nature, résolut de brusquer l'affaire, assuré par sa puissance de l'impunité de tous ses forfaits. Il manda Burrhus et Sénèque, et leur déclara la prétendue nécessité où il était de faire mourir sa mère. A cette proposition si révoltante les deux ministres, qui avaient souhaité jusque-là l'abaissement d'Agrippine, mais qui ne pouvaient s'imaginer que son fils portât jamais la haine pour elle jusqu'à attenter à ses jours, gardèrent long-tems l'un et l'autre un morne silence. Néron, irrité de leur embarras et du délai de leur réponse, s'écria qu'ils le trahissaient. « Attendez-vous donc, leur dit-il, que cette femme vienne ici m'égorger à vos yeux? Si on ne la prévient pas, vous la verrez bientôt arriver dans ce palais à la tête de mes troupes qu'elle aura soulevées, crier à la tyrannie et à la liberté, et armer jusqu'aux esclaves pour tirer vengeance des mauvais traitemens qu'elle prétend avoir essuyés de ma part. Ne vous ai-je choisis pour mes ministres que pour soutenir mes ennemis contre

moi? Trouvez à l'heure même quelque expédient pour me délivrer de cette cruelle marâtre, ou bien vous me répondrez sur vos têtes de ce qui pourra en arriver. » Sénèque qui, dans toute autre conjoncture, se hâtait d'opiner avant Burrhus, le regarde tristement, et lui demande si l'on peut ordonner aux soldats de tuer la mère de l'empereur? C'était lui insinuer clairement une réponse négative. Burrhus, qui le comprit bien, répondit que « la chose n'était pas possible ; que les prétoriens, les seuls que l'on pouvait employer à une pareille exécution, étaient entièrement dévoués à la maison des Césars, que la mémoire de Germanicus leur était chère, et que jamais ses troupes ne se porteraient à aucune violence contre sa fille. D'ailleurs, ajouta-t-il, on ne doit refuser à personne, encore moins à une mère de l'entendre dans ses défenses. » Cette réponse ne satisfit point Néron qui, les regardant avec des yeux étincelans de rage et de colère, insista plus fortement sur le danger qui le menaçait. Alors Burrhus, pour traîner la chose en longueur et donner le tems au prince de réfléchir sur son projet abominable, lui dit froidement : « Encore une fois, César, les prétoriens que je commande ne savent assassiner personne. Si vous voulez des assassins, adressez-vous à votre Anicet, qui vous a fait de si belles promesses. »

XXV. Cet Anicet était un vil affranchi, qui avait pris soin de Néron dans sa première enfance, et qui depuis était devenu commandant de la flotte

de Misène. C'était un scélérat achevé, qui haïssait mortellement Agrippine, dont il était haï lui-même. Néron, sans paraître sensible à la raillerie de Burrhus, fit venir sur-le-champ Anicet, et lui proposa sa commission exécrable, que ce malheureux accepta sans balancer. « Je reçois aujourd'hui l'empire, s'écria Néron, et c'est d'un affranchi que me vient un si grand bienfait. Cours promptement, mène avec toi les plus déterminés à t'obéir[1] ! » Sans perdre de tems Anicet se rendit avec deux officiers dans la chambre où la princesse était couchée. Agrippine, entendant le bruit de sa porte qu'on enfonçait, cria que son fils n'avait point commandé ce parricide. A ces mots un des meurtriers lui déchargea un coup de bâton sur la tête. La princesse, voyant que le centurion tirait son épée, lui présenta le ventre en lui disant : « Frappe ce sein qui a porté Néron, » et elle expira percée de plusieurs coups.

XXVI. Après cette horrible catastrophe, Sénèque et Burrhus sentirent bien que le public et Néron lui-même ne manqueraient pas de rejeter sur eux l'odieux de cet exécrable parricide, et qu'ils devaient s'attendre à faire une fin aussi tragique que

[1] Vu la faible résistance que firent Burrhus et Sénèque, il faut convenir qu'ils trahirent alors leur reconnaissance et leur devoir. Nommer à Néron, dans cet instant critique, un scélérat fieffé, le plus grand ennemi de sa mère, c'était évidemment se rendre complice de son parricide, en lui donnant la facilité de le commettre. Ni la haine d'Agrippine pour les deux ministres, ni la crainte de la mort, ne sauraient les justifier. Il est des circonstances majeures, telles que celle-ci, où il faut tout oublier, pour ne se ressouvenir que de sa vertu. B.

celle d'Agrippine. Leur conjecture ne tarda point à se vérifier. L'empereur, ne pouvant pardonner à Burrhus la résistance [1] qu'il avait faite lors du meurtre de sa mère, le fit empoisonner; et comme le prince, qui l'était venu visiter, pour reconnaître par lui-même l'effet du poison, lui demanda comment il se portait, Burrhus détourna les yeux pour ne le point voir, et lui répondit : « Fort bien à présent, » voulant dire, à présent que je ne vois point un monstre tel que vous. Le souvenir de la vertu de Burrhus, dit Tacite, le fit long-tems regretter, et la conduite de ceux qui lui succédèrent dans ses emplois ne fit qu'augmenter les regrets.

XXVII. « Sa mort fit tomber entièrement le crédit de Sénèque, poursuit le même historien. La vertu isolée d'un des gouverneurs n'avait plus la même force, et le prince inclinait de plus en plus vers les partisans du vice. On entassait contre Sénèque des accusations de toute espèce. Ses richesses sont immenses, disait-on, et au-dessus de la fortune d'un particulier; cependant il les augmente tous les jours. Il engage les citoyens à ne former des vœux que pour lui, et semble vouloir effacer le prince

[1] Cette résistance n'avait pas été cependant aussi forte qu'elle aurait dû l'être. Tacite dit, pour disculper les deux gouverneurs, qu'ils n'avaient pas voulu hasarder des remontrances inutiles. Mais, si l'empereur avait refusé de les écouter, du moins n'auraient-ils eu aucun reproche à se faire. « L'affaire était tellement engagée, ajoute « le même historien, qu'ils jugeaient la mort de Néron inévitable, « si l'on ne prévenait Agrippine. » Raison frivole. Néron avait la force en main, et pouvait par conséquent mettre sa mère en lieu de sûreté, ou l'envoyer en exil, pour s'épargner le plus horrible de tous les crimes. B.

par l'aménité de ses jardins, et la magnificence de ses maisons de campagne. Lui seul, à l'entendre, mérite d'être loué comme éloquent. Il fait plus souvent des vers, depuis que l'empereur les aime. Du reste, il blâme en public ses délassemens, rabaisse son adresse à conduire un char, le raille sur sa voix toutes les fois qu'il chante. Combien de tems encore ne se fera-t-il rien de louable dans l'état, dont on ne le croie l'auteur? Néron est sorti de l'enfance, il est dans la force de la jeunesse; qu'il secoue le joug d'un précepteur, ayant pour se conduire des maîtres assez illustres, ses ancêtres. »

XXVIII. Qui ne reconnaît dans ces plaintes injurieuses le langage de l'envie, du libertinage et de la déraison? Il était aisé de répondre que les biens de Sénèque ne surpassaient ni ses grands services, ni la place de ministre qu'il occupait : que les talens futiles et subalternes que le philosophe blâmait dans son disciple étaient réellement indignes d'un empereur, et n'avaient rien de commun avec l'art de gouverner : que les ancêtres de Néron, qu'on osait lui proposer pour modèles, ne méritaient pas l'honneur qu'on leur faisait, à commencer par son père Domitius, qui n'avait fait toute sa vie que des actions détestables. Mais doit-on demander du jugement et de l'impartialité à des esprits jaloux, incapables de rendre justice au mérite? Sénèque ignorait les bruits qui couraient sur son compte, lorsque deux ou trois courtisans, qui conservaient encore quelque égard pour la vertu, lui donnèrent avis qu'on le desservait auprès de

l'empereur. Comme Néron affectait d'éviter ses entretiens, Sénèque fut obligé de lui demander une audience, et l'ayant obtenue, il lui parla en ces termes :

XXIX. « Il y a quatorze ans, César, que je suis attaché à votre personne, et huit que vous régnez. Vous m'avez comblé, dans l'intervalle, de tant de biens et d'honneurs, que rien ne manque à ma félicité, que de la modérer. Je citerai de grands exemples fort au-dessus de moi, mais dignes de vous. Auguste, votre bisaïeul, permit à M. Agrippa de se retirer à Mitylène, et à Mécénas de se reposer au milieu de Rome aussi paisiblement que s'il s'en fût éloigné. L'un avait été le compagnon de ses guerres, l'autre avait soutenu les fatigues d'une multitude d'affaires épineuses. Tous deux avaient reçu de grandes récompenses, proportionnées, néanmoins, à d'importans services. Pour moi, comment ai-je pu mériter vos dons, que par des talens exercés, pour ainsi dire, à l'ombre, et dont tout l'éclat vient de ce qu'on juge qu'ils ont pu servir à votre éducation? C'en était une récompense assez forte; vous y avez joint une faveur sans bornes, et un argent immense; en sorte que je me dis de tems en tems : Moi qui suis né en province, issu d'un simple chevalier, je suis compté parmi les plus grands de Rome. Mon illustration récente brille au milieu des nobles décorés d'une longue suite d'aïeux. Qu'est devenue cette philosophie qui se contentait de peu? Est-ce elle qui fait construire ces jardins, qui dispose de ces maisons de cam-

pagne, qui possède tant de terres, et fait valoir de si gros revenus? Je n'y trouve qu'une réponse pour ma justification; c'est que je n'ai pas dû m'opposer à vos bienfaits. Nous avons comblé la mesure, vous, de ce qu'un prince pouvait donner à un ami, moi de ce que son ami peut en recevoir. Le surplus irrite l'envie. Votre élévation vous met au-dessus de ses atteintes; mais c'est moi qu'elle attaque; c'est moi qu'il est juste de soulager. Les fatigues de la guerre ou d'une longue marche m'autoriseraient à solliciter du repos. Je suis vieux, près de terminer le voyage de cette vie, et incapable des moindres soins : excédé du fardeau de mes richesses, j'implore votre aide. Ordonnez à vos intendans de les administrer, et de les réunir à vos domaines. Sans me réduire à l'indigence, je ferai disparaître ce faste dont les yeux sont éblouis, et j'emploierai à réfléchir sur moi-même le tems qu'on donne à des jardins et à des maisons. Vous êtes dans la vigueur de l'âge; un règne de tant d'années vous a fortifié dans l'art de gouverner. Il est tems que vos anciens amis se livrent au repos. Ce sera pour vous un surcroît de gloire, d'avoir élevé à la plus haute fortune des hommes capables d'en supporter une médiocre. »

XXX. Néron répondit à-peu-près ainsi : « Si je réplique sur-le-champ à ce discours médité, c'est à vous que j'en suis redevable. Vous m'avez appris à parler avec facilité, non-seulement après m'y être préparé, mais même sur des affaires imprévues. Auguste, mon bisaïeul, consentit qu'Agrippa et

Mécène jouissent du repos après de longs services; mais ce prince était alors dans un âge dont la maturité garantissait la sagesse de toutes ses démarches, et encore ne les dépouilla-t-il ni l'un ni l'autre des récompenses qu'il leur avait accordées. Vous dites qu'ils les avaient méritées à la guerre et dans les périls. C'est que telles ont été les occupations de la jeunesse d'Auguste. Votre bras ne se serait pas non plus refusé à mon service, si j'avais vécu au milieu des armes; mais de la prudence, des avis, et des préceptes, étaient tout ce qu'exigeaient les conjonctures et ma situation. Vous avez d'abord formé mon enfance, ensuite ma jeunesse. Les bienfaits que je tiens de vous sont immortels de leur nature, et dureront autant que ma vie; ceux que vous avez reçus de moi, des jardins, des revenus, des maisons de campagne, sont sujets aux coups du sort. Quelque grands que ces biens paraissent, plusieurs, dont le mérite n'approchait pas du vôtre, en ont possédé davantage. J'aurais honte de vous citer des affranchis qui étalent plus d'opulence, et je rougis de ce qu'occupant la première place dans mon estime et mon amitié, vous n'êtes pas encore au-dessus de tous par votre fortune; mais je me propose bien de l'accroître. Vous êtes encore dans un âge où les forces ne vous manquent point. Vous pouvez et administrer des biens et en jouir, et moi je commence à peine la carrière de mon règne. Si ma jeunesse m'entraîne à quelque écart, vous me rappelez dans la route; votre secours, après m'avoir éclairé, me règle sur l'usage

que je dois faire de ma puissance. Le public ne s'entretiendra pas de votre modération, si vous rendez vos richesses, ni de votre amour pour la retraite, si vous abandonnez le prince, mais de mon avarice, et des suites cruelles qu'elle fera craindre; et quand même vous seriez sûr d'être comblé d'éloges pour votre tempérance, il est indigne du sage de se procurer de la gloire en déshonorant son ami. » Néron joignit à ces propos si flatteurs les embrassemens et les baisers les plus tendres. Naturellement habile à déguiser la haine sous des caresses trompeuses, il s'y était encore fortifié par l'exercice. Sénèque se retira en le remerciant de ses bontés; car c'est ainsi que se terminent tous les entretiens avec le souverain, mais il réforma ce qui pouvait retracer le souvenir de son ancien crédit; il évita tout ce qui ressentait le grand seigneur et le ministre, congédia ses amis, écarta son cortége, et parut rarement dans Rome, feignant d'être retenu chez lui par ses études philosophiques, ou par ses infirmités.

XXXI. On entrevoit, dans le discours de Sénèque, une ame flétrie de douleur, et plus sensible à l'inconduite de son élève, qu'à la perte de tous ses biens, et qu'à la mort même. L'offre qu'il fait de rentrer au premier signal dans la condition privée, l'abandon de toutes ses richesses qu'il propose à un prince du caractère de Néron, qui était capable de le prendre au mot, font amplement son apologie contre ceux qui lui ont reproché de parler d'une manière, et de vivre d'une autre. D'ail-

leurs il avait acquis ses richesses légitimement, par ses travaux et ses services, sans faire de tort ni d'injustice à personne, et son opulence n'avait rien de merveilleux ni d'exorbitant, pour un homme qui avait élevé un maître du monde, et qui lui avait servi long-tems de ministre. Quant au discours de Néron, pour mériter des éloges, il ne lui manquait qu'un seul point, la sincérité. Peu de jours après, le perfide tenta de faire empoisonner Sénèque par un de ses esclaves, qui en donna lui-même avis à son maître. Cette trahison n'ayant point réussi, et Néron, ne voyant plus dans Sénèque qu'un censeur odieux de toutes les horreurs qu'il commettait journellement, résolut de s'en défaire à quelque prix que ce fût.

XXXII. La conjuration de Pison[1] vint fort à propos pour consommer sa cruelle ingratitude. Quoique Sénèque fût absent, son nom, prononcé par un des conjurés, suffit à Néron pour le mettre au nombre des coupables. Voici quel fut ce prétendu chef d'accusation. Sénèque étant malade à sa campagne, Pison l'alla voir, et un domestique répondit à Pison que son maître n'était pas visible. Le lendemain Pison envoya Natalis, un de ses amis, visiter Sénèque, et se plaindre de ce qu'il lui avait refusé la veille l'entrée de sa maison. Sénèque répondit à Natalis au sujet de Pison, « que

[1] Pison avait formé le projet de tuer Néron. Il se ligna avec un grand nombre d'autres; mais comme il n'avait ni le courage ni la prudence nécessaires pour exécuter une pareille entreprise, la conspiration fut découverte, et presque tous les conjurés furent punis de mort. B.

des entrevues secrètes ne pouvaient que leur nuire à l'un et à l'autre, mais qu'il n'avait d'ailleurs aucune raison pour lui en vouloir, et qu'il lui souhaitait une parfaite santé. » Natalis, ayant été arrêté peu de jours après, comme ami de Pison le chef des conjurés, déposa, dans ses interrogatoires, la phrase de Sénèque autrement qu'il ne l'avait énoncée. Il prétendit que Sénèque lui avait dit que sa sûreté dépendait de celle de Pison. Outre que la visite faite à Sénèque n'avait aucun rapport à la conjuration, il y a tout lieu de croire que Natalis était un fourbe et un traître, suborné par Néron pour impliquer Sénèque dans cette malheureuse affaire, et ce qui le prouve clairement, c'est que ce Natalis, qu'on croyait un des principaux conjurés, obtint sa grace dans la suite, sous prétexte qu'il avait bien servi le prince.

XXXIII. Cependant Néron, comblé de joie de voir son ancien maître soupçonné du crime de lèse-majesté, ordonna sur-le-champ au tribun Granius de communiquer cette déposition à Sénèque, et de lui demander s'il convenait de la charge de Natalis, et de sa réponse. Le tribun se transporta à la maison de campagne de Sénèque à quatre milles de Rome, fit investir la maison par des soldats, et communiqua les ordres de l'empereur à Sénèque, qu'il trouva soupant avec Pauline son épouse, et deux de ses amis. Sénèque répondit simplement comme un homme qui n'avait rien à se reprocher: « Natalis est venu chez moi; il s'est plaint, de la part de Pison, de ce que je ne lui permettais pas

de me voir. Je m'en suis excusé sur ma santé et sur mon amour du repos. Je n'ai point eu sujet de penser que ma sûreté dépendît de celle d'un particulier. Jamais la flatterie ne me l'a fait dire. Elle n'est pas de mon goût. Néron le sait mieux que personne. Il a trouvé plus souvent dans Sénèque un homme libre qu'un esclave. »

XXXIV. Poppée et Tigellin, conseil secret des cruautés du prince, étaient avec lui lorsque le tribun rapporta cette réponse. « Sénèque fait-il les apprêts de sa mort? dit Néron. » « Il n'a fait paraître aucun signe de crainte, répondit le tribun; son visage ni ses paroles ne m'ont rien annoncé de triste. » « Retournez donc, répliqua l'empereur, et signifiez-lui, de ma part, l'ordre de mourir. » Le tribun s'épargna l'odieux ministère de porter lui-même un si triste message, et il envoya un centurion déclarer à Sénèque que son dernier jour était venu. Le philosophe sans s'effrayer demande à revoir son testament. Le centurion le refuse. « Puisqu'on m'empêche, dit Sénèque en se tournant vers ses amis, de reconnaître vos services, je vous laisse l'unique bien, mais le plus précieux qui me reste, l'image de ma vie: si vous en gardez le souvenir, vous acquerrez la gloire d'hommes vertueux et d'amis fidèles. » Comme ils fondaient en larmes, il tâche de les raffermir, tantôt en leur parlant avec douceur, tantôt en les réprimandant. « Que sont devenus, leur dit-il, ces préceptes de sagesse dont vous étiez pénétrés? Où est la force de cette raison que les réflexions de plusieurs années semblaient avoir

préparée à tous les événemens? Quelqu'un ignorait-il la cruauté de Néron? Il ne lui restait, après avoir fait mourir sa mère et son frère, que de tuer celui qui a pris soin de l'élever et de l'instruire. » Ensuite il s'adresse en particulier à sa femme, et s'attendrissant un peu, malgré sa fermeté, il la conjure de modérer sa douleur, et de ne pas la rendre éternelle. « La contemplation d'une vie toute consacrée à la vertu peut honorablement adoucir la perte d'un époux. » Pauline l'assure qu'elle est déterminée à mourir avec lui, et demande qu'on l'aide à exécuter son dessein.

XXXV. Sénèque ne voulut point s'y opposer[1]; il craignait d'abandonner aux insultes de ses ennemis une épouse qu'il chérissait uniquement. « Je vous avais montré, lui dit-il, ce qui pouvait vous faire supporter la vie. L'honneur du trépas vous flatte davantage : c'est un exemple que je ne vous envierai pas. Quoique nous périssions tous deux avec la même constance, votre mort est plus glorieuse que la mienne. » Alors ils se firent ouvrir les veines des bras. Sénèque, voyant que son sang coulait trop lentement, parce que son corps était atténué par la diète et la vieillesse, se fit couper encore les veines des jambes et des jarrets. Accablé par la violence de la douleur, il appréhende que ses tourmens n'abattent la constance de son épouse, et dans la crainte de témoigner lui-même de la fai-

[1] Les païens, et les stoïciens surtout, regardaient le suicide comme une action glorieuse; mais le christianisme a éclairé la raison sur ce faux et barbare préjugé. B.

blesse en la voyant mourante, il l'engage à passer dans une autre chambre. Son éloquence ne l'abandonna point dans cette cruelle extrémité. Il fit appeler ses secrétaires, et leur dicta des sentences admirables, que Tacite a supprimées, parce que de son tems tout le monde les savait par cœur.

XXXVI. Néron, informé du parti qu'avait pris Pauline, et n'ayant aucun ressentiment personnel contre elle, craignit que la mort de cette dame ne le rendît plus odieux. Comme il connaissait d'ailleurs sa beauté, sur laquelle il pouvait former des prétentions, il donna ses ordres pour qu'on l'empêchât de mourir. Aussitôt les esclaves et les affranchis, à la persuasion des soldats, arrêtent son sang et lui bandent les bras. On ignore si ce fut du consentement de Pauline. Comme la malignité du vulgaire s'obstine à déprimer tout, plusieurs ont cru qu'elle rechercha l'honneur de périr avec son mari, tant qu'elle jugea Néron inflexible, mais que la douceur de vivre triompha de sa constance, dès qu'elle entrevit des espérances plus flatteuses. Elle survécut peu d'années à son époux, conservant honorablement sa mémoire. La pâleur de son visage et de ses membres prouvait qu'il s'en fallait bien peu qu'elle ne lui eût sacrifié sa vie entière.

XXXVII. Cependant Sénèque, voyant que la mort approchait trop lentement, pria Statius Annéus, médecin, dont il avait souvent éprouvé la science et la fidélité, de lui donner d'un certain poison dont il s'était pourvu depuis long-tems, et avec lequel on faisait périr les criminels à Athènes :

mais il en but en vain; ses membres étaient déjà glacés, et son corps ne put développer l'activité de ce poison. Enfin il entra dans un bain chaud, et arrosa d'eau ses esclaves les plus proches, en disant: « Je fais cette libation à Jupiter libérateur. » Ensuite on le plongea dans le bain, dont la vapeur le suffoqua. Son corps fut brûlé sans aucune pompe. Il l'avait ainsi recommandé par son testament, dans un tems où il était encore au comble de l'opulence et de la faveur.

TABLE DES MATIÈRES

DES HOMMES ILLUSTRES

DE PLUTARQUE[1].

[1] Les mots en italique, après les noms des lieux, sont ceux de la Géographie moderne.

Admète, favori d'Apollon, I, 231. Époux d'Alceste, dissimule sa douleur en recevant son ami Hercule, I, li.

Admète, roi des Molossiens, indisposé contre Thémistocle, le reçoit généreusement, II, 170.

Adonia, fêtes ou cérémonies funéraires, que les dames athéniennes célébraient en mémoire du deuil de Vénus à la mort d'Adonis, II, 313. Jour réputé de mauvais augure pour l'expédition de la flotte contre la Sicile, *ibid.* Quand et comment cette fête se celébrait, V, 205.

Adoniaduses, fêtes qu'Héliogabale fait célébrer en l'honneur d'Adonis avec la plus indécente profanation, XII, 80.

Adrane *(Aderno)*, ville à environ 14 lieues de Tauromenion, ouvre ses portes à Timoléon, III, 102. Icète y envoie deux assassins pour tuer ce général, 103.

Adranus, dieu révéré des Siciliens, auquel la ville d'Adrane était spécialement consacrée, III, 101.

Adraste, roi d'Argos, aidé de Thésée, est le premier qui obtient la permission d'enlever les morts après une bataille, I, 49.

Adrastie, surnom de la déesse Némésis, *fatale destinée*; son temple près Cyzique sur la Propontide, V, 74.

Adria (*Adri*), ville d'Italie, bâtie par les Toscans, a donné son nom à la mer Adriatique, II, 214. Patrie d'Adrien, X, 169.

Adriani Moles, château bâti par Adrien, X, 218.

Adriani, nom des prêtrés destinés au culte d'Adrien, X, 237.

Adrianotheras, ville qu'Adrien fait bâtir pour repos de chasse, dans la Mysie, X, 172.

Adrianopolis, ville de la Thrace, fondée par Adrien, X, 218.

Adriatique (la mer) regarde le septentrion de l'Italie, II, 214. Les Gaulois partent de ses bords pour faire la guerre aux Romains, 263. Reçoit l'Aufide *(l'Ofanto)*, fleuve d'Italie, X, 40.

Adrien, lieutenant de Lucullus, défait deux officiers de Mithridate, Ménemachus et Myron, V 94.

Adrien (*Ælius*), petit-fils du côté maternel de Rufus Ulpianus, X, 107. Passe en Judée pour venger sur les Juifs les cruautés exercées contre les Romains, 165.

Adrien, son origine, beau-frère et ami de Trajan, X, 170. Ses dispositions, ses études, son penchant pour l'art militaire; va en Espagne, 171. Sa passion pour les chevaux, la lutte et la chasse, *ibid* Ses talens pour les beaux-arts, sa jalousie contre ceux qui les exercent par état, 173. Prétentions ridicules sur le mérite de ses écrits, 175. Ses dispositions engagent Trajan à le façonner aux affaires publiques, 176. Obtient le décemvirat, l'exerce avec distinction, *ibid.* Passe à la charge de tribun, à celle de préteur et de gouverneur de province, où il maintient la tranquillité; se fait des partisans auprès de Trajan, 177. Epouse Sabina, parente de Trajan, 178. Son influence dans le sénat; les services qu'il rend dans la guerre des Daces lui méritent le gouvernement de cette province, *ibid.* Réprime les peuples du Danube,

mène comparés avec Tibérius et Caïus Gracchus, VII, 472.

Agnon, fait des changemens au décret de Dracontide; plaide pour Aspasie; fait sortir Anaxagore de la ville, IX, 64 et 65. Originaire d'Athènes, père de Théramène, IV, 337,

Agnon, de Téos, propose à Alexandre l'achat d'un jeune homme renommé pour sa beauté, VII, 46. Est réprimandé de son luxe, 87. Contribue à animer la haine d'Alexandre contre Callisthène, 115.

Agnonides, orateur, accuse Phocion de trahison, VI, 300. Porte les Athéniens à envoyer des ambassadeurs à Polyspèrchon, pour accuser Phocion, *ibid.* Est sacrifié aux mânes de Phocion, 300.

Agnonides, délateur relégué dans les montagnes d'Épire, obtient quelque adoucissement de Phocion, VI, 292.

Agnothémis, dit tenir d'Antigone que ce fut Aristote qui conseilla à Antipater d'empoisonner Alexandre, VII, 153.

Agnus, bourg de l'Attique, I, 20.

Agonata, excellent gladiateur, dont Adrien prise le talent dans le maniement des armes, XI, 204.

Agraule, bourg de l'Attique, où les jeunes gens d'Athènes prêtaient un serment, II, 306.

Agrigente, ville de Sicile, III, 142. A quelle condition la possession en est offerte à Pyrrhus, IV, 160. Syracuse embrasse le parti de Dion, pourvoit aux besoins de son armée, IX, 188. Sous la domination de Théron, XI, 436.

Agrippa, ami d'Auguste, VIII, 318. Commande la gauche de la flotte à Actium, 368. Fait revenir Auguste à Rome, 385. Épouse une des filles d'Octavie, la quitte pour épouser Julie, fille d'Auguste, 402. Cite Cassius en justice comme meurtrier de César, IX, 279. Étant édile, fait réparer et nettoyer les égoûts de Tarquin l'Ancien, X, 351.

Agrippa (temple d') rebâti par Antonin-le-Pieux, et dédié à Cérès, XI, 252.

Agrippa, aïeule de l'empereur Sévère, XI, 390.

Agrippina, ville d'Allemagne, (maintenant *Cologne*), XI, 117.

Agrippine, veuve de Domitius Ahenobarbus, père de Néron, et de l'orateur Passienus, qu'elle fait empoisonner, place, auprès de son fils Néron, Sénèque pour précepteur, et Afranius Burrhus pour gouverneur, dans la vue de le faire régner au préjudice de Britannicus, XII, 193 et 194. Épouse Claude, qui adopte Néron, 198. Elle empoisonne Claude, et élève Néron à l'empire, XII, 195. Son ambition et ses vengeances; s'avance pour s'asseoir sur le trône avec son fils, 198. En reçoit des présens comme un outrage, 201. Lui fait des reproches sanglans, 202. Elle est assassinée par ordre de son fils; ses dernières paroles, 207.

Agrippines, maisons ainsi appelées, XII, 131.

Aguarus, roi des Osrhoènes, obtient la bienveillance de l'em-

rée de son règne, ses torts, *ibid.* Alexandre est généralement regretté, 180. Il ne prenait aucune délibération importante sans consulter ceux qui avaient la réputation de bien savoir l'histoire, I, *aux lecteurs*, CLI.

Alexandride, le même qu'*Anaxandride l'historien*, IV, 345.

Alexandrie (*Scanderia*), ville d'Égypte, fondée par Alexandre-le-Grand, VII, 56. Cléomène tente en vain de donner la liberté à ses habitans, 396. Ils chassent leur roi Ptolémée Aulète, VI, 177. Estime des Alexandrins pour Antoine, VIII, 266. Ses habitans implorent la clémence d'Auguste, 393. Font de grands préparatifs pour la réception de Bassian, XII, 28.

Alexandrie, ville de Cilicie, bâtie dans la plaine où Alexandre vainquit Darius, XI, 414.

Alexandrins, reproches qu'ils font à Alexandre-Sévère sur son origine, XII, 134. Nom donné aux bains et au palais qu'Alexandre-Sévère fait bâtir, 130.

Alexandropolis, nom qu'Alexandre-le-Grand donne à une ville d'où il chasse les anciens habitans, VII, 18.

Alexas, Laodicien, député par Antoine vers Hérode; l'excite à se rendre à Auguste, devient lui-même victime de sa trahison, VIII, 383.

Alexia (aujourd'hui *Sainte-Reine* en Bourgogne), assiégée par César, VII, 203. Se soumet après une longue résistance, 204.

Alexicrate, premier échanson de Pyrrhus, feint d'entrer dans le dessein d'empoisonner son maître, IV, 117.

Alexippe, médecin à qui Alexandre-le-Grand marque sa reconnaissance au sujet de la guérison de Peucestas, VII, 90.

Alexis, empereur sous le nom d'Alexandre, *V. Alexandre-Sévère*, XII, 110.

Aliarte, ville de la Messénie, où Lysandre promet de se réunir à Pausanias, IV, 367. Les Thébains y mettent garnison avant son arrivée, *ibid.*

Alifaniens, peuples d'Italie, chez lesquels passe Annibal en marchant sur Rome, X, 57.

Alimus, bourg de l'Attique, patrie de Thucydide, V, 9.

Allemagne; les Romains craignent la guerre de la part de ses peuples, III, 50. Haute, pays des Noriques (*la Bavière*), par où les Cimbres avaient dirigé leur marche pour pénétrer en Italie, IV, 223. Sous le commandement de Galba, IX, 425. Où Didius Julien va tenter la fortune militaire sans succès, X, 368.

Allemands, cherchent à envahir les Gaules, VII, 188. Forcés par César à sortir de leur retraite, sont défaits et poursuivis jusqu'au Rhin, 190.

Allemands, de Vitellius, défont les gladiateurs d'Othon, IX, 485.

Allia, petite rivière qui se jette dans le Tibre, à cinq lieues de Rome, II, 219. Les Romains sont défaits par les Gaulois sur ses bords, 232.

Alliade (bataille d'), où la victoire resta aux Gaulois, du

obtient une chaire de latin et de grec, s'occupe de la traduction d'ouvrages grecs, qu'il dédie au roi, XCII. Est récompensé par une abbaye, XCIII. Suit Morvilliers à Rome, pour perfectionner sa traduction de Plutarque, passe à Venise, au concile de Trente, pour présenter les lettres d'Henri II, *ibid.* De retour en France, est nommé précepteur des ducs d'Orléans et d'Anjou; achève sa traduction des *Hommes illustres* de Plutarque, la dédie à Henri II, celle des OEuvres morales à Charles IX, XCIV. Est nommé *grand aumonier*, *conservateur de l'université de Paris*, *ibid.* Évêque d'Auxerre, par Henri III, son entrée dans cette ville, XCV. Cérémonie de son installation, XCVI. Se livre à l'étude de l'Écriture-sainte, et à la prédication, XCVII. Son régime de vie, XCVIII Ses dons à l'église d'Auxerre, C. Réforme la liturgie, CII. Remédie, par l'instruction, aux maux du calvinisme, *ibid.* Oblige les ecclésiastiques au costume de leur état, CIII. Fait bâtir des écoles publiques, CVIII. Est fait *commandeur né de l'ordre du Saint-Esprit;* il en dresse les statuts, est conservé dans la place de grand aumônier, CX. Engage Henri III à former une bibliothéque; présent qu'il lui fait d'un chou extraordinaire; *ibid.* Lieu de son domicile à Paris, CXI. Son testament, *ibid.* Accusé du meurtre des Guises, se justifie hautement, CXII, CXIII. Assiste à l'assemblée tenue chez le cardinal de Vendôme, CXIV. Retourne à Auxerre, manque d'être assassiné, CXVI. L'animosité des habitans contre lui est générale, CXVII. Présente sa justification et ses griefs contre Trahy, au chapitre, CXVIII. Est absous par le légat du pape, CXX. Amyot, ayant reçu les députés du chapitre, oublie les injures, se livre de nouveau aux fonctions épiscopales, CXXI. Franchise de son caractère envers les grands, CXXII. Sa lettre au duc de Nevers, CXXIII. Souhaite que le cardinal de Bourbon soit roi, le plaint, CXXIV. Conserve les anciens rites grecs, CXXV. Son goût pour la musique dissipe sa mélancolie, CXXVII. Maladie dont il mourut, lieu de sa sépulture, CXXVIII, CXXIX. Son testament, *ibid.* Ouvrages d'Amyot, cités par Baluze, CXXXI. Est aidé dans ses traductions par Lait, avocat de Tonnerre, CXXXII. Pourquoi on a substitué, dans cette édition, la nouvelle orthographe à l'ancienne, *préface.* I, IV.

ANACES, nom donné à Castor et Pollux, I, 56.

ANACHARSIS, philosophe scythe, de la famille royale, va à Athènes, ses liaisons avec Solon, II, 10.

ANACOS, explication de ce mot, I, 57.

ANACRÉON, poëte né à Téos; ses poésies louées par Philippe de Macédoine, IX, 5. Cité au sujet d'Artemon, surnommé *Périphoretos*, 56.

ANAPUS, (*Anapo*), fleuve de la Sicile, près de Syracuse, IX, 187.

ANAXAGORE, philosophe clazoménien, disciple de Thalès, son école est suivie par Thémistocle,

des ambassadeurs, la paix auprès de L. Scipion l'Africain, 135. Livre bataille aux Romains; vaincu, accepte la paix aux conditions qui lui sont offertes, 137.

Antiochus, fils de Seleucus Nicanor et d'Apama, VIII, 213. Devient amoureux de Stratonice sa belle-mère; veut se laisser mourir de faim, 225. L'obtient de son père pour épouse, et est couronné *roi* de la haute Asie, 228.

Antiochus d'Ascalon, surnommé le *Cygne*, philosophe de l'ancienne Académie; son récit sur la victoire de Tigranocerta, V, 126. Abandonne les opinions de la secte académique, VIII, 65.

Antiochus, roi de Comagène, assiégé par Ventidius VIII, 316. Traite avec M. Antoine pour de l'argent, 317.

Antiope, Amazone prise par Thésée, qui l'épouse, I, 43.

Antiorus, fils unique de Lycurgue, meurt sans enfans, I, 218.

Antipater, fils aîné de Cassandre, fait mourir sa mère, IV, 119. Chasse son frère Alexandre, *ibid.* Est assiégé par les Grecs dans Lamia, V, 398; VI, 282. Les subjugue, passe en Asie, V, 401. Se charge de faire périr Eumène, 410. Se rit de sa prévoyance envers les *harassiers*, *ibid.* Lieutenant d'Alexandre-le-Grand, fait la guerre à Agis, VI, 30. Tire parti de la vénalité de Démade, 245. Est vaincu par les Grecs confédérés, 285. Marche sur Athènes, 286. Accorde la paix aux Athéniens, à la considération de Phocion, 287. Son mépris pour Xénocrate; demande qu'on lui livre Démosthène et Hypéride, 288. Dissimule sa cruauté sous les dehors d'une modestie apparente, 292. Parallèle qu'il établit entre Phocion et Démade, 294. Se précautionne contre Alexandre, en apprenant la mort de Philotas et de Parménion, VII, 105. Congédie des vétérans par ordre d'Alexandre, 145. Est accusé d'être l'auteur de sa mort, 153. Tue Agis, fils d'Archidame, roi de Sparte, 310. VIII, 42. Est en dissension avec son frère pour le trône, 220. Meurt en Macédoine, V, 419.

Antipater de Tarse, se rappelle, en mourant, tout le bonheur de sa vie, IV, 292. Étant à Rome, dédie des ouvrages philosophiques à Blossius, son disciple et son ami, VII, 416.

Antipater, Tyrien, philosophe stoïque, suivi par Caton d'Utique, VI, 317.

Antipater, père de Philla, femme de Démétrius Poliorcètes, VIII, 180.

Antiphane, poète lascif, fait une satire contre Battalus, VIII, 9. Reproche à Démosthène l'usage trop fréquent de l'antithèse, 18.

Antiphile, chef des gens de pied macédoniens, défait en Thessalie par les Grecs confédérés, VI, 285.

Antiphon, auteur cité, II, 285.

Antisthène, philosophe socratique, compare les Thébains à des écoliers qui ont battu leur maître, I, 214. Ce qu'il dit d'un fameux joueur de flûte, IX, 4.

Antithèse, figure de rhétorique, (*Antithèse*), VII, 18.

Antistia, fille du préteur Antistius, mariée à Pompée, VI, 91. Il la répudie; sa mère, sensible à son affront, se tue, 98.

Antistia, femme d'Appius Claudius, censeur et prince du sénat, VII, 409.

Antistius, préteur romain, charmé de l'intelligence que Pompée met dans sa défense, le fiance avec sa fille, VI, 90. Est tué en plein sénat, comme partisan de Sylla, 98.

Antistius Vetus, préteur sous lequel César fait les fonctions de questeur, VII, 164. Remet une forte somme à Brutus, IX, 275.

Antium (*Anzio*), récit merveilleux de pierres ardentes tombées du ciel, et d'épis trouvés ensanglantés, IX, 86. Donne asile à Brutus et au conjuré Catilina, IX, 269.

Antoine (Marc-), fils d'Antoine le Crétique et de Julia, VIII, 260. Son éducation, sa haine pour Cicéron; ses liaisons avec Curion et Clodius, 261. Va en Grèce, s'y exerce aux armes et à l'éloquence, 262. Commande la cavalerie sous Gabinius contre les Juifs, 263. Rétablit Ptolémée-Aulète sur le trône, *ibid.* Prend Pelusium, 265. Sa bonté envers les vaincus, *ibid.* Ancienneté de sa race, caractère de sa physionomie, son costume, 267. Sa libéralité et ses mœurs licencieuses, *ibid.* Est élu tribun; admis au collége des Augures, se déclare pour César, lit ses lettres au sénat, 269. Ses propositions rejetées, s'enfuit avec Cassius auprès de César, 270. Auteur de la guerre civile entre Pompée et César, 271. Est chargé par César de la garde de l'Italie, sa conduite pendant cette guerre; sa familiarité avec ses soldats; devient odieux, 272. Antoine porte du secours à César en Macédoine, fait sa jonction, 274. Commande l'aile gauche à Pharsale, *ibid.* Maître de la cavalerie pendant la dictature de César; chasse sa femme, par jalousie contre Dolabella, 275. Déplaît aux gens de bien, mène une conduite scandaleuse, *ibid.* Achète la maison de Pompée, épouse Fulvie qui le maîtrise, 278. César le choisit pour son collègue au consulat, 280. Antoine lui offre le diadème, 281. Il est la cause principale de la conspiration de Brutus et de Cassius contre César, 283. Comment il agit envers les conjurés après la mort de César, 284. Maltraite Octave, 285. Cherche à gagner les soldats, est déclaré *ennemi de Rome;* vaincu par Hirtius et Pansa, 288. S'enfuit au-delà des Alpes, 289. Débauche l'armée de Lépide, 290. Rétablit ses affaires, et rentre en Italie, *ibid.* S'accommode avec Octave; lieu où se forme *le triumvirat;* il partage l'empire avec lui et Lépide, livre la vie de son oncle à la proscription, pour obtenir celle de Cicéron, 291. Sa joie barbare à la vue de sa tête, 292. Ses débauches accoutumées, 293. Va en Macédoine, combat avec succès Brutus et Cassius, 294. Ses vengeances; sa générosité envers le corps de Brutus, 295. Va en Grèce, en Asie, *ibid.* Se livre à la mollesse,

du sort de Démétrius, VIII, 220. Sur la cupidité cruelle des soldats, IX, 463.

Archimède, géomètre célèbre, mettait peu d'importance à ses inventions, III, 262. Ami et parent de Hiéron, expérience qu'il fait devant lui, *ibid.* Ses machines de guerre, leurs effets effraient les Romains à Syracuse, 268. N'a rien laissé par écrit, 269. Par son application à l'étude, oubliait de boire et de manger, 270. Son estime particulière pour la sphère; exige de ses amis qu'ils la placent sur son tombeau, *ibid.* Occupé de la résolution d'un problème, est tué par un soldat; regretté de Marcellus, 274. Cicéron découvre son tombeau, 270, *note.*

Archippe, fille de Lysandre, mariée à Thémistocle, II, 184; 346.

Archippe, poète cité au sujet du fils d'Alcibiade, II, 282.

Architas et *Eudoxus*, inventeurs de la géométrie mécanique ou organique, III, 262.

Architas, philosophe pythagoricien, sa mission auprès de Platon, pour l'engager à aller à la cour de Denys le jeune, IX, 171. Reprend dans un vaisseau Platon en Sicile, 173.

Architèle, capitaine de la galère *sacrée;* ses gens irrités ravissent son souper, ce que lui envoie Thémistocle, II, 140.

Archon *Eponymos*, prevôt annuel d'Athènes, III, 313.

Archonide, envoyé par les alliés de Syracuse pour rappeler Dion à son secours, IX, 209.

Archonte, magistrature à Athènes; époque de son établissement, VIII, 174, *note.*

Arcissus et les deux Hermippidas, capitaines lacédémoniens, condamnés à mort par les Spartiates, III, 183.

Arcture, étoile qui annonce la tempête, IX, 182.

Ardeates, anciens ennemis des Romains, II, 215. Font une trève avec Brutus, X, 391.

Ardée (*Ardea*), ville d'Italie, capitale des Rutules, séjour de Camille en exil, II, 230. Enée combat ses habitans, XI, 177. Assiégée par Tarquin-le-Superbe; sa résistance, 374.

Ardettus, quartier d'Athènes, I, 47.

Ardys, fils de Gygès, roi de Lydie, gouverneur de Sardes, XI, 300.

Aréopage (l'), s'informait de la manière dont chacun gagnait sa vie, I, 324, 333, VIII, 327. Ses membres élus par le sort; Périclès lui fait ôter la connaissance de plusieurs affaires, IX, 20. Engage Cratippus à demeurer à Athènes, pour instruire la jeunesse, VIII, 101.

Arète, fille de Denys l'ancien et d'Aristomache, épouse son frère Théaride, IX, 154. Après sa mort, se marie avec Dion, son oncle, *ibid.* Forcée de s'unir à Timocrate, 175. Rentre en grace auprès de Dion, 223. Est mise en prison par les meurtriers de son époux, nourrit l'enfant dont elle est accouchée, 231. Sort pour périr avec son fils, par la plus infame trahison, 233. Noyée dans la mer par ordre d'Icète, *ibid.*

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

X.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE DES HOMMES ILLUSTRES.

TABLE

DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

